

L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Publié sous la direction de M. Robert de Caix de Saint-Aymour

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction de L'ASIE FRANÇAISE,
Paris, 21, rue Cassette. — Téléph. Saxe 32.84. Adresse télégr. : COMASIE PARIS.

SOMMAIRE

Liste des souscripteurs.....	105
L'Orient et la question de la paix, R. G.....	106
La guerre en Orient :	
Les Russes en Arménie et à la frontière de Perse.....	110
En Mésopotamie.....	111
En Palestine.....	111
Au Nord du Hedjaz.....	112
Dans le protectorat d'Aden.....	112
L'entrée de la Chine dans la guerre.....	112
La question de l'intervention japonaise.....	117
La déclaration de guerre du Siam aux empires cen- traux, par KELIAN.....	122
L'avortement de la restauration chinoise.....	127
La politique anglaise dans l'Inde.....	129
L'agriculture dans l'Inde et l'œuvre du gouverne- ment.....	133
Choses d'Annam. Un contraste, par MICHEL RAINEAU.....	137
Indochine. — La question du coton au Cambodge... ..	138
Levant. — La réorganisation de l'Institut oriental de Naples. — Le sionisme en Angleterre. — L'exil du patriarche maronite. — Une marine germano-turque. — Les excès turcs en Syrie.....	139
Extrême-Orient. — <i>Chine</i> : La navigation du haut Yantseu. — Les ressources de la Chine en combus- tible.....	141
<i>Japon</i> : Les finances et la guerre. — La nomination d'un consul en Egypte.....	143
<i>Asie anglaise</i> . — L'Inde et l'expédition de Mésopo- tamie. — Un discours du vice-roi des Indes.....	144

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

MM.

J. Boissonnas, agent diplomatique à Tanger...	25	»
Abbé Auguste Mann, à Messon.....	10	»
Chambre de commerce de La Rochelle.....	20	»
R. Vadala, vice-consul de France.....	15	»
Comte Charles de Lesseps, à Paris.....	15	»
Comte d'Ormesson, ambassadeur de France... ..	15	»
Dr A. F. Legendre, médecin principal des T. C.....	20	»
Baron J. de Neufville, à Paris.....	20	»
J. Zeiller, professeur à l'Université de Fribourg. Boulogne, à Alger.....	20	»
Léon Catala, à Epinal.....	25	»
Bertin, membre de l'Institut.....	25	»
Dr Haza, à Luglon.....	12	»
T. de Beauregard, lieutenant de vaisseau.....	12	»
A. Hauchecorne, vice-consul de France.....	15	»
Réunion des officiers de Grenoble.....	10	»
Comptoir National d'Escompte.....	600	»
Banque de l'Union Parisienne.....	300	»
Banque de l'Indochine.....	600	»
Raffineries de sucre de Saint-Louis.....	200	»
Crédit Lyonnais.....	600	»
De Rothschild frères, à Paris.....	1.500	»
Société Générale.....	600	»
Société des Charbonnages du Tonkin.....	100	»
H. Charlot, à Saint-Cloud.....	20	»
Ateliers et Chantiers de la Loire.....	100	»
Grands Magasins du Louvre.....	50	»
Cie des Ch. de fer de l'Indochine.....	100	»
Cie des Chargeurs Réunis.....	300	»
Commandant Le Duc, de l'I. C., à Meknès.....	12	»
* R. P. Burtin, aumonier militaire.....	15	»
Société d'Etudes du Ch. de fer Transpersan... ..	100	»
Chambre de Commerce de Paris.....	100	»
Abbé Auguste Mann, à Messon.....	10	»
P. A. Lapique, à Hongkong.....	25	»
Société des Papeteries Bergès à Lancey.....	500	»
* Société des Moteurs Gnome et Rhône.....	100	»
Pierre Duché, à Paris.....	20	»
Cie des Messageries Maritimes.....	300	»
Association des Elèves de l'école de Cholon... ..	20	»
* François Berge à Paris.....	20	»
A reporter.....	6.576	»

Report.....	6.576 »
Général Sucillon, à Paris.....	20 »
Schneider et C ^{ie} , à Paris.....	300 »
C ^{ie} Française de l'A. O. à Paris.....	50 »
— — —, à Marseille.....	50 »
Commandant Gautron, à Cuzieu.....	25 »
Comte de Semallé, à Frébourg.....	25 »
Chambre de Commerce de Nantes.....	100 »
Gouverneur général de Madagascar.....	25 »
* Société laitière Maggi.....	20 »
R. Aubin de Jaurias, aux armées.....	20 »
A. Salles, inspecteur des Colonies en Retraite..	25 »
Ed. de Billy, à Paris.....	50 »
Souscriptions diverses.....	22 »
Total.....	7.308 »

L'ORIENT

ET

LA QUESTION DE LA PAIX

Il a été fort peu question de l'Orient dans les notes publiées par le Pape et les puissances bellicérantes dans ces dernières semaines. Pour peu que l'on y réfléchisse un peu on trouve ce silence très éloquent. Il est une des manifestations du système que l'on peut deviner chez les puissances centrales : accorder quelques miettes à leurs ennemis d'Occident très forts, encore très résolus, gênés mais pas d'être abattus par la guerre sous-marine, et remodeler à leur guise tout l'Orient.

Ces miettes que l'on abandonnerait à l'Ouest ne sont d'ailleurs pas le moins du monde les morceaux appréciables que certaines mouches du coche diplomatique se voient près de ramasser dans des conciliabules à tenir en Suisse ou ailleurs et à rapporter pour leur plus grande gloire. Il ne s'agit pas de la « désannexion » de l'Alsace-Lorraine ni de la libération de l'Italie irrédente. Lorsque les agents allemands chargent des neutres de pressentir tel ou tel de nos personnages en lui proposant des conversations où ils accepteraient de tout discuter, sauf la rive gauche du Rhin, on peut être assuré qu'on ne se trouve pas en présence de la moindre offre relative à l'Alsace-Lorraine. Chez nous on s'est habitué à faire une distinction aussi marquée que d'ailleurs honnête entre les pays de la rive gauche du Rhin et les provinces qui nous ont été arrachées en 1871 : nous pensons d'instinct que notre revendication sur celles-ci a un caractère moral tout particulier et qui s'impose aux Allemands eux-mêmes. Décevante illusion. Quand des conversations officieuses auraient été engagées, qu'on en aurait beaucoup parlé, c'est-à-dire énervé la volonté de guerre par la croyance à la possibilité d'une paix prochaine, l'interlocuteur allemand prendrait un air innocent pour dire qu'il n'a pas été compris, que l'Alsace est riveraine du Rhin et tombe, par con-

séquent, dans les sujets exclus par sa condition préalable : il offrirait, peut-être, de microscopiques rectifications de frontière en Lorraine, en ayant d'ailleurs bien soin de ne pas toucher aux champs de fer de la région de Metz. Se méfier des formules allemandes, conçues de manière à réserver toutes les échappatoires, est dans ces circonstances le commencement de la sagesse : l'auteur de cet article se rappelle comment, en 1905, tout le monde protestait à Berlin des bonnes intentions marocaines de l'Allemagne qui n'avait pas et ne désirait pas avoir « pignon sur la Méditerranée ». La franchise de cette formule a été assez révélée par les faits qui suivirent : l'Allemagne ne voulait peut-être pas en 1905 prendre le Maroc, mais le grever de telles servitudes qu'on les utiliserait à faire chanter la France jusqu'à ce qu'elle acceptât une domestication complète de sa politique extérieure. La vague formule conciliante des Allemands n'avait pas d'autre objet que de nous engager dans des marchandages dans lesquels on espérait nous entraîner jusqu'à cette vassalité. Il faut donc être bien naïf ou d'une prodigieuse ignorance de tout le passé pour croire que ces bons apôtres lorsqu'ils se déclarent prêts à parler de tout sauf « de la rive gauche du Rhin » nous tiennent en réserve la restitution de l'Alsace-Lorraine. A moins de folie on ne saurait entrer en pourparlers avec eux que sur des bases si précises qu'elles rendraient inutile l'intervention de tout diplomate amateur, et sur lesquelles on négocierait dans un entier silence. On ne doit permettre aux illusions vaniteuses de personne de faire le jeu d'ennemis qui n'ont d'autre but que de nous attirer dans des conversations dilatoires, donnant lieu à tous les bavardages, et où le gouvernement le plus autocratique et le plus fort entraînerait les autres de concessions en concessions jusqu'à se contenter de choses si dérisoires que leur acceptation serait une irréparable catastrophe morale après de si grands sacrifices. Avant de parler de paix il faut bien se rendre compte de ce que doit être la seule procédure diplomatique que les Alliés puissent admettre. Et quant à l'Alsace-Lorraine, il suffit de considérer un instant l'attitude de l'Allemagne pour être fixé : comme on a commencé chez nous à parler des ouvertures fallacieuses auxquelles nous venons de faire allusion, le Gouvernement de Berlin a opposé le démenti le plus hautain à toutes les rumeurs relatives à une rétrocession possible de l'Alsace-Lorraine. Pour que l'Allemagne, depuis les Junkers jusqu'à l'aile gauche des socialistes majoritaires, commence à envisager rien de tel il faudra qu'elle ait encore mangé de la vache enragée pendant bon nombre de mois.

Le seul point sur lequel sa presse a été autorisée à discuter le plus ou le moins est la Belgique. C'est la seule monnaie d'échange que, du côté allemand, on se soit dès maintenant montré disposé à mettre sur la table. Et encore ne l'abandonne-t-on pas sans les plus âpres marchandages comme il a été possible d'en juger par les ballons

d'essai lancés en Allemagne. Mais on veut bien causer Belgique, sans doute pour affaiblir l'opinion de guerre en Angleterre et donner un apaisement aux Etats-Unis. Cette tactique s'accompagne de l'accusation lancée par M. de Kühlmann contre la France d'être le seul obstacle à la paix par sa revendication de l'Alsace-Lorraine. Si l'Angleterre a des espoirs en ce qui concerne la Belgique, pense-t-on peut-être à Berlin, elle pressera la France de renoncer à l'Alsace-Lorraine.

On peut raisonnablement voir un reflet des dispositions de l'Allemagne dans le texte de la note pontificale signée le 1^{er} août par Benoit XV et publiée le 16. Le Pape a, sans aucun doute, parlé sur les instances de l'Autriche qui lui a vaguement indiqué ce qui serait possible pour les puissances centrales. Il a, soit dit en passant, cru jouer un rôle d'arbitre alors qu'il n'était, au même rang que le projet de conférence de Stockholm, que l'instrument d'une politique qui veut engager, sans rien promettre, de vagues pourparlers qui énervent le public des pays démocratiques, c'est-à-dire dans lesquels l'opinion a une action dont elle est privée dans les Empires du Centre. Dans ce document, dont les éléments ont sans doute été fournis par la nonciature à Vienne et l'envoyé du Pape à Berne, il n'est fait que la plus pâle allusion à l'Alsace-Lorraine, au Trentin et à Trieste que le Saint-Père n'a pas même osé nommer. Benoit XV n'a parlé nettement que de la Belgique. Tous les indices permettent de penser que la seule concession que l'Allemagne soit disposée dès maintenant à considérer à l'Ouest serait le rétablissement du *statu quo ante bellum* et encore le marchanderait-elle âprement en ce qui concerne la Belgique.

*
* *

Moyennant cette concession minime et sans doute provisoire, les empires du Centre espèrent acheminer leurs ennemis vers une paix par laquelle la Germanie se réserverait de se créer à l'Est une situation formidable qui lui permettrait d'en finir un peu plus tard avec les libertés de l'Europe occidentale. A l'Orient elle estime pouvoir remodeler entièrement à sa guise les pays et les peuples. La déliquescence de la Russie ouvre toutes les espérances aux Empires allemands. Ils pensent évidemment que les démocraties occidentales, ayant l'impression de tirer leur épingle du jeu, n'auraient pas la constance de lutter pour sauver les nations de l'Europe orientale, c'est-à-dire leur propre indépendance en même temps que l'équilibre européen. La note pontificale semble révéler ce jeu et tendre même à le favoriser, ce qui confirme l'idée qu'elle a été inspirée de Vienne : elle reste parfaitement vague, elle n'esquisse pas la moindre solution en ce qui concerne les problèmes de l'Europe orientale. Elle a seulement un petit mot chaleureux pour la catholique Pologne, mais pour les Balkans et l'Arménie, elle se contente de demander un

examen « dans un esprit d'équité et de justice ». On devine là beaucoup de détachement à l'égard de pays ayant le tort d'être en grande majorité schismatiques. Leurs épreuves appelaient cependant de rigueur une mention convenable, mais les Jeunes-Turcs, Sofia, Vienne et Berlin ne pouvaient trouver mauvais que l'on dit des choses si peu compromettantes dans un document où certaines phrases étaient un minimum nécessaire pour ne pas heurter par un silence trop scandaleux l'idéal des démocraties que les autocraties de l'Europe centrale espèrent piper, et aussi pour répondre aux convenances qui s'imposent à une autorité que sa nature même oblige à garder au moins un intérêt apparent pour des peuples victimes d'abominations.

Si ces phrases du Vatican étaient gênantes, la Quadruplice germanique n'avait qu'à les ignorer. C'est ainsi que le vague appel de Benoit XV pour l'Arménie, qui intéresse particulièrement un organe comme le nôtre, a été passé complètement sous silence dans la réponse turque au Saint-Siège. Ce document, calqué sur ceux que l'Allemagne et l'Autriche avaient adressé quelques jours plus tôt au Vatican, n'était pas pour donner au Pape une idée agréable de l'opportunité et de la sagesse de son intervention. Rédigé par des Jeunes-Turcs cet appel à la morale internationale, au désarmement, à l'arbitrage, à l'abandon de toute idée d'hégémonie, était en réalité une insolente dérision. Nous nous ferions un scrupule de ne pas reproduire ce monument d'hypocrisie (1)

(1)

La réponse de la Turquie au Pape.

C'est avec un sentiment de haute considération et de profonde sympathie que nous primes connaissance de l'émouvant appel que Votre Sainteté nous adressa, ainsi qu'aux chefs de tous les autres Etats belligérants, dans la noble intention de mettre un terme à la guerre actuelle, la plus effrayante que le monde ait jamais vécue et ramener ainsi la paix et la concorde parmi les peuples.

Les pensées élevées qui ressortent des déclarations de Votre Sainteté, ainsi que les sentiments de grand amour du prochain qui animent Votre Sainteté envers l'humanité souffrante et égarée nous ont profondément touché.

L'avertissement chaleureux et loyal que le Saint-Siège renouvela jusqu'à maintenant avec une impartialité incontestable pour mettre un terme à la lutte cruelle qui, depuis plus de trois ans, ravage les forces les plus précieuses de tant de peuples, nous trouva d'autant mieux disposé que notre gouvernement, ainsi qu'il eut toujours le courage de l'annoncer, ne poursuit aucun but injuste ni dans le domaine politique, ni dans le domaine économique.

Nous avons été forcé de combattre pour le maintien de notre indépendance, ainsi que pour le libre développement de notre pays. Ce but absolument justifié qui consiste principalement dans la défense des droits de notre souveraineté entière et illimitée sur tous les territoires de nos frontières nationales est celui que nous poursuivons encore aujourd'hui.

Nous fûmes toujours animé de l'ardent désir de faire bénéficier notre pays des bienfaits d'une paix durable et équitable, et, comme toujours, d'accord avec notre peuple,

qui montre qu'à Constantinople, comme à Berlin, on ne considère les mots, les idées, les principes, les religions même que comme des formes vides qui servent à couvrir tous les appétits. Tout homme ayant le sens de ce qu'est, en principe, la Papauté, ne peut manquer de goûter l'ironie latente, mais féroce d'une réponse pareille adressée au représentant d'une religion dont, selon l'enseignement du Maître, l'essence même est de travailler au règne de la charité et de la sincérité.

Le seul hommage qu la chancellerie jeune-turque ait rendu à la vérité a été de ne pas parler des droits des « petites nationalités ». C'eût été trop fort, même pour l'aplomb de l'équipe politique d'Enver pacha. Elle se contente de formules plus vagues et cependant pleines de saveur chez de telles gens comme la « conscience de nos devoirs envers l'humanité ».

Les gouvernants de Constantinople ne reconnaissent aucun tort, ne font aucune concession, repoussent tout contrôle extérieur pour assurer un minimum de garanties aux débris des peuples qu'ils se sont systématiquement appliqués à annihiler. Il fallait d'ailleurs tout l'aveuglement plus ou moins volontaire qui empêche le Vatican de comprendre cette immense guerre pour attendre mieux de la démarche pontificale. Dans le fatras de menteuses adhésions qui compose la note turque, comme les notes allemande et autrichienne, on trouve une phrase qui a un sens politique précis et qui résume ce que les Jeunes-Turcs espèrent faire consacrer par la paix. Les gens de Constantinople parlent de leur « but absolu-

de travailler au progrès du bien-être de notre empire dans tous les domaines où l'activité peut s'exercer en vivant en parfaite harmonie avec les autres États.

Pénétré de ces sentiments et conscient de nos devoirs envers le Tout-Puissant et l'humanité, nous avons, dans le courant du mois de décembre de l'année passée, proposé à nos adversaires d'entrer en négociations pour établir une paix juste et honorable.

Bien que, depuis, nous ayons à plusieurs reprises fait connaître nos intentions en ce sens, elles ne trouvèrent aucun écho.

La proposition de Votre Sainteté qui tend essentiellement à créer une paix établie sur des bases rationnelles, une paix durable, telle que nous la préconisâmes toujours, ne peut, par suite, que rencontrer notre approbation.

Votre Sainteté annonce que l'organisation future du monde doit être fondée sur l'exclusion de la violence et des armes, sur la force morale du droit, sur le triomphe de la justice et de l'équité internationales.

La réalisation de cette si noble idée, qui nécessairement aurait comme résultat pratique d'assurer un droit, une égalité réelle semblables à tous les États dans la mesure où ils sont membres de la communauté internationale, nous paraît le seul moyen de préserver l'univers de catastrophes futures, d'éviter que des conflits sanglants entre nations soient les causes de souffrances et de désolations.

De même que Votre Sainteté, nous pensons que, pour atteindre ce but humanitaire entre tous, les négociations futures devraient viser à chercher et à trouver les moyens les plus pratiques et les plus efficaces pour amener une limitation réciproque et progressive des armements sur

ment justifié, qui consiste principalement dans la défense des droits de notre souveraineté entière et illimitée sur tous les territoires de nos frontières nationales, et qui est celui que nous poursuivons encore aujourd'hui ». Cet « encore » s'applique à l'origine de la guerre à laquelle les auteurs de la note invoquent la légitime défense; quant au sens de toute cette formule, il pourrait, avec un peu de franchise, s'exprimer ainsi : « Nous ne voulons aucun droit qui diminue notre souveraineté à l'intérieur de nos frontières nationales (on goûtera le mot nationale appliqué à une puissance comme l'Empire ottoman), c'est-à-dire que nous n'admettons pas qu'on nous impose aucune réparation ni garantie pour les débris des peuples que nous avons massacrés, que nous nous refusons même à restaurer les droits positifs, contractuels, que nous avons abrogés par un *proprio motu* depuis le début de la guerre, comme le statut libanais, les capitulations et le droit pour les étrangers d'ouvrir sur le territoire ottoman des écoles et des établissements de bienfaisance. » En un mot, on demande au Pape de se faire le truchement d'une politique qui se résume à consolider les résultats de tous les abus commis par la Turquie pendant la guerre, y compris les massacres destinées à faire disparaître, avec les nations persécutées, la raison même de toute ingérence humanitaire dans l'Empire ottoman. Tel est le mandat flatteur que le Saint-Siège s'est attiré de la part des gouvernants de Constantinople.

Ces buts que l'on indique au Pape dans une

mer, sur terre et dans les airs et de mettre ainsi au service du développement du progrès, de la civilisation et du bonheur de l'humanité tout entière les richesses et les ressources de tous les peuples.

Ces négociations devraient précisément, comme le dit Votre Sainteté, régler d'une façon équitable la question de la liberté des hautes mers qui est un bien commun à tous les peuples et mettre définitivement de côté pour l'avenir les idées d'hégémonie. La proposition de Votre Sainteté de soumettre les difficultés internationales à un tribunal d'arbitrage obligatoire nous paraît également de la plus haute importance.

Convaincu de la grandeur de cette pensée et des résultats bienfaisants qu'aurait sa réalisation, nous n'hésitons pas un seul instant à déclarer que nous sommes prêt, à l'occasion des négociations de la paix, à étudier les moyens d'aplanir les conflits internationaux.

Nous le ferons, en prenant en considération les garanties qui se rapportent à l'existence souveraine et au libre développement des peuples. C'est ainsi que nous pensons que les propositions de Votre Sainteté contiennent des bases fermes pour aplanir le conflit actuel et amener une paix honorable et durable. Nous sommes aussi persuadé que si nos adversaires d'aujourd'hui sont inspirés des mêmes idées et des sentiments qui sont conciliables avec nos buts de guerre légitimes que nous venons d'indiquer, rien ne s'opposera à ce que commencent les négociations de paix, comme Votre Sainteté le souhaite dans la noblesse de son âme.

Que le Tout-Puissant conserve toujours Votre Sainteté dans la noblesse de son cœur, que le Tout-Puissant garde toujours Votre Sainteté sous sa divine protection.

formule onctueuse mais incapable d'en dissimuler le caractère vrai, étaient ceux-là mêmes pour lesquels la Turquie est délibérément entrée dans une guerre où son premier acte a été de massacrer, sous l'œil bienveillant de ses alliés, les peuples allogènes et de supprimer tous les établissements étrangers de manière à faire place nette pour le statut nouveau qui serait reconnu à la paix. Ils ont été dès le début offensifs et non défensifs, comme le déclare la note turque qui ose écrire : « Nous avons été forcés de combattre pour le maintien de notre indépendance. » Nos lecteurs savent ce que vaut cette affirmation. Ils connaissent le désir qu'on avait en France et en Angleterre de tenir la Turquie hors de la guerre, pour des raisons dont beaucoup étaient étrangères à la guerre elle-même et inspirées par la politique traditionnelle de la préservation de l'Empire ottoman. Ce désir aboutit à une offre de garantie de l'intégrité turque, faite, comme nous l'avons dit à maintes reprises, par la France, l'Angleterre et la Russie, et offre dont on trouve la trace dans les documents diplomatiques russes eux-mêmes, puisque dans le *Livre orange* sur les origines de la guerre, publié en 1914 à Pétrograd, on lit à la date du 23 août 1914 :

L'Angleterre est prête à donner conjointement avec nous et avec la France la garantie écrite que l'intégrité et l'indépendance de la Turquie seront respectées par les trois puissances et que, dans le traité de paix, il n'y aura pas de conditions contredisant à cela.

Mais à Constantinople, on voulait bien autre chose : une Turquie peut-être désormais vassale de l'Allemagne, mais impérialiste, « turquisante » et affranchie de toutes ses obligations anciennes. On le voulait avec préméditation. On en a eu récemment une preuve de plus dans la publication des papiers du roi Constantin par les soins de M. Vénizelos. Le 5 août, par l'intermédiaire du ministre de Grèce à Berlin, Guillaume II mandait à son beau-frère : « L'Empereur fait savoir à Sa Majesté qu'une alliance a été conclue aujourd'hui, l'Allemagne et la Turquie. » Peut-être même cette alliance avait-elle été esquissée dès le Conseil austro-allemand qui décida la guerre au début de juillet, Conseil pudiquement nié depuis par les Empires du Centre, mais révélé en août 1914 avec un joyeux cynisme par M. de Wangenheim à M. Morgenthau à Constantinople où ces deux personnages étaient ambassadeurs, l'un d'Allemagne et l'autre des États-Unis. Ainsi la Turquie se liait par un traité qui ne pouvait viser qu'une prochaine entrée en guerre, qu'elle ne différera pendant deux mois et demi que pour achever ses préparatifs tandis qu'elle prodiguait aux ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Russie à Constantinople des protestations de neutralité amicale dont on ne saurait dire si elles donnent une plus haute idée de la mauvaise foi du gouvernement jeune-turc ou de la niaiserie de la diplomatie des Alliés.

Dès lors, comme aujourd'hui, l'objet des gouvernants jeunes-turcs soufflés par l'Allemagne,

était de faire une Turquie étroitement associée à l'impérialisme allemand, dans laquelle les Turcs agiraient en peuple maître, ayant le droit de dénationaliser les autres, et à l'extérieur duquel ils intrigueraient pour agiter, par une propagande nationaliste panturque, les populations voisines de race et de langue qui habitent une grande partie de la Perse et le Turkestan russe. Nous avons signalé à nos lecteurs ce panturquisme, évidemment adapté du nationalisme agressif des Allemands, et qui ne saurait trop retenir l'attention comme partie du plan d'agression pangermaniste dans les régions les plus éloignées. Il s'agit en effet d'un ensemble d'impérialismes allemand, magyar, bulgare, ture unis dans une œuvre d'oppression et de dénationalisation d'autres peuples dont les organismes d'Etat seraient brisés, c'est-à-dire qui auraient perdu tout moyen militaire, économique et fût-ce seulement scolaire de préserver leur nationalité.

*
*
*

C'est encore ce dont nous sommes menacés dans la quatrième année de guerre, à un moment où des naïfs croient découvrir dans certains « sondages » les premières approches en vue d'une paix acceptable. Des meneurs allemands pensent autant que jamais à l'organisation de toute l'Europe centrale et orientale et de l'Asie occidentale au service de leur impérialisme, c'est-à-dire qu'il s'agit toujours d'une menace effroyable contre notre sécurité. Certes, à certains moments, l'ennemi a douté de rien pouvoir réaliser de pareil : il en a douté exactement chaque fois que la Russie s'est montrée, même de loin, capable de remplir sa tâche dans l'œuvre commune. Mais la révolution russe tourne de plus en plus à la déliquescence et il en résulte pour l'ennemi un espoir qui le raidit contre sa fatigue, un espoir plus grand même que celui qu'il a jamais eu puisqu'il va maintenant jusqu'à démembrement plus ou moins complet de l'Empire russe et la sujétion de ses parties à l'organisme politique et économique allemand.

Voilà ce que signifie donc la guerre d'Orient, dont certains voudraient détourner leur attention ; voilà l'œuvre que l'impérialisme allemand veut rester libre à la paix d'achever, quitte à payer cette liberté d'une restauration du *statu quo* de la Belgique et, au grand maximum de quelques microscopiques rectifications de frontières du côté de l'Alsace-Lorraine. Il est clair qu'au lieu d'accepter la perspective d'une paix de ce genre, qui ne nous laisserait plus, comme piètre moyen de sauver notre liberté, que d'essayer d'une politique cherchant à persuader les Autrichiens, Bulgares, Polonais, Turcs domestiqués à l'Allemagne de manifester autant d'indépendance qu'ils le pourraient, il faut voir de quels éléments nous disposons pour l'écartier. Il en est au moins deux qui semblent efficaces : le blocus le plus étroit pendant la guerre et l'usage des « gages économiques » que nous donne l'entrée en lutte des

Etats-Unis, de la Chine, et, sans doute, bientôt de toute l'Amérique du Sud.

Ces armes s'accompagnant d'un emploi constant de la supériorité qu'ont maintenant les Alliés sur le front ouest, sont de nature à user les Allemands, à les mettre dans une situation terrible, à les amener malgré l'impotence de la Russie, à renoncer à réaliser les espoirs que leur confirme la révolution russe et à accepter une paix qui, tout en laissant vivre l'Allemagne, ne préparera pas l'assujettissement du monde à son hégémonie. L'Allemagne ne peut vivre pendant la guerre des pays qu'elle a maintenant à sa suite; elle n'en pourra vivre pendant les premières années de l'après-guerre: il faudra longtemps pour mettre en œuvre les ressources encore latentes et d'ailleurs limitées du Sud-Est de l'Europe et de l'Empire ottoman. L'organisme germanique a besoin pour se nourrir de relations normales avec les parties du monde qui ont adhéré à l'Entente; c'est un fait dont notre constance et notre politique doivent savoir tirer toutes les conséquences.

La preuve de la situation où se trouvent les Empires du Centre, malgré les succès faciles qu'ils ont obtenus en Russie, est le besoin de paix dont témoignent leurs efforts. Et, s'ils étaient assurés de voir la constance de leurs ennemis différer cette paix jusque vers la fin de 1918, ils essaieraient sans doute de la conclure dès aujourd'hui et sur des bases acceptables pour nous. Mais s'ils savent qu'ils ne pourront décider aucun gouvernement à une paix qui ne serait qu'une trêve destinée à être employée par l'Allemagne à organiser les forces latentes qu'elle aurait incorporées, ils espèrent faire forcer la main aux gouvernements qui ne peuvent manquer d'y voir clair par les masses dont la vision est au contraire confuse. Ils escomptent le triomphe de l'autorité qu'ils représentent sur le gouvernement de consentement et d'opinion que représentent leurs ennemis: ceci soit dit en passant pour ceux qui ne veulent pas voir que la démocratie subit en ce moment, bon gré, mal gré, son épreuve décisive. De là l'usage qu'ils font de toutes les forces pacifistes, qui se prêtent à leur jeu sans mauvaise foi sinon sans danger. C'est Stockholm pour le socialisme, c'est la note pontificale pour le catholicisme. A côté des auxiliaires honnêtes et inconscients, l'Allemagne emploie le travail sournois qui s'est révélé partout et tout récemment chez nous-mêmes par des affaires scandaleuses qui ne donnent pas une haute idée de la résistance de notre organisme politique à certains virus. Faire parler vaguement, onctueusement, humanitairement de paix, déterminer la volonté de la paix en dehors de toute idée précise sur ses conditions; faire engager la question par la lassitude des masses et non par la prévision des gouvernements, tel est le jeu de toute la politique allemande. C'est pourquoi des manifestations publiques comme celle du Pape ou celle de Stockholm devaient être combattues, et vigoureusement écartées comme des soporifiques dangereux.

On peut préparer la bonne paix par des négociations très discrètes, d'abord entre Alliés et ensuite avec certains des adversaires; des tiers peuvent être utiles en s'associant tout aussi discrètement à ce travail strictement diplomatique, mais on ne peut que combattre avec toute la vigueur qu'inspire le sentiment du danger le pacifisme de manifestes, de tribune, ou de journaux plus ou moins innocemment associés au jeu allemand.

Mais surtout il faudrait éclairer l'opinion. Rien n'a été fait chez nous pour la former avant la guerre et rien pendant tandis que l'on voit l'Allemagne ajouter au formidable gavage nationaliste qui fait le fond de l'éducation prussienne une prédication méthodique menée en ce moment même sur le front et à l'arrière. Chez nous le travail d'opinion du gouvernement s'est borné, et parfois même sans l'accomplir suffisamment, à l'œuvre purement négative de la censure;

C'est un redoutable danger à l'heure où l'existence même du pays dépend de la constance de l'opinion. Celle-ci n'est ni lâche ni bête et il serait facile de lui faire comprendre comment se pose le problème dans toute son ampleur: elle est parfaitement capable, pour en revenir à l'Orient qui nous concerne plus particulièrement de voir que, malgré tout le dépit que peut nous causer la banqueroute russe, ce qui se sera fait de l'Orient affecte aussi directement notre vie qu'un cyclone qui se forme à des milliers de milles marines de nos côtes affecte notre agriculture. Ce sont des vérités que l'on doit rappeler et que l'on peut faire admettre même au moment où l'« ennemi est encore à Saint-Quentin »

R. C.

LA GUERRE EN ORIENT

Les Russes en Arménie et à la frontière de Perse.

Les opérations ont été encore plus arrêtées dans les montagnes d'Arménie et de la frontière de Perse par l'atonie de l'armée russe qu'en Mésopotamie par la rigueur de la saison d'été. On s'attendait à ce que celle-ci, qui rend les hautes régions favorables à des mouvements militaires, fût marquée par quelque activité de la part des troupes russes mais il n'en a rien été, malgré que le général Youdénitch ait repris le commandement de l'armée dite du Caucase. Au commencement de juillet la situation des Russes se dessinait même d'une façon très fâcheuse: attaqués sur toute la longueur de la frontière de Perse, au Sud de Souleimanieh, ils reculaient

partout et évacuaient les points de Pendjvine et plus au sud de Khanikine et de Kasr-i-chirine. Ce mouvement qui, disaient les communiqués russes, avait été rendu nécessaire par la « pression des Turcs », a rompu le contact qui s'était établi environ trois mois plus tôt entre les troupes du général Baratov descendu, comme nous l'avons dit, de Perse et les contingents anglo-indiens de sir Stanley Maude. Ce contact n'avait d'ailleurs jamais été très fortement assuré et les Russes qui sont en petit effectif n'étaient guère sortis de la zone montagneuse de la frontière.

Vers le milieu du mois d'août les troupes russes ont paru montrer un peu plus de vigueur et, dans la région du Sud d'Erzindjian, elles ont avancé et occupé une série de villages tandis qu'elles reprenaient une partie du terrain perdu près de Pendjvine, à environ 130 kilomètres au Nord de Khanikine. Mais il ne s'est agi là que de mouvements de peu d'importance et malheureusement ce front est resté inactif pendant presque toute la saison favorable qui vient de se terminer : on annonçait en effet dès les derniers jours de septembre que des chutes de neige importantes avaient déjà eu lieu dans les hautes régions de l'Arménie.

En Mésopotamie.

Les troupes de sir Stanley Maude qui n'avaient pas eu d'engagement important avec l'ennemi depuis la fin d'avril, époque à laquelle s'était arrêtée la marche en avant poursuivie après la prise de Bagdad le 11 mars, ont recommencé à manifester de l'activité en pleine canicule : le 11 juillet, un de leurs détachements quittait Féloudja, sur l'Euphrate, occupé le 19 mars, et, remontant le fleuve, atteignait le point de Remadiéh à une quarantaine de kilomètres en amont. Un combat assez violent s'y produisait pendant lequel les Turcs étaient entièrement battus. La marche en avant fut cependant arrêtée en raison de la chaleur excessive. Elle a été reprise à la fin de septembre : le 28 et le 29, les Turcs, attaqués de front tandis que la cavalerie les tournait, étaient complètement battus. Ils ont perdu près de 4.000 prisonniers, y compris leur commandant, Ahmed bey, et tout son état-major.

Le 20 août, dans une direction tout opposée, c'est-à-dire sur le Diala, à une centaine de kilomètres au Nord Est de Bagdad, les Anglais reprenaient le bourg de Chehrabane. Ce point avait déjà été occupé le 23 mars 1917 par les troupes anglaises marchant à la rencontre du général Baratov qui venait de Perse. Mais, par suite du recul des Russes dont nous venons de parler, le général Khanil pacha avait repris possession de cette partie du cours du Diala. La rencontre du 20 août, qui a rendu Chehrabane aux Anglais et rejeté les Turcs dans les montagnes de Hamrine, où ils s'étaient réfugiés au milieu de mars, a été pour l'ennemi un échec très sensible.

Bien qu'assez peu étendues, ces opérations sont remarquables en raison de la saison pendant

laquelle elles ont été entreprises. Et cependant jamais, de mémoire de Bagdadi, la température n'avait été aussi élevée en Mésopotamie. Mais l'organisation du corps expéditionnaire anglais, muni de glace, de fruits, de légumes, de tentes confortables et de tout le nécessaire, a fait de si grands progrès que le nombre des malades a été inférieur sensiblement cette année à ce qu'il était en 1916. Nous nous éloignons de plus en plus du moment où l'expédition anglaise en Mésopotamie était une aventure dont la conception, l'exécution et les moyens se révélèrent si insuffisants et aboutirent à la catastrophe de Kout-el-Amara.

En Palestine.

La saison d'été, et aussi le renforcement des troupes turques qui ont pu dégarnir le front d'Arménie pour renforcer celui de Gaza, ont amené un arrêt à peu près complet des opérations sur le front de Palestine. Les deux armées en présence, qui semblent avoir des effectifs à peu près équivalents, sont fortement retranchées et couvertes par des réseaux de fils de fer. Ces deux lignes qui se contiennent, s'étendent de la côte jusque vers Bir-es-Cheba. Sur tout ce front il ne peut donc y avoir que des opérations de détail : bombardements violents, raids de tranchées, comme ceux qui se produisent sur les fronts organisés de même en France et en Belgique. Il semble d'ailleurs qu'au point de vue de l'artillerie et aussi au point de vue de l'activité des patrouilles les Anglais soient supérieurs à leurs adversaires, très courageux dans la défensive, mais généralement apathiques, bien que le commandement allemand tende sans cesse à insuffler aux Turcs une activité qui n'est pas dans leur tempérament. La plus violente de ces petites attaques locales s'est produite le 20 juillet, jour où les Anglais pénétrèrent dans les tranchées turques, tuant 102 hommes et faisant 17 prisonniers. A l'Est de Bir-es-Cheba, en terrain libre, il se produit de temps à autre des rencontres entre les cavaleries qui se tendent des embuscades.

Il est certain que si un renfort arrivait d'un côté ou de l'autre sur ce front de Palestine les choses pourraient rapidement changer et obliger un des deux adversaires, menacé d'être tourné, à reculer. L'avantage est cependant aux Anglais, maîtres de la mer d'où ils peuvent rendre la situation difficile au flanc droit des Turcs. Nous ne savons pas de quelles disponibilités pourraient user les Anglais pour prendre l'avantage numérique de ce côté, mais il semble que, du côté ennemi, il y ait en réserve générale du côté d'Alep et de Koniah quelques divisions turques.

Les Anglais ont paru, pendant cet été, manifester une certaine inquiétude à l'idée de voir les Allemands organiser une offensive concertée avec les Turcs en Mésopotamie et en Palestine. Le général de Falkenhayn aurait le commandement suprême des forces turques dans les régions arabes et il semble que le voyage très flatteur accompli par Djemal pacha en Allemagne, ait

en partie pour but de masquer soit sa subordination au commandement allemand, soit même son éloignement de l'armée de Syrie. Cependant le combat du 29 septembre près de Remadieh sur l'Euphrate ne révèle pour l'instant du côté turco-allemand aucune supériorité de commandement ni de moyens d'action.

Au Nord du Hedjaz.

Au commencement de juillet, les troupes du chérif de La Mecque, devenu roi du Hedjaz, commandées par le chérif Nasser ibn Hussein, fils du chérif, ont pris l'offensive contre les postes turcs qui gardaient le chemin de fer de Médine dans la région de Maan. Elles ont remporté un succès complet avec l'aide, semble-t-il, d'un ou deux officiers politiques anglais détachés du corps expéditionnaire de Palestine. La ville de Maan a été entourée et la garnison turque enlevée. Les Arabes se sont avancés au Nord jusqu'à Tofileh, à une trentaine de kilomètres au Sud-Est de la Morte, dans la grande dépression de l'Arabah qui la continue vers le golfe d'Akaba, poste qu'ils ont occupé, poussant ensuite assez loin vers l'Ouest pour entrer en contact avec les avant-gardes des troupes anglo-égyptiennes qui gardent la péninsule du Sinaï.

Les troupes turques ont perdu 700 et 600 prisonniers, dont 20 officiers. Le chemin de fer du Hedjaz a été coupé sur une grande longueur et tout retour offensif des forces ottomanes a été rendu ainsi beaucoup plus difficile. L'isolement des garnisons de Médine et encore beaucoup plus du corps turc qui opère dans l'Yémen a été rendu plus complet. Reste à savoir, il est vrai, si, dans la saison fraîche qui commence, les Turcs auront des disponibilités pour reprendre la marche sur le Hedjaz dont le succès aurait pour eux tant d'importance politique. Cela dépend à la fois des effectifs que le commandement turco-allemand pourra retirer du front d'Arménie où l'inactivité russe a continué et aussi de celles que les Anglais pourront rassembler au Sud de la Palestine.

Dans le protectorat d'Aden.

La situation militaire des Anglais devant Aden ne présente sans doute aucun danger mais elle n'est pas brillante et peut avoir des inconvénients politiques. Elle a amené le 20 juillet Lord Lamington à adresser dans la chambre des Lords une question au Gouvernement et Lord Curzon répondant à ce dernier a constaté que les Turcs occupent toujours Lahedj et le pays avoisinant, mais qu'ils ne peuvent menacer Aden ni même Cheikh Othman. Lord Curzon a ajouté que des engagements de patrouilles et des échanges de coups de canons ont lieu fréquemment.

Pour comprendre cette situation il faut se rendre compte de ce que Lahedj, point qui n'est qu'à une quarantaine de kilomètres d'Aden, a été occupé dès juin 1915 par Ali Saïd pacha, gouverneur turc du Yémen qui descendit alors des

montagnes ; il rencontra à Lahedj un petit détachement de la garnison d'Aden qui fut battu et si bien rejeté en arrière que les Turcs s'emparèrent même de Cheikh Othman à moins de douze kilomètres de la citadelle d'Aden. Le sultan de Lahedj un des chefs les plus loyaux du protectorat britannique, fut tué et la reprise par les Anglais de Cheikh Othman quelques jours plus tard ne parvint pas à rétablir leur prestige puisque depuis lors les Turcs, sont toujours restés à Lahedj, entretenant comme on le voit une guérilla constante contre la garnison d'Aden.

Cette situation ne peut s'expliquer que par une réconciliation de l'Iman Yahia, le chef Yémanite, avec les Turcs et elle est certainement très nuisible au prestige de l'Angleterre. Un certain nombre d'Anglais se demandent s'il ne serait pas possible de venir à bout de cette troupe turque qui se trouve si loin de toute base et incapable de recevoir le moindre renfort ou le moindre convoi de munitions, surtout depuis le moment où l'insurrection du Hedjaz a complètement chassé les Turcs de toute la côte nord-est de la mer Rouge.

L'ENTRÉE

DE

LA CHINE DANS LA GUERRE

La Chine a déclaré la guerre à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie le 14 août. Cette décision a été motivée par le fait que ces puissances n'ont pas renoncé aux méthodes barbares de guerre navale annoncées par l'Allemagne le 31 janvier 1917.

Voici le texte annonçant la déclaration de guerre et qui a été remis le 17 août au ministère des Affaires étrangères par le ministre de Chine à Paris. C'était un télégramme de Pékin, daté du 14 et adressé à la Légation chinoise à Londres :

Le Gouvernement chinois, considérant que sa protestation contre la politique sous-marine adoptée par les puissances centrales a été sans effet, a rompu les relations diplomatiques avec l'Allemagne. Il espérait que la condamnation générale de cette politique en amènerait la modification. Mais il voit maintenant que son attente ne peut être réalisée. Le Gouvernement, inspiré par le désir de soutenir le Droit international, de protéger la vie et la propriété des Chinois, déclare que l'état de guerre existe entre la Chine et l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie à partir de dix heures du matin le 14 août. Il se conformera à toutes les obligations de la Convention de La Haye et des autres accords internationaux relativement à la conduite humaine de la guerre. Ce document était signé du ministère de Affaires étrangères.

La déclaration de guerre n'est que la suite logique de l'attitude que le gouvernement chinois prit dès la notification par l'Allemagne de la guerre sous-marine sans restrictions. Dans les premiers jours de février, le ministre des Etats-Unis à Pékin invitait Touan Tchi Djoëi, le pre-

mier ministre, à adopter, à l'égard de l'Allemagne, une attitude analogue à celle que prenait le président Wilson. Écoutant cette invite le gouvernement de Pékin adressait à l'Allemagne une note la menaçant de rupture au cas où cette puissance n'amendrait pas ses méthodes de guerre sous-marine. N'ayant pas reçu de réponse satisfaisante la Chine rompit en effet les relations diplomatiques le 12 mars. L'attitude de l'Allemagne n'ayant pas changé, la déclaration de guerre devait s'ensuivre, d'autant plus que celle des Etats-Unis à l'Allemagne se produisit dans les premiers jours d'avril.

*
*
*

Ce court historique montre quelle influence a été déterminante sur les décisions du gouvernement de Pékin. Ce n'est pas une nouveauté pour les lecteurs de *L'Asie Française* que l'indication de l'autorité particulière dont n'ont cessé de jouir ces dernières années les Etats-Unis en Chine où les Américains sont considérés comme les partisans les plus sincères de l'intégrité chinoise.

Il est vrai qu'il fallait, pour que la Chine pût suivre les invites de cet ami, que Pékin ne sentît pas l'opposition du Japon, très écouté lui aussi par les gouvernants chinois bien que cela ne soit pas exactement pour les mêmes raisons. Le Japon n'a pas toujours, à vrai dire, paru très désireux que la Chine participât à la guerre. On a pu croire qu'il n'aimait pas lui voir jouer un rôle international en échange duquel elle pourrait solliciter des garanties et plus tard des appuis qui encombreraient la politique extrême-orientale. Mais on a dû, à la réflexion, penser à Tokyo que ce fait se produirait de toutes manières et peut-être plus encore si le Japon prenait dans cette circonstance une attitude d'empêcheur dont il serait trop facile d'incriminer les motifs. Et, qui plus est, la politique japonaise se trouve en ce moment dirigée par un homme dont la vision ne se borne pas à l'Extrême-Orient, qui a des vues universelles, qui connaît les facteurs actuels et éventuels de la politique occidentale; et le vicomte Motono, ministre des Affaires étrangères, a sans doute contribué à la bonne volonté marquée par le Japon à la Chine dans la question de la déclaration de guerre à l'Allemagne.

Parlant au mois de juin devant la Diète, réunie dans sa XXXIX^e session, le vicomte Monoto a commencé par exprimer sa satisfaction de « l'entrée des Etats-Unis dans notre camp » et affirmer que par suite de cet événement « les relations si cordiales existant entre nos deux pays ont une tendance de plus en plus marquée à se resserrer encore davantage en unissant mutuellement tous nos efforts avec la plus grande sincérité »; puis il a parlé en ces termes relativement à la rupture entre la Chine et les puissances centrales :

La rupture des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Allemagne a été le prélude de semblables ruptures d'un grand nombre des Etats neutres avec l'Alle-

magne. Celle qui nous intéresse le plus a été la rupture des relations diplomatiques entre la Chine et l'Allemagne. Je crois devoir vous donner quelques éclaircissements sur l'attitude que le gouvernement impérial a dû prendre sur cette question qui, je n'ai pas besoin de vous le dire, présente pour nous une très grande importance.

Les Etats-Unis ayant rompu leurs relations avec l'Allemagne, en informèrent les autres nations et invitèrent en même temps les puissances neutres à agir de la même façon.

Etant donné les relations d'étroite intimité existant entre la Chine et le Japon, le gouvernement chinois nous a demandé notre opinion à ce sujet. Cette question méritant une sérieuse considération, nous l'avons mûrement examinée et avons répondu à la Chine qu'il serait de son avantage d'adhérer à l'invitation du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.

L'Allemagne ayant brusquement foulé aux pieds les droits des puissances neutres, les Etats-Unis se virent dans l'obligation de rompre leurs relations diplomatiques avec elle. Du moment que la Chine ne pouvait obtenir une assurance satisfaisante de la part de l'Allemagne, il était tout naturel que le gouvernement chinois rompît les siennes, ne fût-ce que pour sauvegarder ses droits d'Etat indépendant. Si nous envisageons cette question du point de vue japonais, le fait étant incontestable que l'Allemagne se livrait à des machinations dangereuses contre le Japon et les puissances alliées tant sur le terrain politique que sur d'autres, et procédait activement à des préparatifs d'avenir dans le même but, il était à souhaiter pour nous que la Chine rompît, dans tous les cas, ses relations diplomatiques avec l'Allemagne.

C'est pourquoi, me plaçant au double point de vue de la Chine et du Japon, j'ai franchement exposé au représentant chinois l'opinion du gouvernement impérial dans ce sens.

Le 14 mars, nous avons reçu la communication officielle du gouvernement chinois nous notifiant la rupture de ses relations diplomatiques avec l'Allemagne. En nous faisant cette communication, le gouvernement chinois a déclaré que les motifs qui l'ont poussé à rompre avec l'Allemagne étaient basés sur les principes humanitaires et le droit des gens et qu'il ne faisait pas de la rupture de ses relations une condition d'échange d'intérêts avec les puissances de l'Entente. Il pria cependant le gouvernement impérial de prendre en considération ses *desiderata* sur la question de l'élévation des droits de douane, la suspension du paiement des indemnités de l'affaire des Boxeurs et la modification de certaines dispositions arrêtées au même moment.

Cette note a reçu de la part du gouvernement impérial la plus sérieuse considération, mais aucune réponse ne pouvait être donnée à la Chine sans accord préalable de toutes les puissances intéressées.

A cet effet des échanges de vues eurent lieu entre ces dernières et, le 31 mars, les représentants étrangers à Pékin se sont réunis pour prendre certaines décisions à ce sujet. Les négociations, tant avec le gouvernement chinois qu'avec les puissances alliées, étant encore pendantes, il ne me reste qu'à vous prier de vouloir bien prendre en considération ce qui précède, si je ne puis vous donner pour le moment plus de détails sur cette question.

Après avoir rompu ses relations diplomatiques avec l'Allemagne, la Chine devait elle pousser plus loin son action contre cette puissance et lui déclarer la guerre? C'était au gouvernement chinois à examiner s'il devait prendre cette décision ou non. Je regrette infiniment que la Chine n'ait pu arriver encore à une solution définitive de cette question par suite de dissensions politiques d'ordre purement intérieur. Cette question a une grande importance tant au point de vue du Japon et de la Chine que de celui de toutes les

Puissances alliées de l'Entente. Il s'agit de détruire dans ses fondements mêmes la cause primordiale des dangers que fait courir la puissance de notre ennemi commun à la paix et à la tranquillité en Extrême-Orient. Je souhaite ardemment que les hommes d'Etat de notre amie et voisine puissent arriver à résoudre la crise intérieure actuelle le plus tôt possible et décider l'entrée en guerre de la Chine contre l'Allemagne. En prenant résolument cette décision et en s'associant franchement à la défense des droits les plus sacrés de l'humanité entière, je suis fermement convaincu que la Chine attirera vers elle l'estime et la sympathie de toutes les puissances luttant pour le triomphe de la grande cause commune.

Il était impossible d'indiquer plus nettement que la rupture entre la Chine et les puissances centrales était, pour le gouvernement japonais comme pour le gouvernement chinois, la suite de la décision américaine et de montrer aussi que la politique du Japon, sollicité dans cette circonstance par les Etats-Unis, avait été surtout inspirée par le désir de rendre service à l'Amérique et aux Alliés en général. Des raisons de cette manière d'agir du gouvernement japonais nous parlons dans notre article sur la question de l'intervention japonaise.

Bien que la déclaration de guerre fût, comme on l'a vu plus haut, la conclusion logique de l'attitude prise par le gouvernement chinois et que ce dernier dût y être encouragé par l'accord des deux puissances les plus influentes en Chine, « les dissensions politiques d'ordre purement intérieur » que le vicomte Motono avait déclaré déplorer retardèrent, pendant près de deux mois encore après son discours, la démarche définitive attendue. On n'en sera pas surpris si on se rappelle que, dans l'intervalle, ces troubles intérieurs étaient allés jusqu'à la tentative de restauration de la dynastie mandchoue. Dès le 19 mai cependant, la Chambre des députés avait voté une résolution déclarant qu'elle n'était pas opposée à l'entrée de la Chine dans la guerre, mais refusant d'examiner la question tant que les difficultés constitutionnelles alors pendantes n'auraient pas été résolues. La question de la guerre, sur laquelle aucun des partis en présence semblait d'ailleurs n'avoir de principe arrêté, comme nous l'a indiqué l'auteur de l'article « L'anarchie chinoise et la guerre » publié dans notre dernier numéro, n'était qu'un des facteurs des intrigues intérieures. Lorsque celles-ci se sont apaisées par le succès du parti militaire du Nord, sur les parlementaires aussi bien que sur Tchang Tchoun, cette question a pu enfin se résoudre. Au milieu de juillet Touan Tchi Djœï était redevenu premier ministre et peu après Feng Kouo Tchang passait de la vice-présidence à la présidence de la République. On annonçait le 3 août que le nouveau cabinet s'était prononcé à l'unanimité pour la guerre qui, nous l'avons dit en commençant, fut déclarée le 14 août.

* * *

Quelles raisons, en dehors des personnelles qu'ils pouvaient avoir, étaient-elles de nature à décider les gouvernants de Pékin?

Il en est, dont on n'a pas parlé, mais qui se devinent. Autant qu'ils ont le souci des intérêts généraux de leur pays et qu'ils peuvent lui obéir dans l'instabilité et l'impuissance où ils se débattent, des dirigeants chinois ne sauraient manquer de désirer de voir la Chine, surtout sans encourir aucune dépense ni aucun risque, être partie à la politique générale. Ils peuvent espérer qu'elle s'acquerra dans cette participation des titres à exploiter quelque jour. Sa situation sera rehaussée du fait qu'elle deviendra l'alliée du Japon, non en subordonnée, mais à côté des grandes puissances occidentales. Ce sont même ces perspectives qui rendaient antipathique à certains Japonais, dont les vues sont trop bornées à l'Extrême-Orient où ils aiment considérer un « homme malade », l'idée d'une intervention chinoise.

De vieux griefs ont pu contribuer quelque peu à déterminer celle-ci ou du moins à la rendre agréable aux Chinois qui ont de la mémoire : c'est l'Allemagne qui, occupant Kiao-tchéou en 1898, a donné le signal des « prises à bail » en Chine. En 1900, elle s'est distinguée par l'odieuse férocité de son corps expéditionnaire dans le Tchéli, par une politique de « Hun » théâtralement commandée à ses troupes par le Kaiser.

D'autre part, il est des avantages que la Chine pouvait saisir directement à l'ennemi, tout d'abord celui de s'affranchir de la nécessité de payer les intérêts des emprunts faits en Allemagne et surtout de rembourser les annuités allemandes de l'indemnité de 1901, de mettre la main sur les concessions allemandes de Tientsin et de Hankéou et sur la concession autrichienne de ce dernier port ouvert. Il y a, en outre, des concessions de chemins de fer accordées à des Allemands, en dehors des lignes du Chantoung où la place a été prise par les Japonais après la conquête de Tsingtao, et que les Chinois pouvaient reprendre, quitte à les restituer à la paix plus ou moins modifiées dans l'intérêt de la Chine. La liquidation de la situation des Allemands en Extrême-Orient n'était pas sans bénéfices certains pour les Chinois.

Enfin les Alliés ont offert à la Chine plusieurs avantages, ceux-là mêmes qui ont été énumérés dans le discours du vicomte Motono : la suspension du paiement de l'indemnité des Boxeurs — suspension limitée à la moitié en ce qui concerne l'indemnité russe qui est le double de celle des autres puissances — la revision du tarif douanier chinois de manière à l'élever à 50/0 *ad valorem*. L'accord n'est pas encore entièrement fait entre les Alliés et le gouvernement chinois en ce qui concerne ces avantages : les Alliés demandent que les intérêts ennemis en Chine soient traités de manière à ce que l'intervention chinoise pèse autant que possible sur l'avenir commercial et, partant, sur les décisions des empires du Centre.

Mais, quoi qu'il en soit des détails, on voit bien que la Chine n'avait qu'à gagner à une intervention qui ne peut pas lui coûter un taël tout en lui

rapportant des bénéfices financiers certains. Le seul danger serait des représailles en cas de victoire de l'Allemagne, mais il était clair depuis longtemps que l'on ne pouvait raisonnablement attendre aucune solution de la guerre qui laisserait l'Allemagne en situation d'aller d'ici longtemps faire blanc de son épée en Extrême-Orient.

* *

Quant à l'avantage que les Alliés pouvaient avoir, il est divers. Il porte sur la guerre et sur l'après-guerre, en apportant aux ennemis de l'Allemagne certains moyens de la combattre, de lui nuire et de peser sur ses décisions, et si la guerre se prolonge encore, de s'emparer des places qu'elle avait prises sur le marché chinois.

Le moyen d'action le plus immédiat que la Chine pouvait mettre à la disposition des Alliés était de leur livrer les navires allemands et autrichiens réfugiés dans les ports chinois. C'est une quarantaine de mille tonnes qui servent aux Alliés à remédier aux pertes que leur inflige la guerre sous-marine. En outre, comme nous l'avons fait déjà observer, l'intervention de la Chine peut favoriser le recrutement de travailleurs qui seraient utiles soit derrière le front, soit dans nos usines. A cet égard les capacités de l'immense population chinoise sont très grandes et l'on ne voit guère que la question des transports qui puisse les limiter. Il paraîtrait même que le gouvernement chinois, mettant une réelle coquetterie à sa participation à la guerre, voudrait qu'elle soit effective et proposerait l'envoi de quelques corps de troupes spéciaux tels que compagnies du génie, dont le concours, même s'il ne s'agit pas de contingents nombreux, n'est pas à dédaigner dans une guerre de travaux et de matériel comme celle que nous devons mener à bien.

D'autre part, l'intervention de la Chine prive l'Allemagne de certains moyens financiers qui, à vrai dire, étaient beaucoup moins utilisables depuis que les Etats-Unis sont entrés en guerre. Après le commencement des hostilités en Europe les Allemands ne pouvaient plus que très difficilement et par les voies les plus détournées faire rentrer les fonds qui leur étaient dus sur les 400 millions de marks environ représentés par la participation allemande aux emprunts chinois de 1895, 1896, 1898, 1905, 1908, 1910, 1911 et 1913, non plus que l'annuité de paiement de l'indemnité pour l'affaire des Boxeurs qui s'élève encore à un peu plus de 255 millions de marks. Tout cet argent qui ne pouvait plus parvenir en Europe servait à nouer des intrigues en Amérique, en Chine et, en partant de ces deux pays, dans l'Inde : c'était un moyen de causer des difficultés aux Alliés dans des régions où une action directe de l'Allemagne était absolument impossible. A cet égard l'intervention chinoise est donc un soulagement pour les gouvernements alliés et en particulier pour la France en Indochine et encore plus pour l'Angleterre dans l'Inde.

* *

Lorsque l'on examine l'intérêt que les Alliés ont à l'intervention de la Chine il faut arrêter son attention sur la perte économique qui peut être infligée aux Allemands en Chine et qui n'est pas négligeable. Ce peut être un moyen d'exercer une pression sur l'ennemi pour le déterminer à signer une paix convenable, et, s'il l'ajourne, de récupérer dans une certaine mesure à ses dépens les sacrifices que les Alliés auront dû faire. Il est même très possible que cette considération n'ait pas été étrangère à l'attitude prise dans la question de l'intervention chinoise par le Japon, le plus proche voisin de la Chine et dont les nationaux sont particulièrement bien placés pour prendre la place que l'éviction des Allemands rendrait disponible.

Les Allemands avaient fait un grand effort en Chine : le nombre de leurs maisons de commerce était d'environ 160. Ils avaient commencé à créer quelques industries à Fou-tchéou, à Hankéou et à Tien-tsin. Ils avaient quelque 500 écoles. Une colonie de 4.000 Allemands répartis sur l'ensemble du territoire chinois donnait le personnel voulu aux entreprises industrielles et commerciales ainsi qu'aux œuvres allemandes sur le territoire chinois.

La liquidation des affaires allemandes en Chine est une entreprise à laquelle une partie des colonies étrangères n'était d'ailleurs pas au fond favorable. Les Allemands avaient réussi à se faire les commissionnaires d'un grand nombre d'industries des pays concurrents. Beaucoup d'intérêts de sujets des pays alliés se trouvaient mêlés aux intérêts des maisons allemandes établies en Extrême-Orient. C'est ainsi que les Allemands contribuaient très largement à la vente des cotonnades du Lancashire et que les milieux cotonniers de Manchester manifestèrent au début de la guerre une résistance déterminée et pendant assez longtemps efficace à l'extension à la Chine de l'interdiction du commerce avec l'ennemi. D'autre part les banques étrangères avaient pris l'habitude de faire de grandes facilités aux commerçants allemands et, si elles avaient voulu liquider rapidement l'actif de ceux-ci, réaliser les marchandises qu'ils avaient en magasins et leurs immeubles, les établissements qui leur avaient fait des avances auraient été exposés par cette liquidation trop pressée et se faisant à vil prix à perdre une partie notable des sommes avancées.

C'est en effet un point sur lequel il convient d'attirer l'attention que les Allemands ont dû une partie de leur succès au crédit qu'ils ont trouvé auprès des banques étrangères : chose remarquable, il n'y avait encore à la veille de la guerre qu'une seule banque allemande en Chine, la Deutsch Asiatische Bank. Celle-ci avait un faible capital, elle s'occupait surtout d'opérations de trésorerie pour l'administration de la colonie allemande de Tsing-tao et des concessions allemandes de Hankéou et de Tien-tsin. Outre cette activité très limitée elle ne s'occupait guère que

d'affaires d'intérêt gouvernemental (emprunts d'Etat chinois, concessions de chemins de fer et de mines, emprunts de provinces). Elle est très rarement intervenue dans les transactions privées en dehors des temps de crise comme en 1908 où elle fut sollicitée par la Légation et les Consulats d'Allemagne d'aider à sauver les maisons allemande. Mais celles-ci trouvaient une aide beaucoup plus habituelle dans des banques d'autres nationalités; c'est ainsi que la Hongkong and Changhaï Banking Corporation passait pour être devenue par sa clientèle une banque en grande partie allemande. Elle avait d'ailleurs dans son conseil d'administration et dans son corps d'actionnaires un nombre respectable de sujets allemands. Tandis que le commerce anglais avait une tendance à s'adresser de plus en plus à la Chartered Bank of India, Australia and Japan, comme la Hongkong and Changhaï, la Banque russo-chinoise, la Banque de l'Indochine et la banque belge pour l'étranger avaient aussi une clientèle parmi les maisons de commerce allemandes.

Il faut dire que celles-ci tentaient les banques par l'activité avec laquelle elles faisaient travailler les capitaux, elles représentaient l'élément étranger le plus entreprenant en Chine. Là comme ailleurs, la méthode des Allemands, leur étude des langues et du milieu, leur souci de fournir exactement à la clientèle ce qui peut lui plaire et leur étroite entente avec les compagnies allemandes de navigation leur avaient assuré un prompt succès. Les Allemands faisaient des affaires de tous genres et ne se spécialisaient pas, comme certains commerçants étrangers et il en résultait pour eux une largeur d'affaires qui, non seulement leur faisait trouver plus facilement du crédit et diminuait l'importance relative de leurs frais généraux, mais encore leur permettait de concurrencer les étrangers dans les opérations dont ils avaient la spécialité. On peut citer par exemple les maisons Carlovitz, Siemssen et Arhbold Karberg qui faisaient le plus gros chiffre d'affaires de soie avec Lyon en raison des facilités qu'elles avaient pour négocier le papier qui couvrait l'achat de cette matière première aux indigènes par suite de la confiance qu'elles inspiraient aux banques et du crédit qu'elles trouvaient auprès d'elles.

Sans doute les méthodes allemandes n'étaient pas sans inconvénients. Il avait été nécessaire pour les Allemands, qui trouvaient les places déjà prises, de susciter pour ainsi dire des clients en faisant des crédits à des maisons de second ordre qui n'étaient pas liées aux commerçants anglais depuis longtemps établis sur la place. Ils avaient suivant l'expression vulgaire, gâté le métier en Chine par un large abus du crédit en se dessaisissant, avant d'en avoir encaissé le montant, des marchandises en faveur des acheteurs chinois ou en consentant des avances à leurs fournisseurs indigènes. Par suite la Chine, qui était jusqu'à ces dernières années un des pays les plus sains pour les transactions commerciales,

où les banqueroutes et les faillites étaient extrêmement rares, en raison de la solidarité des *guildes* de marchands, et de petite importance du fail de l'obligation pour les banques et négociants d'apurer leurs comptes à la fin de chaque année, a été fâcheusement changée par l'effet des facilités excessives que faisaient aux commerçants indigènes des maisons allemandes. Il en est résulté des crises graves dont le marché d'Extrême-Orient a souffert et dont le krach de 1908, si fort particulièrement à Tien-tsin, a été un épisode. Les maisons allemandes, plus aventurées que les autres ont failli y succomber et elles ne s'en seraient pas tirées sans un concours des banques qui les avaient aidées à lancer leurs affaires. Mais néanmoins, il faut reconnaître tout ce qu'il y avait de solide dans cet effort des Allemands. En tant que commissionnaires surtout, ils s'étaient montrés sans rivaux en Chine comme ailleurs et ils avaient si bien su prendre les indigènes qu'ils tendaient à devenir les intermédiaires obligés de toutes les importations et exportations.

La perspective de perdre le marché chinois si plein de promesses n'a pu manquer d'être pour les Allemands extrêmement pénible: s'ajoutant à la rupture avec les Etats-Unis et à la menace de rupture avec les principales républiques de l'Amérique du Sud, elle constitue pour l'Allemagne qui se proclame toujours victorieuse un immense passif de la guerre et donne aux Alliés, comme nous le disons par ailleurs, des « gages économiques » à opposer aux gages territoriaux dont les gouvernants de Berlin et la presse germanique ne cessent de faire état.

Assurément l'utilisation de ces gages pour imposer la paix à l'Allemagne rendra plus mince le profit d'après-guerre que l'entrée en guerre de la Chine peut assurer aux Alliés. Pour en user il faut en effet que ceux-ci mettent dans la balance, parmi les avantages qu'ils peuvent accorder à l'ennemi, la reprise des relations économiques normales avec la Chine et les grands marchés d'outre-mer. Cette reprise serait donc une des conditions de la paix que l'emploi de ce moyen contribuerait à imposer aux puissances centrales. Il n'est pas douteux cependant que la perturbation apportée aux affaires des Allemands et l'inaction imposée à ceux-ci pendant un certain temps donne aux concurrents des Allemands en Chine, et particulièrement aux Japonais, l'occasion de prendre des places qu'il sera difficile à nos ennemis de reconquérir plus tard. Cette élimination qui s'opère dans un certain nombre de pays deviendra d'autant plus étendue et grave que les hostilités, c'est-à-dire l'impossibilité pour les Allemands de faire des affaires, se prolongeront. C'est une raison de plus pour l'Allemagne de ne pas désirer éterniser les choses. Mais pour que ce moyen de pression ou de profits ait toute son efficacité, il faut évidemment que les affaires des Allemands en Chine soient absolument interrompues. Pour cela on ne voit guère qu'un moyen: l'expulsion ou l'internement des ressortissants ennemis. Jusqu'ici

la Chine n'a pas pris à cet égard des mesures suffisantes aux yeux des puissances alliées. Sans doute elle a opéré la saisie de quelques affaires allemandes : la *Deutsche Asiatische Bank*, par exemple, a été mise sous séquestre. Mais il faut attendre la généralisation de ces procédés pour que l'entrée en guerre de la Chine ait toute son efficacité et l'on comprend que les puissances alliées n'aient pas encore accordé au gouvernement de Pékin les avantages qu'ils lui ont promis pour le cas où il déclarerait la guerre : elles doivent attendre que cette déclaration de guerre ait un caractère aussi complet et aussi efficace que le permet l'éloignement où est la Chine du théâtre des hostilités.

LA QUESTION

DE

L'INTERVENTION JAPONAISE

La presse a recommencé au mois d'août à beaucoup parler de l'intervention d'une armée japonaise dans la guerre européenne. On sait que ces rumeurs reviennent par crises. Nous avons déjà dit que nous ne les croyions pas utiles à l'objet que des publicistes zélés ont en vue. Il ne semble pas, d'autre part, que les annonces faites par eux aient reposé sur rien de précis. Assurément la défaillance de la Russie rendrait une intervention militaire japonaise très désirable, mais une chose n'est pas assurée ni même probable parce qu'elle est désirable. C'est froidement, en considérant les faits, qu'il faut examiner les chances d'une coopération japonaise. Nous avons d'autant plus le droit de le rappeler que l'*Asie Française* ne s'est jamais départie de cette méthode et que, en ce qui concerne les perspectives de la guerre comme ses buts, elle a toujours eu soin non seulement de ne pas suivre les Capitaines Fracasse et les « bourreurs de crânes », mais même de se séparer d'eux nettement.

* *

La première chose à se demander est ce que le Japon peut attendre d'une participation à la guerre.

L'objet de la part très limitée qu'il y a prise jusqu'ici est si tangible que son intervention de l'automne 1914 ne pouvait surprendre aucune personne ayant quelque peu réfléchi aux conditions de la politique internationale. Rester neutre ne lui aurait profité ni moralement ni matériellement. Se tourner contre la Russie devenue alliée de l'Angleterre, c'était à la fois se donner d'une manière éclatante un très vilain rôle et se lancer dans des aventures illimitées, c'est-à-dire

adopter une politique contraire à toute la ligne suivie par le gouvernement de Tokyo depuis qu'on l'a vu entrer dans la grande politique internationale. Mettre la main sur une partie du littoral Pacifique de l'Empire russe, sur quelques îles de cet océan, peut-être sur une partie des possessions européennes de l'Asie méridionale était sans doute une entreprise matériellement réalisable dans les circonstances. Mais quels lendemains à une pareille piraterie ! C'était s'exposer à irriter l'opinion américaine, à amener une coalition du monde anglo-saxon et de la Russie contre le Japon coalition à laquelle l'Allemagne elle-même, toujours désireuse de se donner les allures de la nation dirigeante de l'Europe, aurait sans doute apporté avant longtemps une adhésion bruyante si même elle n'avait cherché à en prendre l'initiative. Au contraire, considérer que l'alliance anglaise invitait le Japon à entrer en lice, attaquer l'Allemagne qui fut l'instigatrice de la démonstration par laquelle, en 1895, le Japon fut obligé de reviser le traité de Shimonoséki, l'Allemagne, qui avait poussé la Russie à Port-Arthur et qui, de sa politique d'intrigues après la guerre sino-japonaise avait tiré une situation enviable à Kiao-tchéou et dans tout le Chantoung, c'était faire honneur à sa signature, prendre une revanche sur de vieux griefs, aller à un profit certain pour un effort et un risque très limités. La décision du gouvernement de Tokyo a donc été conforme au bon sens comme à la bonne foi.

Depuis la prise de Tsing-tao et des positions allemandes au Chantoung qui devait en être l'effet direct, le Japon a continué à trouver un avantage matériel et moral à rester en guerre et à adhérer au Pacte de Londres. A titre d'allié sa situation était plus claire et plus facile comme fournisseur d'armements à la Russie, et l'expansion du commerce japonais, qui, avec ses fournitures de matériel, a si fort changé la situation financière du Japon depuis trois ans, était facilitée dans l'Empire britannique par le fait que l'Alliance jouait. Sa coopération à la guerre a été pour le Japon une propagande excellente dans tous les pays de langue anglaise qui bordent le Pacifique et dont les lecteurs de l'*Asie Française* connaissent bien les dispositions traditionnelles peu bienveillantes aux Japonais. Ce serait une grosse erreur de méconnaître l'intérêt que présente pour tout Japonais intelligent cette propagande dont nous reparlerons plus loin. Les meilleures raisons justifiaient entièrement le petit effort naval et militaire par lequel le Japon a continué à participer aux opérations depuis la prise de Tsing-tao : expédition de matériel et de techniciens d'artillerie en Russie, d'une escadre qui aida à purger le Pacifique des navires de guerre allemands et à les envoyer se faire détruire par les Anglais dans le combat des îles Falkland, de petites unités pour aider à combattre les sous-marins dans la Méditerranée : tous services dans lesquels les Japonais ont montré cette valeur technique, cette exactitude et un courage dont ils se font une belle coquetterie.

**

Y a-t-il dans la situation un élément nouveau qui puisse les décider à passer de cette participation minimale à l'effort de guerre à une véritable intervention ?

D'aucuns ont cru le découvrir dans la défaillance russe : c'est évidemment pour nous une raison de désirer une aide japonaise plus substantielle, mais on ne voit pas que c'en soit nécessairement pour le Japon une de la donner à ses Alliés. Assurément la perspective d'une victoire de l'Allemagne serait très inquiétante pour le Japon : l'Allemagne avec sa manie d'« organisation » internationale et d'impérialisme serait sans aucun doute portée à faire servir son hégémonie en Europe à une politique mondiale dans laquelle elle essaierait d'entraîner, pour les distraire du souvenir de la guerre, ses ennemis actuels, et qui n'oublierait pas l'Extrême-Orient. Mais les événements de Russie ne préparent pas une victoire allemande : ils peuvent seulement causer un prolongement de la guerre et lui donner une issue moins nette et décisive. Si l'on considère la position du gouvernement japonais, on reconnaîtra que ce ne sont pas là des perspectives capables de le décider à intervenir en Europe. La désorganisation russe ne modifie guère la situation du Japon qu'en faisant disparaître pour un temps indéterminé l'équilibre oriental russo-japonais, qui s'était exprimé par une alliance entre les deux seules puissances ayant un réel poids militaire dans cette partie du monde, et qui s'associaient pour ne pas se disputer l'influence en Chine et au besoin pour tenir à l'écart les tiers qui viendraient gêner leur action dans ce pays. Cet effet de la révolution russe peut inspirer, comme son effet sur la guerre européenne, des sentiments divers au gouvernement japonais, mais on n'y voit pas pour lui une raison d'envoyer des soldats en Occident.

Un autre facteur nouveau pour le Japon est l'intervention des Etats-Unis et l'intensité de leur effort de guerre. Il est certain qu'une force nouvelle et énorme, que le conflit hispano-américain avait commencé à introduire en 1898 dans la politique universelle, y est définitivement entrée et qu'elle se donne les moyens d'y peser d'un grand poids. C'est un événement qui doit vivement affecter le Japon, car les Etats-Unis ont une large fenêtre sur l'Extrême-Orient, et qui est de nature à atténuer certaines des conclusions qu'on aurait pu tirer à Tokyo de l'effacement de la Russie comme facteur de la politique extrême-orientale.

Les Allemands s'en sont bien aperçus et ils interprètent la chose à leur avantage et selon leurs manies. Le raisonnement de leurs journaux est clairement inspiré par cette idée que l'on a ou que l'on veut avoir en Allemagne : le Japon tend à l'hégémonie en Chine, les Etats-Unis ont une politique contraire et ils tendent maintenant à devenir une grande puissance militaire, il y a donc conflit latent : ces deux forces se paralyseront et entreront en lutte. Et on s'efforce de

montrer au Japon que ses vrais intérêts sont du côté de l'Allemagne. Tout récemment encore les *Hamburger Nachrichten* écrivaient, après s'être moqués des espérances que les armements américains font naître dans les pays de l'Entente : « Ce qui est beaucoup plus intéressant et digne d'être noté est le fait que, selon toute apparence, les armements américains semblent déterminer au Japon un malaise croissant... La question d'une participation active de l'Amérique à la guerre européenne dépendra grandement des vues que l'on aura à Washington au moment décisif sur l'attitude du gouvernement de Tokyo. Il ne viendra pas à l'idée du gouvernement des Etats-Unis d'envoyer un demi-million d'hommes en Europe, avec de l'aviation et du matériel de guerre, si les Américains ne sont pas sûrs du Japon. Mais comment une telle sécurité peut-elle être acquise du moment où l'envoi de troupes américaines en Europe, coïncidant avec la participation de la flotte américaine à la guerre, donnerait au Japon une occasion admirable, qui ne se retrouverait sans doute plus jamais, de prévenir l'écrasement des projets japonais par les puissances anglo-saxonnes unies? »

A côté du besoin de chanter dans la forêt pour se rassurer et d'une manœuvre pataude pour tourner le Japon contre les Etats-Unis, il y a là chez les Allemands l'effet de cette idée incorrigible que les rivalités politiques doivent se résoudre, dès que l'occasion s'en présente, par une guerre préventive. C'est toute la morale ou plutôt toute l'immoralité du système qui a plongé l'Europe dans la tourmente, et qui est tellement ancré dans l'esprit à la fois pédant et naïf de l'Allemagne contemporaine que ses journaux, trouvant que cela va de soi, n'hésitent pas encore aujourd'hui à le formuler avec une manière de candide obscénité. Mais nous savons que le Japon a d'autres conceptions que celle de cette crudité politique. L'expérience a prouvé notamment dans son attitude en présence de l'exaspérante politique de la Russie en 1902 et 1903, qu'il essayait de résoudre les questions avant de se résigner à les trancher par la force, et tout montre qu'il cherche à concilier sa politique avec celle des Etats-Unis qui ne le menace de rien qui ressemble au péril que lui faisaient courir les entreprises russes en Corée venant après l'occupation de Port-Arthur par les forces du Tsar.

Le désir d'avoir et même d'affecter des relations excellentes avec les Etats-Unis est plus manifeste que jamais à Tokyo. Il trouve un écho évident à Washington. L'attitude du Japon dans la question de la participation de la Chine à la guerre, participation qui n'était pas du goût de beaucoup de Japonais et à laquelle une mauvaise volonté du gouvernement de Tokyo aurait pu faire sérieusement obstacle, a sans doute été pour une bonne part inspirée, comme nous l'indiquions dans le précédent article, par le souci de se rendre agréable à l'Amérique qui s'est rangée du côté des ennemis de l'Allemagne. On recherche à Tokyo un accord comme à Washington. On en a

peut-être jeté les bases. Il faut voir une autre manifestation de cette politique dans la mission que remplit aux Etats-Unis le vicomte Ishii, ancien ambassadeur à Paris et ancien ministre des Affaires étrangères, qui a été une occasion pour les deux parties de montrer leurs dispositions amicales. Le vicomte Ishii a d'ailleurs reçu du public américain, spécialement à New-York, un accueil extrêmement cordial. De ses conversations avec le gouvernement de Washington nous n'avons aucun renseignement en dehors de la satisfaction exprimée par le vicomte Ishii et par M. Lansing, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Les seuls documents publiés que l'on ait jusqu'ici de cette mission ont été des discours dont le plus intéressant fut prononcé le 28 septembre par l'envoyé japonais, dans un grand banquet qui lui était donné à New-York.

Après avoir montré quels avantages naturels le voisinage de la Chine assurait au Japon pour son commerce, le vicomte Ishii s'est exprimé dans ces termes :

Je suis persuadé que les grognements et les chuchotements relatifs à la fermeture de la porte en Chine par les Japonais contre l'Amérique n'ont pas eu leur origine dans le cœur large et généreux des Américains entreprenants de New-York ou d'ailleurs, mais qu'ils ont été le résultat de dix années d'efforts de l'ennemi pour répandre les préjugés et les méfiances. Messieurs, je vous assure que la politique de la porte fermée en Chine n'a jamais été et ne sera jamais celle de mon gouvernement. La porte est ouverte, le champ s'offre là à tout le monde et nous ferons bon accueil à toute coopération et concurrence qui tendraient à l'amélioration des chances de tous.

Mais cette propagande maligne ne s'est pas bornée à la dénonciation constante de la porte fermée. Beaucoup a été écrit relativement à la politique japonaise à l'égard de la Chine, présentée comme ne cherchant que l'agrandissement du Japon grâce au désordre, au démembrement et à l'oppression de nos voisins. Ici encore permettez-moi de vous donner toutes les assurances : la politique du Japon à l'égard de la Chine a toujours été la même. Nous désirons voir dans ce pays un bon gouvernement qui maintienne la paix, la sécurité et qui améliore le champ d'activité qui s'offre en Chine. Les moindres troubles de ce pays ont une réaction immédiate sur le Japon. Notre commerce y est important et en progrès ; il est d'une grande valeur pour nous et pour la Chine, notre voisin et ami qui présente de si vastes et de si grandissantes possibilités commerciales. Des circonstances dont nous ne sommes en aucune manière responsables, nous ont donné certains droits sur le territoire chinois, mais à aucun moment du passé et à aucun moment de l'avenir nous n'avons cherché ni ne chercherons à prendre des territoires à la Chine ni à la dépouiller de ses droits. Nous souhaitons d'être et de continuer toujours à être un ami sincère et un aide pour notre voisin, car nous sommes plus intéressés qu'aucune autre nation, sauf la Chine elle-même, à ce qu'elle ait un bon gouvernement ; nous devons seulement, en tous temps, pour notre propre protection, empêcher d'autres nations de faire ce que nous n'avons pas nous-même le droit de faire. Non seulement nous ne chercherons pas à porter atteinte à l'intégrité ni à la souveraineté de la Chine, mais nous serons éventuellement prêts à défendre cette intégrité et cette indépendance contre tout agresseur. Nous savons en effet que nos propres frontières seraient menacées par une intrusion étrangère en Chine.

Pendant de nombreuses années notre ennemi commun a été le pire ennemi de la Chine, car l'Allemagne est le pire ennemi de tout ce qui est honnête, décent et équitable. Depuis l'explosion de la guerre en Europe la Chine a été un nid d'intrigues allemandes et c'est sans doute elle-même qui en a le plus souffert. Je ne puis vous donner de ces intrigues allemandes dans l'Extrême-Orient des preuves positives comme celles qui ont été découvertes et mises devant vos yeux par les soins habiles des autorités de Washington, mais je puis vous déclarer comme ma conviction sincère que l'Allemagne est responsable des malentendus malicieux répandus dans le monde afin de gêner les relations des pays intéressés en Chine et de préparer l'effondrement de la Chine elle-même au bénéfice de l'Allemagne. Chaque fois que le Japon ou l'Amérique paraissent faire des progrès en Chine on a entendu de sinistres rumeurs d'oppression ou de fausses accusations d'entreprises soit disant dirigées contre l'intégrité chinoise ou encore on a vu se produire des boycotts qui vous ont coûté à vous, puis ensuite à nous, des millions. En même temps des révolutions, des émeutes et la guerre civile empêchaient les développements dont la Chine et ses amis honnêtes pourraient profiter.

Je vous demande, gentlemen, d'essayer de faire à la lumière des événements les plus récents l'histoire de ces dernières années et d'y trouver par vous-mêmes la preuve de la gravité avec laquelle en cette matière comme en beaucoup d'autres nous avons été égarés. Dans mes efforts pour vous amener à réexaminer une situation fondée sur des malentendus et des mensonges je vous demande d'écarter le démon de la suspicion pour que vous et nous, qui sommes alliés et partenaires, puissions reconstruire l'édifice détruit de la confiance mutuelle qui a tant d'importance pour nous fortifier les uns et les autres.

Nous sommes voisins, amis et Alliés. L'Océan Pacifique est notre grande voie commune, la grande voie dont nos navires ont balayé les pirates des mers pour que le commerce de nos pays puisse continuer et nos relations n'être pas interrompues. Nous voyons sur l'Océan Pacifique ce qui est plus et qui est mieux encore que des navires, des hommes ou des canons, les assurances données dans les notes échangées, entre votre secrétaire d'Etat, M. Elihu Root, et notre ambassadeur, M. Takahira, en 1908, dans lesquelles il fut mutuellement convenu « et formellement décidé de respecter les possessions territoriales appartenant aux uns et aux autres dans les régions de l'Océan Pacifique ».

Messieurs, cela suffit à la satisfaction du Japon, cela suffit-il à la vôtre ? Si oui, il n'y a pas de question de l'Océan Pacifique entre nous. Nous coopérerons, nous nous aiderons et nous posséderons les uns et les autres ce qui nous est garanti en vertu de cet arrangement.

Ce discours mérite d'arrêter un moment l'attention : il est intéressant par des indications et des nuances sans aucun doute voulues. Les journaux américains semblent avoir surtout remarqué la phrase sur l'intention du Japon de « défendre l'intégrité et l'indépendance de la Chine contre tout agresseur ». Raisonnant par analogie avec ce qui est un dogme populaire de la politique américaine, ils ont vu dans ces paroles la déclaration d'une « doctrine de Monroë pour l'Extrême-Orient ». Il y a autre chose : la définition de l'objet auquel s'appliquerait cette « doctrine de Monroë » objet, pour lequel M. Ishii demande assez clairement le consentement et la bonne volonté de l'opinion américaine,

Tout son discours est un appel à la confiance qui, M. Ishii n'a pas hésité à le reconnaître nettement, ne régna pas toujours entre les peuples japonais et américain. Cet appel semble s'accompagner de la définition et de l'offre d'une politique dont l'acceptation par les deux parties servirait de base à ces rapports confiants. Par son organe le Japon se déclare partisan et défenseur de l'intégrité chinoise, mais avec le maintien des avantages territoriaux et autres qu'il possède sur le continent par l'effet de circonstances dont il decline la responsabilité. L'envoyé japonais a d'ailleurs soin de montrer à ses auditeurs que ces avantages ont été reconnus en 1908 par le Gouvernement de Washington : tel a sans doute été l'objet du vicomte Ishii en « sortant » l'accord Root-Takahira dont on n'avait guère parlé jusqu'ici. Il a de plus montré que Tokyo voulait que, à ce qui a été accepté en 1908, Washington ajoute les avantages que le Japon a acquis au Chantoung grâce à sa participation à la guerre contre l'Allemagne. Voilà ce qui « suffit à la satisfaction du Japon » d'après le vicomte Ishii qui a ajouté : « Cela suffit-il à la vôtre ? Si oui, il n'y a pas de question de l'Océan Pacifique entre nous. » Une politique de *statu quo* en Extrême-Orient, *statu quo* dans lequel seraient compris les résultats assurés au Japon par les événements de 1904-1905 et de 1914, telle est donc la base que le Gouvernement de Tokyo semble offrir aux Etats-Unis pour une entente confiante entre le Japon et les Etats-Unis.

Il n'est pas à croire que le vicomte Ishii eût parlé ainsi s'il ne s'était pas trouvé d'accord, au moins dans les grandes lignes, avec le Gouvernement de Washington dans les conversations qu'il avait eues depuis plusieurs semaines avec M. Lansing. Personne ne peut croire d'ailleurs que les Etats-Unis songent à contester au Japon les droits qu'il a acquis en Mandchourie et, plus récemment, au Chantoung. Ce serait encombrer leur politique de très graves difficultés, dont ils n'auraient voulu en aucun temps et dont ils voudraient moins que jamais au moment où l'Amérique a besoin de toute sa liberté d'action pour mener à bien la tâche que le Gouvernement de Washington a assumée délibérément et qu'il s'est obligé par là même à mener à bien. L'accord entre les deux pays a-t-il pris ou tend-il à prendre une forme plus précise ? A-t-on défini ou travaille-t-on à définir exactement le *statu quo* extrême-oriental accepté par Tokyo et par Washington et qui deviendrait la base de relations plus confiantes entre Japonais et Américains ? On n'a eu absolument aucune indication à cet égard. Au commencement de septembre on déclarait même à Washington que le Gouvernement des Etats Unis avait l'intention de laisser pour le moment de côté les sujets politiques n'affectant pas le programme de guerre commun. Les conférences ne devaient être consacrées qu'aux moyens de coopérer à la réalisation de ce programme.

Cette coopération supposait néanmoins une en-

tente, au moins sur les grandes lignes. Aboutira-t-elle, sur la demande du Gouvernement de Washington, à l'envoi de troupes japonaises sur l'un des fronts de guerre ? Rien n'a été publié d'autorisé à cet égard. On a seulement parlé de mesures qui seraient prises pour mettre fin à la liberté, d'ailleurs excessive, dont jouissent encore au Japon, jusqu'à y poursuivre leurs affaires, les sujets des puissances ennemies. On a aussi publié des notes sur des fournitures d'acier que feraient les Etats-Unis au Japon pour permettre aux chantiers navals de ce pays de construire plus rapidement des navires dont une partie seraient mis à la disposition des Alliés, dans le Pacifique pour porter à Vladivostok les fournitures de matériel de guerre que l'Amérique fait à la Russie, et même dans l'Atlantique. Le bruit a d'ailleurs couru que la discussion relative à la mesure de ce concours de la marine de commerce japonaise avait été assez difficile et serrée.

On voit très bien une raison qui pourrait déterminer le Japon à entrer dans une plus large fraternité d'armes avec les Alliés, c'est l'intérêt de cette propagande dans le monde « anglo-saxon », que nous avons mentionnée plus haut en passant. Les relations du Japon avec les sociétés de langue anglaise qui se sont constituées sur les terres vacantes de l'Est et du Sud du Pacifique, tandis que la nation japonaise vivait dans le confinement du régime des Tokugawa sont, on le sait, fort délicates. Ces sociétés repoussent toute immigration asiatique. L'idée de leur faire violence ne s'est jamais révélée d'ailleurs dans aucun des actes du Gouvernement de Tokyo. Il s'agit de membres autonomes de l'Empire britannique et de la Grande République des Etats-Unis. Tous ces Etats se sentent absolument solidaires dans les questions du Pacifique. Si une menace donnait à cette solidarité l'occasion de devenir effective, elle se manifesterait sans doute par une alliance des Etats-Unis avec l'Empire britannique, entraîné irrésistiblement par le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. La présente guerre qui unit tous les pays de langue anglaise ne fait donc qu'accentuer une situation dont le Japon a toujours tenu le plus grand compte.

De même que les Etats-Unis ont toujours compris qu'il convenait de ménager le Japon dans ses affaires de Corée et de Mandchourie, le Japon a usé de ménagements envers l'Amérique dans la question de l'immigration asiatique et même dans celle de l'intégrité chinoise. Il a jugé bon, avec ce sens du possible et de la mesure qui le caractérise et qui n'est en somme que le bon goût dans la politique, de vivre dans des termes aussi amicaux que possible avec ces gens qu'il trouvait de son intérêt de ne pas affronter. Des raisons commerciales s'ajoutaient sur ce point à la sagesse diplomatique : les Etats-Unis sont pour le thé et la soie, les plus grosses exportations japonaises, le meilleur client du Japon. Chez ce client, comme aussi et encore plus chez ses Alliés d'Angleterre, le Japon a d'ailleurs trouvé un parti pris constant de lui faciliter les

choses, même dans les matières où un dissentiment durable existait. Nos lecteurs ont été éduqués à cet égard par l'histoire de la question de l'immigration asiatique aux Etats-Unis et au Canada que nous leur avons exposée au fur et à mesure de ses développements. Le Japon a pu rencontrer des difficultés et des résistances en Amérique et dans l'Empire britannique — il en surgit dans les meilleures relations — il a pu même y subir parfois des froissements, mais en y trouvant par contre toujours la volonté de les réduire au minimum et jamais une menace à ses intérêts essentiels.

C'est là le genre de relations dans lesquelles « l'atmosphère » que l'on sait créer a la plus grande importance. La mission du vicomte Ishii est une des preuves de l'intelligence qu'on a de ce fait au Japon. Une confraternité d'armes plus large dans la grande guerre serait dans tout le monde de langue anglaise d'un effet incomparablement plus grand que celui de cette mission : ce peut être une raison pour le Japon de vouloir intervenir sur un des fronts.

*
* *

Voilà pour les raisons politiques et morales : nous ne nous risquons d'ailleurs pas de dire qu'on les trouvera déterminantes à Tokyo. Mais il faut encore des conditions matérielles qui décideraient le Japon.

La première sans doute est qu'un effort de guerre ne vienne pas altérer la situation financière toute nouvelle qu'il a acquise. La seconde est que son intervention soit un succès : l'envoi d'une armée serait beaucoup pour le Japon affaire de propagande, c'est-à-dire de prestige.

Au point de vue financier, c'est aux Alliés, et en particulier aux Etats-Unis, à assurer au Japon l'exonération qu'il demanderait sans aucun doute. Au point de vue du succès il faut rechercher un front sur lequel une intervention japonaise soit réalisable et puisse être efficace.

Beaucoup de choses irréfléchies ont été écrites à cet égard. C'est ainsi que l'on a invoqué un remède japonais direct contre le gâchis militaire russe. C'est une question singulièrement délicate et vaste. Quel gouvernement raisonnable consentirait à aventurer une armée à quelque dix mille kilomètres de la base de Vladivostok, au bout d'un chemin de fer traversant le magma russe sur une telle longueur ? Et que deviendrait la partie du front tenue par les Japonais si des défaillances se produisaient sur ses flancs ? La situation dramatique de l'armée roumaine est une assez éloquente réponse. Pour intervenir en Russie le Japon aurait besoin de garanties, de l'assurance par exemple que les chemins de fer desservant leur front seraient bien administrés, peut-être remis à la commission technique américaine qui cherche à faire accepter ses services par le gouvernement russe. Il n'est peut-être pas impossible de préparer ainsi les voies à une expédition japonaise en Russie. Mais on doute de

voir faire le nécessaire par les Alliés qui n'ont jamais eu le courage de parler fermement à la Russie avant la révolution pas plus que depuis. En attendant, si des forces japonaises peuvent venir ce ne saurait être qu'à Salonique, en Mésopotamie ou en Palestine. Sur ces fronts l'appoint des quelques divisions que l'on pourrait amener du Japon serait sans doute décisif, leur transport serait beaucoup mieux assuré, surtout sur celui de Palestine relié à Port-Saïd par le bon chemin de fer que les Anglais ont construit tandis que les navires venant du Japon peuvent naviguer sur l'Océan Indien et la Mer Rouge dans une sécurité à peu près identique à celle du temps de paix.

On peut donc concevoir dans les conditions qui sont dès à présent réalisées une intervention japonaise sur les fronts de Macédoine ou d'Asie où elle serait sans doute assurée de plier la Bulgarie et plus vite encore l'Empire ottoman.

Il est probable qu'en vue d'un tel résultat les Anglais, qui opposent un obstiné *Fara da se* à l'idée de vaincre sur les champs de bataille d'Orient grâce à une aide asiatique, accepteraient celle du Japon. Leur prestige dans l'Inde et ailleurs souffrirait beaucoup moins de l'acceptation de ce secours qu'il ne bénéficierait d'une victoire complète dans une guerre où tout est en jeu et où il faut donc savoir passer outre à des répugnances inspirées par des inquiétudes sans doute imaginaires et à des objections portant sur des objets de second ordre.

*
* *

Telles sont, d'après nous, les données actuelles de la question d'une intervention militaire japonaise. Nous l'avons traitée avec une froideur qui étonnera peut-être les personnes qu'entraîne ce débordement de phrases et d'exhortations puériles qui se produit à tout propos mais qui ne convient pas aux affaires. La littérature échauffée n'a rien à voir surtout à celle là. Les Japonais ne sont certes pas étrangers aux phrases, ils savent, notamment, fort bien user de celles qui sont dans le rituel des effusions politiques des pays de langue anglaise. Ils en sont même devenus maîtres avec une virtuosité dont l'achèvement et la promptitude sont remarquables. Mais si cette éloquence peut leur paraître bonne pour agrémenter leur décision, elle ne saurait l'entraîner. Nous nous en sommes donc abstenus ici, trouvant que dans cette question politique, comme dans la plupart des autres, il faut se borner à rechercher les raisons solides qui peuvent déterminer l'autre partie et s'inspirer de l'excellente sagesse populaire qui sait que « les bons comptes font les bons amis ».

R. C.

Pour être membre adhérent au Comité de l'Asie Française, il suffit de verser une cotisation annuelle d'au moins 25 francs.

LA

DECLARATION DE GUERRE DU SIAM AUX EMPIRES CENTRAUX

Le Gouvernement siamois a déclaré la guerre aux Puissances Centrales le 22 juillet. Le fait était notifié au Gouvernement français le 24 juillet par la note ci-après du ministre de Siam à Paris, M. Charoon, à M. Ribot, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères :

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence que le Siam a rompu les relations diplomatiques avec les Empires d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie et qu'il se trouve avec eux en état de guerre à partir de la matinée du 22 juillet 1917.

Le Gouvernement du roi a été amené à prendre cette décision pour les raisons suivantes : il considère que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont employé dans la conduite de la guerre des méthodes contraires aux principes d'humanité et ont méprisé les règles établies par le Droit international et par les Traités existants; et comme la protestation détaillée du Gouvernement du roi a été reçue par les Gouvernements allemand et austro-hongrois avec un manque complet de considération, le Siam s'est vu obligé d'en conclure qu'il est impossible d'arriver à une entente amicale et stable de ce différend.

Le Gouvernement du roi estime qu'il est de son devoir de contribuer à faire respecter les stipulations du Droit international. Sa Majesté le roi, mon auguste souverain, a, pour ces raisons, proclamé que l'état de paix entre le Royaume de Siam, d'une part, et les Empires d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, d'autre part, a cessé et que l'état de guerre existe entre eux depuis la matinée du 22 juillet 1917.

L'argumentation qui était esquissée dans cette note a été très longuement exposée dans divers documents émanant du Gouvernement siamois. Il semble que le Siam, entrant dans la politique universelle, s'est efforcé, un peu avec une ardeur de néophyte, d'exposer les bases doctrinales de la décision qu'il venait de prendre. Le premier de ces documents est une proclamation royale du 22 juillet. Après avoir parlé des raisons qu'avait le Siam de déclarer la guerre à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie, cette proclamation était surtout consacrée à formuler une réglementation très minutieuse concernant les devoirs des étrangers ennemis résidant au Siam et les devoirs des Siamois à leur égard. En fait, les sujets ennemis ont été arrêtés le jour même de la déclaration de guerre et transférés à l'hôpital de Klong-klad où ils ont été gardés prisonniers. Leurs établissements ont été saisis et fermés ainsi que les navires qui se trouvent sur le Mé-nam. Le Siam a donc donné à son entrée dans la guerre une netteté qui a manqué jusqu'à présent à celle de la Chine, et son intervention fait subir aux Puissances Centrales tout le dommage dont elle est capable, c'est-à-dire qu'elle exerce pour les déterminer à la paix toute l'action que l'on en pouvait attendre.

Le 22 juillet le roi a lu un discours du trône à la famille royale et aux hauts dignitaires et fonctionnaires du royaume. Voici la traduction de ce document qui résume les raisons des décisions prises par son Gouvernement :

Messieurs, comme la grande guerre de l'Europe est maintenant clairement reconnue être une guerre universelle, je suis arrivé à la conclusion, après réflexion mûrie, que nous aussi, nous ne pouvions plus longtemps rester neutres. Et pour nos intérêts aussi bien que pour la paix du monde, je n'avais d'autre choix que de déclarer que l'état de guerre existait avec les Empires allemand et autrichien qui ont montré et continuent à montrer du mépris pour tous les droits internationaux.

Comme membre de la famille des nations, mon gouvernement a, ainsi qu'il le devait, formulé ses protestations contre les méthodes de guerre adoptées par l'Allemagne et l'Autriche, mais ces protestations ayant été ignorées par les Puissances Centrales, j'ai estimé que l'attitude de neutralité du Siam ne pouvait être plus longtemps conservée et qu'il était devenu nécessaire pour notre pays de prendre part à la guerre.

Grâce au zèle infatigable et au fidèle dévouement de mes officiers de l'armée et de la marine, les précautions nécessaires à la paix et à la sécurité du peuple dont je leur avais donné la charge ont été prises à mon entière satisfaction et je remercie cordialement tous ceux d'entre vous qui ont eu part à l'accomplissement de cette œuvre.

Nous nous sommes rangés du côté qui lutte pour soutenir le Droit international et nous essayerons d'assister nos braves alliés jusqu'à la conclusion d'une paix honorable.

Je me remets avec confiance aux efforts loyaux et unis de tous mes sujets et je prie pour que les bienfaits des Trois Joyaux de notre Foi soient octroyés à nous tous.

Le gouvernement du Siam a cru devoir faire quelque chose de plus et publier sous forme de communiqué à la presse une longue dissertation politique sur ses raisons d'entrée en guerre. Cette dissertation est l'œuvre du prince Devawongse qui s'est évidemment inspiré de l'argumentation donnée par le président Wilson pour justifier la décision analogue du gouvernement des Etats-Unis. Voici la traduction de ce document :

Il y a maintenant trois années entières que la guerre a éclaté en Europe et le Siam a volontairement proclamé sa neutralité qu'il a strictement observée depuis le commencement des hostilités.

La loi internationale a défini la neutralité une attitude d'impartialité adoptée par un Etat tiers envers les belligérants — situation reconnue par ces derniers; il est aussi entendu que le fait pour une tierce puissance de maintenir une attitude d'impartialité pendant la guerre n'est pas une question de droit international, mais de politique internationale. Le fait est que tout Etat souverain, membre indépendant de la famille des nations, est maître de ses propres résolutions et que la question pour lui de rester neutre ou non, en l'absence de toute stipulation le liant à cet égard, est politique et non juridique.

En outre, la loi internationale établit qu'une neutralité volontaire ou simple ou naturelle est celle de l'Etat qui n'est tenu ni par un traité ni général ni spécial de rester neutre dans certaines guerres et que par conséquent les Etats dont la neutralité est volontaire peuvent à tout moment pendant la guerre renoncer à leur attitude d'impartialité et prendre le parti de l'un ou de l'autre belligé-

rant. Cela ne constitue pas une violation de neutralité de la part d'un Etat resté neutre jusque-là de déclarer la guerre à l'un des partis belligérants ou de la part d'un belligérant de déclarer la guerre à un neutre. Les devoirs de la neutralité n'existent qu'aussi longtemps qu'un Etat reste neutre. Dans cette grande guerre il a été montré par l'expérience qu'il est loin d'être aisé pour le Siam, si ce n'est même pas tout à fait impossible, de maintenir la neutralité ou une attitude d'impartialité parce qu'en ces temps de communications rapides la guerre européenne a facilement affecté le Siam et que les mélanges d'intérêts et la nature du conflit sont tels qu'ils portaient les deux partis belligérants à se plaindre que le Siam fût partial pour l'un ou pour l'autre, tandis qu'en réalité nous observions la neutralité.

De plus, à vrai dire, comme le président Wilson des Etats-Unis d'Amérique l'a déclaré aux deux Chambres du Congrès, la neutralité n'est plus longtemps possible ni désirable lorsque la paix du monde est en question ; et dans la circulaire américaine à toutes les puissances neutres il a été dit que le président croit que cela contribuerait à la paix du monde que d'autres neutres trouvent possible de prendre une décision semblable à celle du gouvernement américain.

Lorsqu'un Etat comme le Siam voit qu'il ne peut plus longtemps maintenir sa neutralité avec quelque avantage pour lui-même ni pour le monde en général, la seule question qui reste à décider est relative au parti auquel il doit se joindre. Il est tenu par son devoir de choisir le côté qui ne lutte pas pour des fins égoïstes, mais pour le droit international et pour le droit du monde en général.

La comparaison entre les déclarations officielles faites par les hommes d'Etat représentant les gouvernements des belligérants pour définir cette guerre et ses objets, tels qu'ils ont été exposés par les deux partis, montrera à tout observateur impartial quel côté lutte pour le Droit. Quelques extraits de ces déclarations suffisent à cet objet.

L'Empereur allemand a dit, dans un discours du Trône prononcé au début de la guerre : « Tout ce que la prévoyance et l'habileté humaines peuvent faire pour armer une nation pour la lutte définitive a été fait avec votre aide patriotique. L'hostilité qui s'est répandue pendant longtemps à l'Est et à l'Ouest a maintenant lancé une grande flamme. » Et après avoir décrit la situation comme le résultat de beaucoup d'années de mauvaise volonté agissant contre l'Allemagne, l'Empereur a déclaré : « Nous sommes inspirés par la volonté indomptable de maintenir la place que Dieu nous a assignée, pour nous et pour toutes les générations futures. »

Le chancelier impérial, Dr von Bethmann Hollweg, dans un discours au Reichstag du même jour du 4 août 1914, dit : « Nous sommes maintenant en état de légitime défense et nécessité n'a pas de lois. Nos troupes ont occupé le Luxembourg et ont peut-être déjà mis les pieds sur le territoire belge : ceci est contraire au droit international. Le gouvernement français, cela est vrai, a déclaré à Bruxelles qu'il respecterait la neutralité de la Belgique aussi longtemps que l'ennemi la respecterait. Nous savons cependant que la France était prête à envahir la Belgique. La France pouvait attendre, mais nous ne le pouvions pas. Une invasion française sur notre flanc du Rhin inférieur pouvait nous être fatale. Nous étions donc obligés d'ignorer les justes protestations des gouvernements du Luxembourg et de Belgique. Le tort, je parle ouvertement, que nous faisons ainsi, nous nous efforcerons de le réparer aussitôt que notre objet militaire aura été atteint. » Après presque trois années de guerre, aucune réparation de ce tort reconnu n'a jamais été faite, mais au contraire des offenses et des torts nouveaux ont été continuellement infligés à la Belgique par la main violente de l'Allemagne, de la manière la plus cruelle et la plus inhumaine.

Le même orateur dit encore : « Nous avons fait au gouvernement britannique la déclaration qu'aussi longtemps que l'Angleterre restera neutre notre flotte n'attaquera pas la côte septentrionale de la France et que nous ne violerons pas l'intégrité territoriale et l'indépendance de la Belgique. Cette déclaration, je la renouvelle ici devant le monde entier. »

Le monde sait que l'Angleterre n'avait pas déclaré la guerre jusqu'au moment où l'Allemagne a absolument refusé de respecter l'intégrité territoriale de la Belgique. Et le chancelier allemand a défini l'objet de la lutte pour l'Allemagne dans les mots suivants : « Nous luttons pour les fruits de nos occupations pacifiques, pour l'héritage d'un grand passé et pour notre avenir. » N'est-il pas maintenant démontré clairement que l'Allemagne lutte pour ses propres intérêts, sa grandeur future et pour elle seule en dépit du monde entier que l'Allemagne a détié par le discours du même chancelier au Reichstag le 28 mai 1915 dans le passage suivant : « Nous n'avons qu'un objet et qu'un but nous resterons victorieux, même si un monde d'ennemis est contre nous. »

En outre, en parlant de la guerre et de ses résultats, le chancelier allemand docteur von Bethmann-Hollweg a dit au Reichstag le 19 août 1915 : « La guerre, plus longtemps elle durera, laissera l'Europe saignant par mille blessures ; le monde qui surgira alors ne sera pas semblable au rêve de nos ennemis. Non, cette gigantesque guerre universelle ne ramènera pas la situation passée. Une nouvelle doit être établie. Si l'Europe doit être assurée de la paix, c'est seulement possible par la position inviolable et forte de l'Allemagne. L'Allemagne n'a jamais lutté pour la suprématie en Europe, son ambition était d'être prédominante dans la concurrence pacifique avec les grandes et les petites nations dans les œuvres utiles au bien général de la civilisation. » La dernière déclaration qui semble assez belle est gâtée par la déclaration de l'ambition de l'Allemagne d'être prédominante sur les autres nations.

D'autre part, les puissances alliées opposées aux puissances centrales de l'Europe ont déclaré dans leur réponse à la note du gouvernement américain du 16 décembre 1916 que leurs buts dans la conduite de la guerre sont : « l'établissement d'un régime stable fondé sur le respect des nationalités et sur l'entière sécurité, la liberté et le développement économique que possèdent toutes les nations grandes et petites ; qu'elles désirent avant tout établir une paix fondée sur les principes de liberté et de justice et sur la fidélité inviolable aux obligations internationales et assurer l'indépendance des peuples et les droits de l'humanité ; et que leur souci est de créer une ligue des nations pour donner au monde entier la paix et la justice ».

D'autre part, le Président des Etats-Unis d'Amérique, dans son adresse au Sénat du 22 janvier 1915, déclarait que « aucune nation ne doit chercher à dominer la politique d'aucune autre nation ou peuple, mais que chaque peuple doit être laissé libre de déterminer sa propre politique, les voies de son propre développement, sans obstacle, sans menace, sans inquiétude, les petites sur le même rang que les grandes et les puissantes. » Et dans son adresse inaugurale du 5 mars dernier, le Président déclara que « le principe essentiel d'une paix désirable est l'égalité réelle entre nations en ce qui concerne tous les droits et tous les privilèges ; les garanties échangées ne doivent reconnaître ni impliquer aucune différence entre les grandes nations et les petites, entre celles qui sont puissantes et celles qui sont faibles. Les droits doivent être basés sur la force commune, non sur la force individuelle des nations desquelles dépend la paix. »

Plus tard, dans son adresse à la réunion commune des deux Chambres du Congrès, le 26 janvier dernier, le Président a dit : « Le droit humain fondamental d'où découlent

tous les droits de la vie même est le droit de l'humanité sans lequel il n'y a pas de civilisation. »

En définissant la guerre, le président a dit, le « Jour du drapeau américain » : « Le grand fait qui domine tout le reste est que ceci est une guerre de nations, une guerre de peuples, une guerre pour la liberté, la justice, et le gouvernement indépendant chez toutes les nations du monde, une guerre pour rendre le monde sûr pour les peuples qui y vivent et qui l'ont fait organisé, y compris le peuple allemand lui-même, et qu'il nous appartient de choisir de rompre avec toutes ces hypocrisies, ces tricheries évidentes qui masquent la force brute, d'aider à rendre le monde libre ou au contraire de nous tenir à l'écart et de permettre au monde d'être dominé pendant une longue période par la force des armes et par le choix de maîtres qui se sont désignés eux-mêmes, par les peuples qui peuvent entretenir les plus grandes armées et les armements les plus irrésistibles, puissances dont on n'a pas vu jusqu'à présent dans le monde d'analogie et en présence de laquelle la liberté politique devrait s'effacer et ne plus exister pour nous. »

Il est évidemment aisé de distinguer par la comparaison des déclarations publiques ci-dessus, faites par les deux partis belligérants quel est celui qui lutte pour des fins égoïstes et quel est celui qui combat pour des droits internationaux égaux et pour le bien du monde en général.

En ce qui concerne la guerre sur mer, qui affecte beaucoup plus les intérêts de toutes les puissances neutres du monde, la différence essentielle entre les méthodes des deux belligérants, peut être facilement établie ; c'est-à-dire entre la méthode anglaise de guerre par les croiseurs et la méthode allemande de guerre par les sous-marins. D'un côté l'Angleterre détruit seulement des choses et des marchandises qui peuvent être remplacées tandis que, de l'autre, l'Allemagne détruit des vies humaines qui sont irréparables.

La raison pour laquelle aucune existence n'a été mise en danger par les méthodes anglaises n'est pas, comme a cru devoir l'avancer le Chancelier allemand, que les neutres se soumettent volontiers à des mesures quelconques qu'il plaît à l'Angleterre d'édicter, mais que dans la guerre faite par les croiseurs on a toujours donné les avertissements dus à tous les navires qui sont l'objet de recherches ou de saisie, et aucune destruction n'a lieu aussi longtemps que ces avertissements sont obéis.

Dans la méthode de guerre sous-marine allemande au contraire on n'a donné presque aucun avertissement ; tous les navires qui sont rencontrés par les sous-marins sont détruits selon le bon plaisir des commandants allemands et toutes les vies humaines aussi bien que les biens et marchandises sont complètement perdus.

Quand l'Allemagne, suivie de l'Autriche-Hongrie, a établi une zone interdite entre les côtes anglaises, françaises et italiennes au commencement du mois de février toutes les puissances neutres ont protesté. Ce que le gouvernement allemand a pensé de ces protestations sera établi mieux que n'importe comment par les paroles prononcées par le chancelier lui-même au Reichstag, le 27 février et que voici : « En réponse à notre notification de cette mesure, les neutres nous ont adressé des protestations et attiré notre attention sur les conséquences que notre décision doit de toute nécessité entraîner pour leur commerce. Nous nous rendons parfaitement compte des inconvénients dont leur commerce souffrira en effet et nous sommes préparés à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour leur donner assistance, même jusqu'à leur fournir une partie des matières premières qu'ils demandent, comme du charbon et du fer, mais nous devons leur rappeler qu'après tout c'est la tyrannie brutale exercée par l'Angleterre sur les hautes mers qui a déterminé nos représailles. C'est notre ferme détermination de mettre fin à cette tyrannie

et nous ne pouvons permettre à aucun intérêt neutre de se mettre en travers des mesures que nous édicterons pour réaliser cette volonté. »

Par une telle déclaration, le gouvernement allemand a défié toutes les puissances neutres et il n'y a d'autre manière de régler cette affaire que d'accepter ce défi.

Le Siam sait que parmi les puissances alliées opposées aux puissances centrales de l'Europe plusieurs sont heureuses de le voir rentrer dans la guerre à leurs côtés. Mais il peut déclarer catégoriquement qu'aucune pression n'a été exercée sur lui. Sa Majesté le roi décide donc comme une mesure de politique, ayant été reconnu par les deux partis belligérants que la guerre est devenue universelle, que le Siam, dans son propre intérêt aussi bien que dans celui des autres, doit maintenir l'inviolabilité du Droit international en participant à la guerre aux côtés des puissances alliées qui combattent pour le droit, en opposition avec les puissances centrales de l'Europe, comme il a été dit dans la proclamation royale de ce jour.

Bangkok, le 27 juillet 1917.

On remarque que dans ce communiqué il n'est guère question de la France, son nom n'y apparaît qu'à propos de l'odieuse mensonge dont elle fut victime lorsque l'invasion de la Belgique fut attribuée à nos projets d'agression. Mais les Siamois n'ont pas été habitués à nous mettre sur le même rang que l'Angleterre ou même que l'Allemagne à qui le gouvernement de Bangkok fait aujourd'hui la guerre. Nous n'avons pas su user de prestige, et là comme ailleurs il nous faudra tout un travail pour que l'on se rende compte de la prodigieuse grandeur morale et matérielle de l'effort que nous avons fourni et qui nous met de beaucoup au premier rang des puissances de l'Entente dans cette guerre.

Quant au service que nous rend le Siam, nous avons vu plus haut qu'il était aussi grand qu'il pouvait l'être grâce à la manière dont sont traités les ressortissants allemands et austro-hongrois. Les affaires déjà appréciables que les Allemands avaient au Siam, sont complètement arrêtées, menacées de destruction ; la navigation allemande si importante sur le Mé-nam, où l'on voyait une majorité de navires allemands assurant les transports entre le Siam et Singapour par exemple, est suspendue et les navires ont été saisis : l'entrée en guerre du Siam est matériellement et moralement tout ce que l'on en pouvait attendre. Ajoutons que l'on assurait au mois de septembre que le Gouvernement siamois faisait un appel aux engagements volontaires pour envoyer une petite force pour le représenter sur le front occidental, petit corps qui serait commandé par un officier ayant reçu l'éducation militaire en Belgique. Nous ignorons ce qu'il en adviendra mais il s'agit tout au moins d'une manifestation qui, si elle ne pourrait être que d'une importance matérielle minime, serait d'un certain intérêt moral.

Un de nos amis de Bangkok nous adresse, au sujet de la déclaration de guerre du Siam, la lettre suivante :

Le Siam a déclaré la guerre à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie. Cet événement n'a surpris

personne, et l'opinion publique y était depuis deux mois tout à fait préparée. Ce sont des motifs purement politiques qui ont amené le gouvernement siamois à prendre cette décision.

La proclamation royale les expose avec clarté. A ces motifs généraux, par lesquels le Siam prenait les responsabilités que comportait sa qualité d'Etat signataire des conventions de la Haye, s'ajoutent des raisons d'intérêt particulier.

Par la déclaration de l'état de guerre, les traités qui assuraient à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie le privilège de la juridiction consulaire et le tarif douanier minimum, deviennent caducs et le Siam reprend vis-à-vis de ces deux puissances sa liberté d'action. On sait que la France a renoncé en 1907 à la juridiction consulaire sur les Asiatiques, sujets ou protégés français, et qu'en 1909 l'Angleterre a renoncé, pour les sujets britanniques sans exception, à la juridiction consulaire. Des tribunaux siamois spéciaux, dits cours internationales, où siègent avec les juges siamois des juges européens, lui ont été substitués. Ce n'est un mystère pour personne que le gouvernement siamois espère obtenir des autres gouvernements qu'ils renoncent à la juridiction consulaire dans des conditions analogues à celles qu'a acceptées le gouvernement anglais. L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie étaient, de toutes les puissances représentées au Siam, les plus opposées à traiter sur de nouvelles bases, à moins d'impossibles « compensations ». Elles ne montraient non plus aucun désir de discuter les bases d'une nouvelle convention douanière. Le Siam se trouve, par la déclaration de guerre; délivré de deux traités embarrassants. Il espère, en outre, que les principes généraux qu'ont proclamés les Alliés lui rendront plus aisés les tractations qu'il veut engager pour affirmer et développer son organisation d'Etat indépendant.

*
* *

On peut dire qu'aucun motif d'entraînement sentimental n'a poussé le Siam à entrer en guerre. Le peuple siamois ne pénètre pas les raisons de son gouvernement, et demeure, en somme lorsqu'il n'est pas totalement indifférent, plutôt surpris et inquiet. Pour lui, la seule « guerre » dont il ait gardé le souvenir, c'est la démonstration en 1893 de nos canonnières, démonstration qui a créé la solide légende du Français avide de sang et de conquêtes. Ces derniers temps les Allemands répandaient dans les milieux siamois ce petit questionnaire : « Qui a pris trois provinces au Siam, à l'Orient ? La France. — Qui a pris trois provinces à l'Occident ? L'Angleterre. — Qu'a pris l'Allemagne ? Rien. — Qui donc est l'ennemi des Siamois ? »

Les Siamois informés pensent, évidemment, que si le Siam avait eu pour voisin puissant l'Allemagne au lieu de la France ou de l'Angleterre, son indépendance n'aurait jamais été reconnue. Ils savent que pour prix de son renoncement à des droits de suzeraineté sans profits, sur des

pays qui l'avaient subie et non pas réclamée, le gouvernement de Bangkok a, grâce à ses voisins, joui d'une paix qu'il n'avait jamais connue et pu installer dans tout le pays une administration royale centralisée qui, il y a vingt ans, ne dépassait pas le bas Mé-nam. Ils pourraient dire enfin que le Siam moderne est autant que l'œuvre des très sages souverains qu'il a eus depuis trois générations celle de ses très libéraux voisins. Mais les Siamois bien informés gardent leurs pensées, sans action sur le peuple, pour eux-mêmes ou leurs pairs. Le temps et la clarté de notre politique pourront seuls à la longue changer les sentiments.

Au temps de la rivalité de la France et l'Angleterre, le Siam, entre des adversaires moins pacifiques, aurait sans doute disparu. La répugnance de ces gouvernements pour la politique d'annexion a permis au Siam de passer sans périr ces temps difficiles. Il s'est fortifié considérablement depuis que l'Entente franco-anglaise permet à son gouvernement d'organiser le pays. Cette Entente est une des garanties les plus sérieuses de tranquillité pour le Siam. L'ancien principe d'opposer les deux grandes voisines, que conseillaient sans doute la peur et des principes diplomatiques désuets, devait aboutir en cas de guerre entre les rivaux à l'absorption du pays par les vainqueurs ou, s'ils hésitaient plus sagement à en venir aux mains, au partage du pays entre eux deux.

Cette même rivalité a sans doute fait conseiller au Siam sa politique déraisonnable d'extension au delà du Mé-roug, dans des régions qu'il avait si peu eu lui-même l'intention d'occuper, qu'il les avait systématiquement ruinées et dépeuplées. En dehors de ces fautes qui ont failli causer sa perte, le gouvernement siamois fut sage, de tous les Etats indochinois le seul sage, et le seul qui ait compris les temps nouveaux.

Sa dernière décision est la plus récente preuve de cette sagesse.

*
* *

L'opinion des résidents étrangers n'est pas unanime. Si tous comprennent quel intérêt les Siamois avaient à rompre, la plupart redoutent pour eux les résultats de cette rupture.

D'aucuns s'inquiètent de la xénophobie croissante qui se développe, non pas chez les classes dirigeantes, mais chez les gens du peuple soumis au service militaire. La xénophobie est la forme première et la plus naïve du patriotisme. Il est dans la politique du gouvernement de développer celui-ci. Le fait de prendre part à une guerre européenne et le fait que des soldats ou des gendarmes siamois aient pu sans danger porter la main sur des Européens et les interner, contribuera à augmenter l'orgueil volontiers agressif des militaires. Le Siamois était un des peuples les plus polis du monde. L'homme nouveau ignore la limite qui sépare le sentiment de l'indépendance de la pure insolence. Cette disposition fa-

cheuse pourrait bien s'accroître au point de devenir intolérable.

D'autres disent : les concessions que feront tel ou tel gouvernement pour permettre au Siam de faire figure d'Etat indépendant, seront présentées à l'intérieur comme des avantages acquis par la force, dont on ne gardera aux Européens ni gratitude ni reconnaissance. Ces concessions faites en vertu de principes généraux et généreux par des gouvernements siégeant à Londres, à Paris, à Washington ou ailleurs, seront appliquées avec les vues les plus étroites, et dans un esprit de brimade, à l'égard des malheureux résidents. L'illusoire garantie que donne la présence de conseillers européens ne prévaudra point contre le parti pris du jeune Siam de ne tenir aucun compte de leurs observations et de ne les garder que comme façade. C'est une faute que de traiter en égal un gouvernement qui ne représente que les intérêts d'une dynastie et de sa clientèle, et exploite à son profit, sans consacrer aucun effort à son véritable développement, un pays qui, administré selon des méthodes européennes, serait peut-être le plus prospère de l'Indochine.

Telle est l'opinion des pessimistes. Elle est utile à connaître, mais elle ne comporte aucune conclusion et ne peut conduire qu'à une diplomatie négative, en contradiction avec celle des gouvernements alliés.

En outre, elle est injuste. Il n'y a pas qu'au Siam que les changements de règne aient été marqués par l'arrivée au pouvoir d'hommes nouveaux, plus riches d'idées et de bonne volonté que d'expérience, ni que la nécessité d'assurer l'autorité du gouvernement ait conduit celui-ci à exciter le patriotisme par la défiance de l'étranger. On ne peut raisonnablement demander à une petite monarchie asiatique, entrée depuis quelques années dans la voie de la civilisation occidentale, plus d'expérience qu'on n'en demande à telle ou telle petite monarchie européenne. C'est cette même inexpérience qui pousse le jeune Siam à prétendre se passer des conseillers européens. Avec le temps, l'expérience viendra, que ne peuvent suppléer les raisons des sages, siamois ou étrangers.

Le roi Rama, malgré son désir de voir les Siamois capables de se suffire à eux-mêmes, sait qu'avant de trouver, parmi ses sujets, les connaissances, l'énergie, et le sens des responsabilités répondant aux nécessités du gouvernement il faut pourvoir aux moyens d'acquérir ces qualités. C'est pourquoi il fonde une Université, encourage l'instruction publique, et donne ses soins à développer chez ses fonctionnaires, par des institutions telles que celle des « Tigres », le sentiment de l'honneur, la solidarité nationale et l'énergie. Ces moyens excellents en eux-mêmes ne produisent leurs fruits qu'à la longue. Pour l'heure, le roi sait qu'il n'y a pas de meilleure méthode d'éducation pour les fonctionnaires siamois que le contact quotidien dans la vie administrative, dans les tribunaux, sur les chantiers, avec les Européens. Aucun Siamois raisonnable

ne le conteste, et que sont-ils, sinon des professeurs, ces deux centaines d'Européens, noyés parmi vingt-cinq mille fonctionnaires siamois.

* * *

Ici, les Français s'étonnent assez souvent d'être si peu représentés dans cette tâche d'éducation. Il n'y a même pas, en effet, vingt fonctionnaires français dans l'administration siamoise. Dans aucun des départements présentant un intérêt économique, ni nulle part dans cette branche importante qu'est l'instruction publique l'élément français n'est représenté. Est-ce rancune politique, est-ce méfiance à l'égard des fonctionnaires français, est-ce manque de foi dans leurs capacités ?

La raison en est peut-être que nous ne sommes guère en termes vraiment amicaux avec le gouvernement siamois que depuis une quinzaine d'années, et que lorsqu'on a voulu faire place à l'élément français, presque toutes les situations étaient occupées.

Il serait évidemment à désirer que nous ayons une plus large part dans la formation intellectuelle et morale d'un peuple dont le développement nous touche de si près, et que, tant que le Siam ne saura se passer de conseillers, les nôtres soient appelés à y jouer un rôle moins effacé qu'à l'heure actuelle. La nécessité où le Siam va se trouver après la guerre de pousser plus activement encore son évolution lui fournira l'occasion de montrer ses sentiments à notre égard.

Quant aux tractations qui pourraient s'ouvrir au sujet de la juridiction ou des droits de douane, elles doivent être conduites en dehors de toute idée à elles étrangère, et sans autre objet que l'intérêt commun des deux pays.

* * *

En résumé, la déclaration de guerre du Siam aux empires centraux est un événement considérable dans la politique de ce pays, mais sans grand intérêt pour les Alliés. Il est incontestable, cependant, que le fait pour les Allemands et les Autrichiens d'être internés, de voir leurs biens séquestrés, leurs maisons de commerce fermées, leurs vapeurs saisis, est un coup dont leur colonie souffre cruellement, et dont elle se relèvera avec peine. Il y a lieu de féliciter le Siam d'avoir joint la cause des Alliés et de contribuer dans la mesure de ses moyens à son succès final.

KELIAN.

Plusieurs de nos adhérents d'Orient et d'Extrême-Orient nous ont exprimé le désir de nous adresser des correspondances et des notes sur les événements qui se passent dans leur région. Nous recevons avec empressement toutes les communications de ce genre et nous utiliserons dans notre Bulletin celles d'entre elles qui pourraient être publiées sans inconvénient et seraient de nature à intéresser nos lecteurs.

L'AVORTEMENT

DE

LA RESTAURATION CHINOISE

Au moment où nous rédigeons notre dernier Bulletin il apparaissait que la restauration imposée par le général Tchang Tchoun serait une aventure éphémère. En se consolidant, elle aurait pu présenter quelque intérêt, à en juger par quelques signes comme l'édit impérial confiant un portefeuille à Kang You Oueï, le réformateur qui avait décidé en 1898 l'empereur Kouang Hsiou à promulguer des édits de réformes qui auraient pu changer l'histoire contemporaine de la Chine, mais qu'abrogea sans délai le coup d'Etat de l'impératrice douairière aidée par Youan Chi Kai. Mais l'avortement du coup de Tchang Tchoun fut bientôt chose acquise. Voici le résumé des scènes de ce curieux acte de la tragi-comédie chinoise.

Le 3 juillet, le président de la République, Li Youen Hong, se sentant incapable de prendre aucune part à la répression du mouvement monarchique de Tchang Tchoun, se réfugiait à la légation hollandaise. Mais au même moment Feng Kouo Tchang, vice-président de la République, que les édits impériaux lancés sous l'inspiration de Tchang Tchoun qualifiaient d'ailleurs de monarchiste, se déclarait sincèrement républicain et se préparait à lutter, d'accord avec Touan Tchi Djoëï, premier ministre de la République, contre la restauration faite par Tchang Tchoun. Avec une rapidité inaccoutumée dans les mouvements chinois ces deux personnages réunissaient des troupes sur les chemins de fer de Tien-tsin à Pékin et de Hankéou à Pékin pour écraser la restauration. Bientôt les monarchistes étaient culbutés à Lanfang, à mi-route entre Pékin et Tien-tsin et battus de même à quelque distance au Sud de la capitale dans laquelle ils étaient repoussés. Le 7 juillet, voyant la situation désespérée, l'entourage de l'empereur lui faisait signer un nouvel acte d'abdication ; le général Tchang Tchoun, qui s'était fait nommer président du Grand Conseil, venait de lui remettre sa démission. Touan Tchi Djoëï offrit le 10 à Tchang Tchoun une capitulation garantissant la vie et les biens pour lui et ses adhérents, mais le chef monarchiste refusa en demandant le droit de discuter les conditions qui seraient faites au petit empereur mandchou. Sur ce refus l'attaque de Pékin eut lieu. Le 12, les forces de Tchang Tchoun étaient divisées entre la Cité Interdite et l'enceinte du Temple du Ciel. De ce dernier côté elles capitulèrent très rapidement ; le bombardement de la Cité Interdite dura depuis le matin jusqu'au milieu de l'après-midi, heure à laquelle les forces de Tchang Tchoun se rendirent, leur chef s'étant réfugié à la légation hollandaise d'où l'on n'a pas encore annoncé qu'il fût sorti.

Cette grande bataille n'aboutit d'ailleurs qu'à tuer une trentaine de personnes et à en blesser

un nombre à peu près double. Les victimes furent plus nombreuses dans la population civile que parmi les combattants. C'est une véritable bataille à la chinoise et l'on put voir immédiatement après sa fin les rebelles monarchistes, à qui on avait fait d'ailleurs des conditions très miséricordieuses, causer amicalement et fumer des cigarettes avec leurs vainqueurs.

*
**

Une telle attitude s'explique de part et d'autre par un manque complet d'hostilité. Les hommes et les troupes qui ont sauvé la République étaient en réalité beaucoup plus en sympathie avec Tchang Tchoun et ses routiers qu'avec les politiciens parlementaires que le président de la République Li Youen Hong représentait dans ces derniers temps. C'est surtout une rivalité personnelle et l'imprudence de Tchang Tchoun, lequel n'a pas montré dans les circonstances un esprit très politique, qui semblent avoir déterminé le conflit.

Lorsque le président Li Youen Hong renvoya le premier ministre Touan Tchi Djoëï, les gouverneurs militaires des provinces du Nord se révoltèrent. Ils représentaient en réalité le parti des grands chefs d'armées du Nord dont Touan Tchi Djoëï et Fen Kouo Tchang étaient dans ces derniers temps les personnalités les plus éminentes. Ceux-ci n'étaient pas au fond de leur cœur opposés à une restauration et ils avaient été présents, sinon en personne, du moins par des délégués, aux conciliabules qui ont été fréquemment tenus l'hiver dernier à Hsou-tchéou-fou, sur le grand canal, au Nord de Nganhoeï, capitale de l'espèce de petite principauté militaire que possédait Tchang Tchoun. Mais lorsqu'il apparut que ce dernier se faisait l'instrument et sans doute le bénéficiaire d'une restauration, les chefs militaires se sentirent pris d'un grand zèle républicain. Ils trouvèrent dans la République un excellent drapeau à lever contre un compétiteur et c'est ainsi que Tchang Tchoun, qui comptait sans doute sur l'aide des hommes avec lesquels il se sentait au fond en sympathie de tempérament et de conceptions politiques, se trouva isolé. Si l'on pense à cet ensemble de circonstances, on comprend mieux le télégramme qu'envoyait au lendemain de l'aventure le correspondant du *Morning Post* à Pékin, déclarant que Tchang Tchoun se plaignait d'avoir été trahi par le parti militaire qui lui avait promis de le soutenir ; mais une telle promesse ne pouvait s'appliquer qu'à une opération faite avec plus de doigté et d'une manière moins exclusivement personnelle que celle qu'avait tentée Tchang Tchoun, qui manifesta plus de décision que de cette subtilité qui est toujours nécessaire en politique et particulièrement dans la politique chinoise.

*
**

Le correspondant du *Times* à Pékin, qui attirait l'attention sur cette comédie, donnait un cu-

rieux exemple de la manière dont des fortunes politiques peuvent se maintenir à travers tous les événements et du peu de conviction réelle qu'il y a derrière tous les gestes et toutes les attitudes de ces acteurs du théâtre chinois. La devise de Paris, le « *Fluctuat nec mergitur* » s'applique merveilleusement à certaines de ces carrières. « Voici, écrivait le correspondant du *Times*, l'histoire de deux hauts fonctionnaires, le général Ouang et le général Tchiang, mêlés à la comédie donnée par Tchang Tchoun et par ses opposants monarchico-républicains. L'un était chef d'état-major et l'autre commandant de la gendarmerie quand le rideau se leva sur la scène. Tous deux sont des personnages militaires de la vieille école et liés par tempérament et par relations au parti militaire du Nord. Lorsque le président renvoya le premier ministre, essayant ainsi de faire respecter la constitution républicaine et d'exalter le parlement, on pouvait croire qu'une telle politique ne convenait pas à ces deux messieurs. Tel était incontestablement le cas. Cependant ils s'arrangèrent de manière à nager gracieusement sur cette vague, Ouang devenant commandant en chef et Tchiang commissaire auprès des troupes qui étaient chargées de maintenir l'ordre dans la capitale. Ils apparaissaient donc comme associés au coup de Li Youen Hong. Mais lorsque les gouverneurs militaires se révoltèrent en raison précisément de ce coup, et firent leur démonstration qui effraya le président, le décida à dissoudre le parlement, et renversa ainsi la position, ils ne renversèrent cependant pas la carrière des généraux Ouang et Tchiang ; l'un devint premier ministre en fonctions et l'autre ministre de la Guerre. Puis, quand Tchang Tchoun se présenta, ils le reçurent avec tous les honneurs, bien qu'au fond de leur cœur ils n'aient pu manquer de le considérer avec envie comme un intrus. Lorsque ce personnage porta le coup de la restauration et fit perdre ainsi pour quelques moments la respiration aux gens du parti militaire du Nord, les généraux Ouang et Tchiang continuèrent à voguer à la surface : l'un comme Conseiller Privé avec le privilège de circuler à cheval dans la Cité Interdite et l'autre comme Directeur Général de l'Octroi Métropolitain, un des postes les plus substantifiques de la capitale. Le général Ouang se sentit légèrement indisposé pendant la bataille de Pékin, mais le général Tchiang se mettait en évidence comme diplomate et comme entremetteur de paix. Et maintenant, comme le premier ministre d'avant l'aventure a réoccupé son poste et que le gouvernement a revêtu les apparences d'un travail normal, les généraux Ouang et Tchiang ont tranquillement repris leurs anciennes fonctions et leur réputation comme politiciens s'élève jusqu'au ciel... »

* * *

Le premier acte du gouvernement des vainqueurs fut en effet de rendre le poste de premier ministre à Touan Tchi Djoeï. En même temps Li Youen Hong, qui semble avoir été terrorisé par le

parti militaire, lequel remerciait cependant la légation de Hollande d'avoir abrité le premier magistrat de la République, annonçait son intention de ne pas reprendre la présidence et, tandis qu'il entra à l'hôpital français de Pékin pour y soigner une maladie plus politique que physiologique, le général Fen Kouo Tchang passait de la vice-présidence à la présidence de la République. Touan Tchi Djoeï déclarait d'ailleurs le 31 juillet sa foi dans la forme républicaine du gouvernement, son indignation contre la tentative de Tchang Tchoun et annonçait qu'il s'efforcerait de créer un organe populaire qui, grâce à sa constitution, coopérerait avec le gouvernement et « serait approprié aux conditions présentes de la nation ».

En réalité, la restauration avait avorté, le parti militaire du Nord était plus que jamais au pouvoir : toute la bagarre n'avait été qu'une question de rivalités personnelles entre ses chefs et Tchang Tchoun qui avait montré une précipitation et un appétit imprudents. Mais cette issue de l'aventure ne faisait pas le moins du monde l'affaire des politiciens à l'occidentale du parti Kouo-min-tang, qui appartient surtout à la Chine méridionale, et en particulier aux milieux cantonais ; on vit se reproduire immédiatement l'antagonisme qui n'a jamais cessé entre les politiciens vraiment républicains et le parti militaire du Nord, antagonisme dont les crises ont d'ailleurs généralement tourné à l'avantage de ce dernier, qui possède plus de cohésion, de force réelle et semble avoir plus de décision que ses adversaires sudistes. Le groupe cantonais, ayant à sa tête Sun Yat Sen et Tang Chao Yi, a refusé de reconnaître l'autorité du gouvernement central qui venait de sauver, dans les conditions qu'on a vues, la République. Il lui a contesté toute pureté républicaine. L'amiral Chen Pin Kouang a amené à ces mécontents le renfort de la flotte qui a toujours joué un rôle dans la politique chinoise et qui a passé de Chang-haï dans les eaux cantonaises. La Chine est une fois de plus menacée de séparatisme, les gens en place tenant le Nord et ceux qui voudraient prendre les places essayant de trouver un appui et des compensations dans le Sud.

Sous cette agitation la masse chinoise continue sa vie, n'ayant sans doute d'autre désir que d'être délivrée de la gêne que lui font subir les agitateurs. Il n'est pas vraisemblable que les faits qui se sont passés depuis 1911 lui aient donné un goût bien marqué pour un parlementarisme qui ne s'est guère manifesté jusqu'ici que par des bavardages incohérents et une corruption tout aussi notoire que celle de ses adversaires. Elle ne répugnait sans doute pas dans son ensemble à la restauration et elle acceptera comme chose parfaitement tolérable le gouvernement du parti militaire du Nord, surtout s'il reste uni et si ses luttes intestines ne deviennent pas dommageables au peuple qui subit les conséquences de tous ces conflits auxquels il reste en somme très indifférent.

Tel semble bien être le fond de la situation. Peut-être y a-t-il eu dans toute la comédie une certaine action d'influences étrangères et en particulier d'intrigues et de subsides allemands. On a dit, sinon avec toutes les preuves à l'appui, du moins avec une parfaite vraisemblance, que les Allemands désiraient créer du désordre en Chine comme ailleurs pour compliquer les choses, inquiéter, désorienter, diviser les Alliés en soulevant partout des questions, et surtout et immédiatement pour empêcher une déclaration de guerre de la Chine aux Puissances centrales. Mais tout cela semble bien n'avoir été qu'accessoire et on peut croire que les derniers événements ont eu les raisons déterminantes de partis et de personnes que nous venons d'indiquer sommairement. Tout ce que pourront dire des politiciens et des journalistes qui ont adopté des formules occidentales ne devra pas nous tromper sur ces réalités.

Quant aux perspectives d'ordre ou de désordre, il est difficile de se prononcer. L'administration de Touan Tchi Djoeï a cependant un certain avantage financier sur les gouvernements qui l'ont précédée. Nous avons vu dans notre précédent numéro que le produit de la gabelle laissait des excédents considérables à remettre au gouvernement central. La hausse de l'argent assure en même temps d'autres avantages à la Chine dont les paiements au dehors deviennent pour cette raison plus faciles à effectuer. Si, comme il semble, les négociations engagées avec les Alliés en vue du relèvement des droits de douane et d'une remise de l'indemnité de 1901, avantage financier qui serait la récompense de la déclaration de guerre de la Chine à l'Allemagne, aboutissent, le gouvernement de Pékin trouvera encore un supplément de ressources. S'il a de l'argent il lui sera plus facile de conserver les forces militaires qui sont — il n'y a aucune illusion à se faire — sa principale raison d'être, et aussi d'exercer les corruptions réduisant au minimum désirable l'emploi de cette force, c'est-à-dire qu'il sera affermi autant que les circonstances générales de la politique chinoise de notre temps permettent à un gouvernement de l'être.

La politique anglaise dans l'Inde

Bien que la guerre et les problèmes immédiats qu'elle pose pour nous ne laissent pas beaucoup d'attention disponible pour suivre les évolutions qui se produisent dans les régions lointaines, il est impossible de ne pas s'arrêter un instant, surtout dans un organe comme celui-ci, sur les difficultés en présence desquelles le gouvernement britannique se trouve dans l'Inde et sur la politique qu'il dessine pour y faire face.

Il s'agit d'ailleurs là de questions qui se rapportent de très près à la guerre. L'inquiétude que

les affaires indiennes causent aux Anglais provient en partie de la révélation, par le fiasco de l'expédition de Mésopotamie en 1915, de la faiblesse de la machine politique et militaire indienne et de son incapacité de répondre à des nécessités plus grandes que celles qui pouvaient surgir dans la vie routinière de l'administration du grand empire anglo-asiatique. Mais cette inquiétude est beaucoup plus inspirée encore par les tendances de plus en plus fortes qui se révèlent dans l'opinion indigène : et celle-ci a, sans aucun doute, été très secouée par la guerre. Si les excitations et les intrigues allemandes dont nous avons parlé ont complètement échoué dans leurs tentatives pour provoquer des soulèvements, il est impossible que par contre elles n'aient pas laissé certains ferments dans les esprits. D'autre part, un grand effort militaire a été demandé à l'Inde. Les milieux de cet empire qui ont quelque conscience politique en ont eu le sentiment. Cela a été pour eux une raison de se demander quelle serait après la guerre la situation de l'Inde dans le monde britannique. Ils se sont d'autant plus attachés à ce problème que la question de toute l'organisation de l'Empire britannique a été agitée et qu'en particulier on s'est préoccupé d'organiser une sorte de fédéralisme dans lequel les Dominions participeraient au gouvernement impérial. L'idée de voir les colonies de race blanche entrer ainsi dans la direction de l'empire a provoqué l'émulation, sinon même la jalousie des Indiens qui considèrent le nombre de leurs concitoyens et n'admettent pas que les races auxquelles ils appartiennent soient traitées en inférieures par rapport aux Anglais, aux Français et aux Hollandais qui habitent le Canada, l'Australie et l'Afrique du Sud. De là des revendications de plus en plus nettes dont l'acuité a été même aggravée par l'influence grandissante que prennent dans l'Inde les éléments les plus avancés. Jusqu'ici les Indiens qui revendiquaient plus d'autonomie et d'influence pour leurs concitoyens dans le gouvernement de leur propre pays semblaient garder par contre du respect et une attitude très déférente à l'égard des Anglais. Aujourd'hui, les idées démocratiques les plus agressives se manifestent librement dans l'Inde et l'Angleterre a été amenée à se demander de plus en plus, et en particulier depuis le début de la guerre, dans quelles limites et selon quelle méthode sa politique devait en être influencée.

* *

Nous avons à plusieurs reprises signalé les manifestations de ce que l'on pourrait appeler l'« opinion jeune-indienne ». Nous avons attiré particulièrement l'attention sur le rapprochement qui s'était produit entre Hindous et Musulmans, rapprochement qui s'est manifesté par la collaboration du Congrès national hindou et de la Ligue musulmane. Un nouvel effet de ce rapprochement a été l'envoi à la fin de juillet d'un long mémoire au secrétaire d'Etat pour l'Inde et

au vice-roi à la suite d'une conférence commune du comité du Congrès et du Conseil de la Ligue musulmane. Quatre remèdes étaient proposés par cette conférence « pour apaiser l'indignation et restaurer la confiance ». Les voici :

1° Que le gouvernement impérial prenne l'engagement de suivre une politique tendant à faire de l'Inde un membre autonome de l'empire et d'enjoindre aux agents de la Couronne dans l'Inde de travailler sincèrement à réaliser cet objet dans un bref délai.

2° Que des mesures immédiates soient prises pour sanctionner le projet de réformes adopté par le Congrès et par la Ligue. Ce projet devant être réalisé à l'issue de la guerre.

3° Que les propositions du gouvernement de l'Inde soient publiées en vue d'une discussion immédiate.

4° Que l'on renonce complètement à la politique de répression suivie jusqu'ici.

Et comme moyen d'imposer ces vues la conférence a voté une résolution proposant une résistance passive à tous les actes de l'administration indienne au cas où ces suggestions ne seraient pas écoutées.

Dans cette conférence, comme dans le précédent Congrès, les éléments modérés ont été complètement submergés. Toute l'influence a passé aux politiciens qui prononçaient les paroles les plus vives. Aucun crédit n'a été accordé aux anciens dirigeants de l'opinion indigène et même un document tel que le testament politique de M. Gokhale, malgré la longue autorité qu'il a eue sur ses compatriotes, n'a trouvé aucun crédit.

Ce document remarquable a été publié le 15 août par le *Times* en même temps qu'une lettre d'envoi de l'Aga Khan datée du 12 août. L'Aga Khan disait au directeur du *Times* que, dans les premières semaines de 1915, voyant M. Gokhale de plus en plus malade, il lui avait demandé de mettre sur le papier les idées qu'il l'avait si souvent entendu exprimer. « En conséquence, son testament politique, comme il nommait ce document, a été soigneusement préparé et m'a été confié... M. Gokhale a laissé à ma discrétion le choix du moment opportun pour sa publication, étant entendu qu'en aucun cas je ne la retarderais au delà de la fin de la guerre. » Voici le texte de ce « testament ».

I. — L'autonomie provinciale.

L'octroi de l'autonomie provinciale qu'une dépêche de la vice-royauté a fait prévoir, serait une heureuse concession à faire au peuple de l'Inde à l'issue de la guerre. Cette réforme aurait le double résultat, d'une part, de libérer les gouvernements provinciaux de la plus grande partie du contrôle actuellement exercé sur eux par le gouvernement de l'Inde et le secrétaire d'Etat en ce qui concerne l'administration intérieure du pays, et, d'autre part, de substituer à ce contrôle celui des représentants des contribuables par l'organe des conseils législatifs provinciaux. J'indique ci-dessous en résumé les grandes lignes de l'administration qu'il conviendrait d'établir dans les différentes provinces pour réaliser cette idée.

Chaque province devrait avoir :

1° Un gouverneur nommé par l'Angleterre à la tête de l'administration.

2° Un cabinet ou conseil exécutif de six membres, des-

quels trois seraient des Anglais et trois des Indiens avec les portefeuilles suivants :

- a) Intérieur y compris la législation et la justice.
- b) Finances.
- c) Agriculture, irrigations et travaux publics.
- d) Instruction publique.
- e) Gouvernement autonome local (y compris la santé publique et l'assistance médicale).
- f) Industrie et commerce.

Si des membres du Civil Service de l'Inde pourraient être nommés dans le Conseil exécutif, aucune place ne leur y serait réservée, les hommes les plus capables étant pris où on les trouverait, qu'ils soient Anglais ou Indiens.

3° Un conseil législatif de 75 à 100 membres dont pour le moins les quatre cinquièmes seraient élus par des circonscriptions et des groupements d'intérêts. Ainsi, dans la présidence de Bombay, chaque district nommerait environ deux membres, l'un représentant les municipalités et l'autre les conseils de districts et de talouks. La ville de Bombay devrait avoir dix représentants. Des corps tels que la Chambre de commerce de Kuratchi, les manufacturiers de Ahméabad, les Sardars du Dekkan devraient nommer chacun un membre. Il y aurait en outre une représentation particulière pour les mahométans et, ici ou là, un membre pourrait être donné à certaines communautés telles que les Lingayats qui sont importants. Il n'y aurait pas de membres nommés par l'administration, sinon comme spécialistes. Quelques fonctionnaires pourraient être ajoutés par le gouverneur comme experts ou comme personnes chargées de représenter dans le Conseil le pouvoir exécutif.

4° Les relations entre le pouvoir exécutif et le conseil législatif ainsi constituées seraient en gros semblables à celles qui existent entre le gouvernement impérial et le Reichstag allemand. Le conseil aurait à voter la législation provinciale et son assentiment serait nécessaire pour augmenter ou modifier les taxes provinciales. Le budget devrait être soumis à sa discussion, c'est-à-dire que les résolutions qu'il prendrait en ce qui le concerne comme en ce qui concerne l'administration générale devraient être suivies d'effet à moins que le gouverneur n'y oppose son veto. Des réunions plus fréquentes et plus suivies devraient être assurées au conseil; les membres du pouvoir exécutif ne dépendraient pas, pour la conservation de leurs fonctions, de la majorité du conseil.

5° Le gouvernement provincial ainsi réformé et fonctionnant sous le contrôle du législatif tel qu'il est esquissé ci-dessus aurait la charge complète de l'administration intérieure de la province. Il aurait des pouvoirs financiers virtuellement indépendants, les relations financières actuelles entre la province et le gouvernement de l'Inde étant largement modifiées. Le revenu de la gabelle, des douanes, des tribus, des chemins de fer, des postes, des télégraphes et de la frappe de la monnaie, serait exclusivement réservé au gouvernement de l'Inde, ces services étant impériaux; tandis que le produit de l'impôt foncier, des taxes de l'irrigation, de l'excise, de l'exploitation des forêts, du timbre et de l'enregistrement, serait alloué au gouvernement provincial, ces services étant provinciaux. Comme dans un tel partage les revenus assignés aux gouvernements provinciaux seraient en excédent de leurs besoins actuels et comme ceux qui seraient attribués au gouvernement de l'Inde resteraient au-dessous de ses dépenses présentes, les gouvernements provinciaux seraient requis de verser une contribution annuelle au gouvernement de l'Inde, contribution fixée par périodes de cinq années. Dans la limite de ces arrangements les gouvernements impérial et provinciaux développeraient leurs systèmes particuliers de finances, les gouvernements provinciaux recevant le pouvoir d'établir des taxes et de contracter dans certaines limites des emprunts.

6° Un pareil système d'autonomie provinciale serait incomplet à moins d'être accompagné : (a) d'un élargissement libéral de la forme présente de l'administration des districts et (b) d'une grande extension de l'autonomie locale. En ce qui concerne (a), il serait nécessaire d'abolir les Commissariats de Divisions, sauf le cas où des raisons spéciales justifient leur maintien comme dans le Sindh, et d'associer des conseils des petits districts, en partie élus et en partie désignés par le gouvernement, au collecteur d'impôts à qui presque tous les pouvoirs présents des commissaires seraient transférés. Les fonctions de ces conseils commenceraient par n'être que consultatives. En ce qui concerne (b), des panchayats (municipalités) élues en partie et en partie désignées par l'administration seraient créées pour des villages ou des groupes de villages, et dans les villes et les talouks les conseils municipaux ou locaux deviendraient des corps entièrement élus, le gouvernement provincial se réservant un contrôle étroit sur ces assemblées. Une partie du revenu de l'excise serait remise à ces corps élus de manière à mettre à leur disposition des ressources suffisantes pour l'accomplissement de leur tâche.

II. — Le gouvernement de l'Inde.

1° Les provinces étant ainsi rendues réellement autonomes, la constitution du conseil exécutif et du cabinet du vice-roi serait modifiée en conséquence. A présent il y a dans ce conseil quatre membres ayant des portefeuilles concernant l'administration intérieure du pays : l'intérieur, l'agriculture, l'instruction publique, l'industrie et le commerce. Comme toute l'administration intérieure serait transmise aux gouvernements provinciaux et que le gouvernement de l'Inde ne conserverait sur elle qu'un simple contrôle qui ne se manifesterait d'une manière matérielle que dans de rares occasions, un membre qui devrait être appelé le ministre de l'Intérieur suffirait à remplacer les titulaires de ces quatre portefeuilles. Il serait cependant nécessaire de créer quelques départements nouveaux et je souhaiterais de voir le Conseil composé de six membres suivants, dont deux au moins seraient toujours des Indiens : (a) Intérieur, (b) Finances, (c) Justice, (d) Défense (armée et marine), (e) Communications (chemins de fer, postes et télégraphes), (f) Affaires étrangères.

2° Le Conseil législatif du vice-roi serait appelé Assemblée législative de l'Inde. Ses membres seraient portés au nombre d'une centaine et ses pouvoirs seraient élargis, mais le principe d'une majorité de fonctionnaires serait maintenu pour le présent jusqu'à ce qu'on ait fait une expérience concluante du fonctionnement du régime autonome dans les provinces. Cela réserverait au gouvernement de l'Inde les pouvoirs nécessaires en ce qui concerne l'administration des provinces, pouvoirs qui pourraient être exercés si cela s'imposait. Par exemple, si un Conseil législatif provincial refusait avec persistance de voter une législation que le gouvernement considérerait comme essentielle aux intérêts vitaux de la province, elle pourrait être passée par le gouvernement de l'Inde dans son Assemblée législative et par-dessus la tête du Conseil provincial. De telles occasions seraient sans doute très rares, mais le fait que les autorités se seraient réservé le pouvoir d'y faire face leur donnerait un sentiment de sécurité et les amènerait à tenter avec une plus grande bonne volonté la grande expérience de l'autonomie provinciale. Etant donné le maintien provisoire du principe d'une majorité de fonctionnaires ou de personnes nommées par le gouvernement, l'Assemblée pourrait sans inconvénients avoir plus d'occasions d'influencer la politique du gouvernement en discutant les questions relatives à l'armée et à la marine, questions qui seraient placées en ce qui concerne sa compétence sur le même niveau que les autres. Dans les

matières financières le gouvernement de l'Inde ainsi constitué serait libéré du contrôle du secrétaire d'Etat dont les droits en toute autre matière seraient largement réduits, son conseil étant aboli et sa position étant ramenée graduellement dans les limites de celle qu'occupe le secrétaire d'Etat des Colonies.

Les Commissions d'officiers dans l'armée et dans la marine doivent maintenant être données à des Indiens avec des facilités pour leur instruction militaire et navale.

L'Afrique Orientale Allemande, lorsqu'elle aura été conquise, devrait être réservée à la colonisation indienne et confiée au gouvernement de l'Inde.

G. K. GOKHALE.

Pour discuter ce document il faudrait exposer la constitution de presque toutes les institutions de l'Inde britannique et leur fonctionnement : nous ne saurions le faire ici. Mais le « testament » de M. Gokhale inspire quelques réflexions générales. La façon même dont cet éminent Indien, mort au commencement de 1915, en a assuré la conservation et la publication montre qu'il était un des partisans comme un des créateurs de cette conscience nationale indienne qui commence à se dégager dans certains milieux au-dessus des divisions traditionnelles par religions et par castes. M. Gokhale, qui était lui-même un Hindou et même un Brahmine, a confié son testament à l'aga Khan et a ainsi pour ainsi dire fait son exécuteur testamentaire de la personnalité la plus marquante de la population musulmane de l'Inde. Il en a confié une copie à sir Pherozeshah Mehta, un Parsi, qui a été longtemps l'esprit directeur du Congrès National. Il y avait dans ces choix comme une volonté symbolique de l'unité de l'Inde.

Quant aux idées qui dominent tout ce testament, elles consistent en somme à faire graduellement de l'Inde une fédération comme celle des grands Dominions et participant à peu près dans les mêmes conditions que celles-ci à la vie générale de l'Empire. Les desiderata exprimés par M. Gokhale en ce qui concerne la reconstitution d'une marine indienne et aussi le rôle du gouvernement général dans les affaires étrangères révèlent une évidente fierté patriotique indienne, mais dans le cadre de l'Empire britannique.

* *

Les Anglais semblent considérer comme difficile la réalisation de certaines des réformes préconisées par M. Gokhale. Néanmoins celles-ci sont conformes aux idées récemment exprimées en Angleterre par les Anglais les plus compétents en matière indienne et en particulier elles sont dans l'esprit de la dépêche rédigée par lord Hardinge en août 1911 lors du transfert de la capitale à Delhi, dépêche dans laquelle il était parlé d'un temps où « l'Inde consisterait en un nombre d'administrations autonomes en ce qui concerne toutes les affaires provinciales avec le gouvernement de l'Inde au-dessus de leur ensemble ».

Mais si les idées de M. Gokhale sont au nombre de celles que l'Angleterre adopte visiblement en ce qui concerne l'avenir de sa grande dépendance

asiatique, elles sont, nous l'avons vu, largement dépassées par les revendications des hommes qui se sont emparés maintenant de la direction du mouvement politique indigène, de ces représentants de ce que nous avons appelé plus haut les « Jeunes-Indiens ». Le testament politique de M. Gokhale ne ressemble guère au memorandum remis au secrétaire d'Etat pour l'Inde par la Conférence commune du Comité du Congrès national et du Conseil de la Ligue musulmane dont nous avons publié ci-dessus les conclusions. Comme le dit le *Times*, M. Gokhale veut que ses compatriotes marchent avant de courir et cela même rend ses idées antipathiques à la nouvelle couche des politiciens indiens. C'est à tel point que quelques-uns de ceux-ci, ne pouvant répudier l'autorité morale de M. Gokhale, n'ont pas hésité à déclarer que son « testament politique » était un document apocryphe. La passion qu'ils témoignent ainsi montre à quelles difficultés l'Angleterre a maintenant à faire face dans l'Empire indien, même avec la plus sincère bonne volonté à faire graduellement de celui-ci un associé, un participant à la direction générale de l'Empire britannique. Elle est en présence d'un mouvement pour le Home Rule indien aussi passionné que celui qui depuis des années anime l'Irlande. L'embarras des gouvernants britanniques doit être plus grand dans le premier cas que dans le second, puisqu'il s'agit d'un pays plus éloigné, sur lequel les prises sont plus difficiles, et qui est habité par une population plus de soixante fois plus nombreuse que celle de l'Irlande.

Il faut cependant souhaiter vivement, dans l'intérêt bien entendu de la population indienne, que l'Angleterre conserve assez nettement la direction du mouvement indien pour le maintenir dans les voies et dans les étapes indiquées par M. Gokhale dont les idées pénètrent l'opinion britannique. Celle-ci comprend bien qu'il faut faire des concessions et essayer de rallier les éléments raisonnables et modérés pour concilier ce mouvement politique nouveau avec la continuation de l'administration qui a assuré des années de paix à l'Inde et qui a donné plus de bien-être et de sécurité aux masses immenses de la population indienne, fort exposées à être beaucoup plus desservies que servies par l'agitation des politiciens à l'occidentale qui ont surgi dans la grande péninsule.

* * *

Depuis longtemps on s'attendait à voir le gouvernement britannique faire une déclaration de sa politique à cet égard. Non seulement on la réclamait dans l'Inde, mais encore dans les milieux anglais qui s'occupent de l'Inde. Il est probable qu'elle aurait eu lieu quelques semaines plus tôt si M. Austen Chamberlain n'avait été amené, par les conclusions de la Commission d'enquête sur l'expédition de Mésopotamie, à quitter au mois de juillet le ministère de l'Inde. C'est son successeur, M. Montagu, connu par son expérience des choses indiennes, qui a parlé. Sa déclaration a

été faite dans des termes soigneusement pesés, qui montrent qu'elle n'est pas une improvisation. Elle a eu lieu le 20 juillet en réponse à une question à la Chambre des Communes. En voici la traduction :

Le gouvernement de l'Inde a depuis quelque temps demandé qu'une déclaration soit faite en ce qui concerne la politique indienne. Je suis heureux qu'une question me donne l'occasion de répondre à cette demande. La politique du gouvernement de Sa Majesté, avec lequel le gouvernement de l'Inde est en complet accord, est celle d'une association de plus en plus étroite des Indiens à tous les départements de l'administration et du développement graduel des institutions autonomes en vue de la création progressive du gouvernement responsable dans l'Inde comme partie intégrante et agissante de l'Empire britannique. Le gouvernement a décidé que des mesures substantielles seront prises dans ce sens aussitôt que possible et qu'il est de la plus haute importance comme acte préliminaire d'examiner ce que ces mesures doivent être : dans ce but il faut qu'il y ait librement et sans aucune formalité un échange de vues entre ceux qui gouvernent en Angleterre et dans l'Inde. Le gouvernement de Sa Majesté a décidé, en conséquence, avec l'approbation de Sa Majesté, que j'accepterai l'invitation du vice-roi à me rendre dans l'Inde pour discuter ces matières avec lui et avec le gouvernement indien, pour examiner avec le vice-roi les *desiderata* des gouvernements locaux et pour recevoir avec lui les suggestions des corps représentatifs et autres. J'ajouterai que les progrès de cette politique ne peuvent s'accomplir que par étapes successives. Le gouvernement britannique et le gouvernement de l'Inde, qui portent la responsabilité du bien et du progrès des peuples de l'Inde, doivent être juges du moment et de l'importance de chaque étape et ils doivent être guidés par la coopération de ceux qui recevront ainsi de nouvelles occasions de servir et par l'expérience de la confiance que l'on peut avoir dans leur sentiment de la responsabilité. Toutes les propositions du gouvernement seront soumises à leur heure au Parlement et les plus amples occasions seront données pour les discuter.

M. Montagu a ajouté que la même déclaration sera faite le même jour dans l'Inde, que le gouvernement avait décidé de faire immédiatement disparaître l'interdiction de nommer des Indiens officiers dans l'armée de Sa Majesté et que, en conséquence, les commissions d'officiers allaient être données à neuf officiers indiens appartenant aux forces territoriales indigènes qui ont combattu pendant la présente guerre et ont été recommandées pour cet honneur par le gouvernement de l'Inde en considération de leurs services. Quelques jours plus tard, la *London Gazette* publiait les noms de ces neuf officiers.

Ce n'est, on le voit, qu'une déclaration de principe dont l'application va être étudiée sur place dans des conférences entre M. Montagu, le vice-roi et différentes autorités. Quelle pourra être cette application ? C'est ce qu'il reste à l'avenir de nous montrer. Il semble cependant, à en juger par certaines suggestions des milieux anglais autorisés par leur expérience, que l'on tend, comme souhaitait M. Gokhale, à développer le gouvernement autonome de l'Inde en partant d'une extension des droits des municipalités, des Conseils de districts et des gouvernements provin-

ciaux avec leur Conseil législatif. Il s'agirait donc bien d'organiser peu à peu une sorte de fédération autour de la vice-royauté indienne. Ce système aurait l'avantage de faciliter aux Etats indigènes, qui occupent encore une si grande place la péninsule, l'entrée dans l'organisme nouveau.

Ils se caseraient beaucoup plus facilement dans un organisme fédéral que dans un système centraliste comme celui qui a été jusqu'à présent appliqué aux parties de l'Inde dépendant directement de la Couronne.

*
*
*

Toute la question est maintenant de savoir dans quelle mesure un tel programme appliqué sincèrement ralliera aux Anglais l'opinion indigène. Nous venons de voir quelles étaient les tendances de la partie la plus avancée de celle-ci : les politiciens radicaux qui se sont manifestés dans l'Inde n'accepteront peut-être rien de ce qui est acceptable pour l'Angleterre, d'autant plus que celle-ci tend à la fédération, système pour lequel ce personnel « jeune-indien » semble n'avoir aucun goût comme pour l'organisation traditionnelle de la société indienne avec tout ce qu'elle a de contraire à l'idéal de la démocratie radicale de notre temps, niveleuse et tendant à l'uniformité. Il est à espérer que les Anglais, malgré ces éléments avancés, trouveront dans la péninsule une opinion modérée pour les soutenir dans les réformes qui maintiendront à la masse de la population l'ordre, l'équité et la sécurité que l'Inde avait trouvés jusqu'ici sous la conduite, sans doute autoritaire et paternelle, mais droite, exacte et attentive de l'administration anglo-indienne.

Il semble d'ailleurs que le même phénomène doive se produire dans tous les cas analogues. L'exemple de l'Inde est à méditer partout où les nations européennes ont à gouverner des colonies habitées par des populations indigènes nombreuses et capables de développement. Dans tous les pays qui n'ont pas par tradition l'habitude de se gouverner nous voyons la diffusion de l'idéal démocratique produire les mêmes effets ; des revendications radicales sont présentées avec passion par le personnel qui semble le moins capable de les appliquer raisonnablement. A cet égard, l'exemple de la révolution russe venant après celui de la révolution chinoise est édifiant. Nous entrons dans une période où la politique indigène des nations coloniales va devenir de plus en plus capitale et difficile et où il serait même désirable que ces nations se consultent et se concertent sur un problème aussi grave et aussi délicat. Tous ceux de leurs milieux qui ont le sens du gouvernement et l'habitude de l'administration coloniale seront nettement opposés d'instinct aux revendications qui leur seront présentées et, d'autre part, une nécessité politique grandissante obligera leurs pays à tenir aussi largement que possible compte de ces revendications. D'autre part, celles-ci trouveront des partisans et des défenseurs dans les milieux politiques et théori-

ciens des démocraties occidentales. Nous le constatons chez nous-mêmes en voyant quelles mesures sont préconisées par certains membres de notre personnel politique pour récompenser les populations coloniales du loyalisme qu'elles ont témoigné à la France et de l'aide militaire qu'elles lui ont apportée pendant la guerre. Ce n'est donc pas avec une curiosité simplement académique qu'il convient de suivre l'effort annoncé par la déclaration de M. Montagu pour concilier les nécessités de la domination anglaise et du bon gouvernement de l'Inde avec des revendications devenues trop passionnées, bruyantes et étendues pour que le gouvernement de l'Inde ne doive pas se préoccuper de les satisfaire autant que cela est raisonnable et en les canalisant autant que possible.

L'AGRICULTURE DANS L'INDE

ET L'ŒUVRE DU GOUVERNEMENT

Le problème du développement de l'agriculture est capital pour l'Inde, pays à la fois très peuplé et essentiellement agricole. On s'explique, si l'on examine les circonstances générales de l'Empire indien, que son gouvernement ait porté sur ce point un sérieux effort.

En 1911, il avait 315 millions d'habitants, soit pour ses 4.550.000 kilomètres carrés (sept fois et demie la superficie de la France) une densité moyenne de 68,6 au kilomètre carré. Cette densité paraît forte si l'on ajoute que 85 0/0 de la population de l'Inde vit du travail de la terre. La nécessité d'une augmentation du produit de ce travail se montre d'autant plus grande que, malgré tous les fléaux, que le régime anglais tend d'ailleurs chaque année à atténuer, la population augmente d'environ 5 millions par an, et aura, si les choses continuent ainsi, doublé dans un demi-siècle.

Cette masse humaine a commencé à essaimer. La main-d'œuvre hindoue a assuré la prospérité des plantations de Ceylan, de la Malaisie, de Maurice, de la Guyane anglaise. Les Tamils, notamment, fournissent chaque année 500.000 émigrants. On comprend que l'idée de donner à l'Inde ses propres colonies soit venue à certains esprits et que, notamment, l'éminent Indien M. Gokhale ait demandé dans son testament politique, que nous avons publié par ailleurs, que l'Afrique Orientale Allemande soit réservée à la colonisation indienne et confiée après la paix au gouvernement général de l'Inde.

Non seulement ce pays vit de son agriculture, mais encore il solde, grâce au produit de celle-ci, la plus grande partie des achats qu'il fait à l'étranger. Les 4 milliards 400 millions d'exportations de l'Inde ont surtout consisté en produits agricoles bruts ou manufacturés. Les principales

industries de l'Inde consistent dans le décortilage du riz, la fabrication du sucre, l'égrenage, le tissage et la filature du coton, de la laine, de la soie, du jute, du coir, du chanvre, la préparation du tabac, de l'opium, de la gomme laque, le travail des bois d'œuvre et d'ébénisterie, l'extraction des huiles, la fabrication des papiers, la préparation du thé, etc. Une partie de ces industries est entièrement entre les mains des indigènes.

Il en est de même de presque toute l'agriculture, qui exploite actuellement une centaine de millions d'hectares, soit environ deux fois la superficie de la France, et que les Anglais ont trouvée s'exerçant selon des traditions très anciennes. La domination musulmane et les conquêtes portugaises lui avaient déjà apporté quelques plantes, procédés et débouchés nouveaux. Les Anglais n'y sont intervenus comme producteurs que sur quelques points : en Assam et à Ceylan comme planteurs de thé, dans le Sud et en Birmanie comme planteurs de caféiers et d'arbres à caoutchouc. Mais partout ils ont travaillé, surtout ces dernières années, à répandre des notions, à faire des expériences et aussi à assurer des irrigations (il y a plus de 20 millions d'hectares de terres irriguées) destinées à améliorer les méthodes et à augmenter la production de la masse des agriculteurs indigènes.

* * *

M. Auguste Chevallier, chef de la mission permanente d'agriculture coloniale, a donné dans le *Bulletin économique de l'Indochine* (n° de mai-juin 1917) un intéressant résumé de l'œuvre d'inventaire technique et d'enseignement menée dans ce domaine par les Anglais. Ils avaient commencé, dès 1768, par la fondation d'un jardin botanique dans les environs de Calcutta. Depuis 150 ans on y a accumulé une vaste documentation sur la flore de l'Inde et on y a fait de nombreux essais d'acclimatation. Plus tard sont venues des missions et, comme celles-ci ne donnaient pas de renseignements assez généralisés et coordonnés, le gouvernement a créé dans la seconde moitié du XIX^e siècle un certain nombre de services scientifiques permanents : le Botanical Survey of India, le Geological Survey, le Meteorological Survey, le Statistic Survey, le Forestry Survey. Plus tard vint l'Agricultural Survey.

Le Botanical Survey s'est développé autour du Jardin botanique de Calcutta qui, dès 1840, employait 400 personnes. Il a en outre la surveillance des plantations de quinquina faites par le gouvernement et qui couvrent plus de 10.000 hectares.

Le Meteorological Survey, dont le centre est à Simla, centralise les observations recueillies dans les observatoires régionaux. C'est sur ses indications que des mesures sont prises pour prévenir les famines causées par les périodes de sécheresse.

Le Statistic Survey est une des sections du ministère du Commerce ; son Bulletin mensuel se distingue par la rapidité de publication de statis-

tiques portant sur la période close de trois semaines à un mois plus tôt.

Le Forests department of India surveille l'exploitation des forêts de l'Inde qui couvrent 380.000 kilomètres carrés : il a fait dans diverses régions des reboisements très importants. Ce sont des ingénieurs forestiers français et allemands et des Anglais formés à l'Ecole de Nancy qui furent les premiers conservateurs. En 1878, fut fondée, au Bengale, l'Ecole forestière de Dheradun qui devait, à l'origine, former un personnel subalterne de forestiers indigènes. Actuellement, cet établissement est le centre d'études forestières le plus important qui soit au monde. Il reçoit des élèves anglais et des élèves hindous. Le domaine de l'Ecole, c'est-à-dire l'ensemble des forêts servant de champ d'études aux étudiants de Dheradun comprend actuellement 600.000 acres de terrain boisé (environ 280.000 hectares) et donne un revenu annuel de 600.000 francs. Les forêts de l'Inde, administrées par un personnel de plus de 400 inspecteurs européens et par plusieurs milliers d'adjoints indigènes, alimentent en bois les populations de l'Inde et fournissent à l'exportation une quantité appréciable de bois de santal et de teck.

Outre le service impérial des forêts dont nous venons de parler, la plupart des Etats de l'Inde possèdent aussi des services provinciaux largement dotés.

Les « irrigations branches » qui relèvent des Travaux publics existent dans chaque Etat ou grande province de l'Inde. Leur œuvre est dès à présent très importante dans un pays où le régime des pluies est très inégal et où la précipitation est en général insuffisante dans le Nord-Ouest.

Près d'un milliard de francs a été consacré à ces travaux depuis le début de la domination anglaise. L'aire irriguée par les grands travaux (major works) dépasse 5 millions d'hectares. Chaque année, le budget de la péninsule bénéficie, pour l'établissement et l'amélioration des canaux, de 40 à 50 millions de francs. Bien que le service d'agriculture ne s'occupe pas de ces travaux, il est consulté pour toutes les questions techniques de sa spécialité qui sont en rapport avec l'irrigation.

Il faut encore citer les services vétérinaires qui ont étudié toute la pathologie animale de l'Inde. Ils sont assurés par les élèves de cinq collèges vétérinaires se trouvant au Pendjab, à Rangoun, à Bombay, à Calcutta et à Madras, ayant un total de 420 élèves. En 1912, le nombre des inspecteurs vétérinaires était de 81 et le nombre des vétérinaires assistants de 814.

L'Imperial Department of Agriculture est un service relativement récent et ses crédits, même en y ajoutant ceux des services locaux des provinces, sont encore très réduits si on les compare aux dépenses que font pour le même objet d'autres pays tels que Java. Mais toute cette organisation nettement scientifique et formée de spécialistes obtiendra sans doute de grands résultats d'ici quelques années. Pour l'exercice 1914-1915 les crédits se sont élevés au total à environ 8.662.810 francs.

Le chef du Service Impérial d'Agriculture est en même temps directeur de l'Imperial Agricultural Research Institute and College of Pusa. Cette localité, qui est éloignée de tout centre administratif, groupe non seulement les bureaux de l'agriculture et l'Institut, mais encore tous les laboratoires pour l'enseignement agricole avec une ferme expérimentale.

Le Service impérial d'Agriculture publie un certain nombre de statistiques du service. Il convient de citer *The Madras Calendar*, revue annuelle tirée à 70.000 exemplaires, qui permet de porter chaque année à la connaissance des indigènes instruits les renseignements agricoles rassemblés par le Département impérial. Les services provinciaux d'agriculture possèdent en outre leurs propres publications, et l'on peut dire qu'il n'existe pas une station d'études, pas une ferme expérimentale qui ne publie un rapport annuel sur les travaux exécutés et les résultats obtenus.

En résumé, toute l'activité scientifique du Service impérial d'Agriculture de l'Inde est concentrée à l'Institut de Pusa, dont le chef de service est en même temps directeur. C'est de là qu'il exerce son action sur les institutions provinciales consacrées aussi au progrès de l'agriculture.

Il nous est impossible d'entrer dans le détail des institutions provinciales qui répètent, en ce qui concerne les études scientifiques, les forêts, la médecine vétérinaire, la plupart des services créés par le gouvernement impérial. Elles possèdent en général des champs d'expériences où sont étudiés les produits intéressants particulièrement la province. C'est ainsi que dans le Dekkan on s'occupe surtout du riz, du coton, de la canne à sucre et du maïs; dans l'Assam, du thé et de la sériciculture; dans le Pendjab on fait des expériences de culture de dattiers importés d'Arabie.

Il faut ajouter à cet effort des provinces celui de sociétés privées comme l'*Agricultural and Horticultural Society of India*, l'*Indian Tea Association*, l'*Association for the advancement of Scientific and Industrial Education of Indians*. Ces sociétés publient en général des périodiques et quelques-unes, comme l'*Indian Tea Association*, ont leur jardin d'essais.

* *

Il fallait maintenir l'unité de cet effort dont les branches et les formes sont si variées. M. Chevalier montre que le gouvernement anglais s'en est préoccupé. « Toutes ces institutions, dit-il, qui ont des savants à leur tête, sont excessivement indépendantes les unes par rapport aux autres et vis-à-vis des services administratifs. On a pensé avec raison qu'il fallait laisser une grande initiative aux hommes d'études et aux techniciens expérimentés qui ne sont du reste placés à la tête d'un service que lorsqu'ils ont, dans la métropole une notoriété de savants ou lorsqu'ils ont un long passé colonial, garantie nécessaire de l'expérience acquise.

« Pour éviter que ces services dispersent leurs efforts ou s'ignorent les uns les autres, comme cela arrive malheureusement trop souvent en France, on a institué des réunions où toutes les questions d'intérêt général à cheval sur plusieurs services sont examinées par les intéressés. Ceux-ci, après entente, proposent des mesures qui sont soumises ensuite à l'approbation du Conseil législatif impérial, ou des conseils provinciaux.

« Cette réunion constitue le *Meeting of the Board of Scientific Advise*. Elle se tient périodiquement, ordinairement à Calcutta. Les chefs des principaux services scientifiques de l'Inde (géologie, botanique, agriculture, forêts, statistiques, météorologie) y prennent part. De même, pour chaque grand service technique, il existe des réunions périodiques pour l'examen des problèmes posés.

« Le *Meeting of the Board of Agriculture* a lieu une fois tous les deux ans. A ces meetings, prennent part les principaux spécialistes du Département impérial de l'Agriculture et des délégués des départements agricoles provinciaux. Les problèmes les plus importants de l'agriculture y sont étudiés en commun; des sous-comités sont constitués et des rapporteurs sont nommés; les résolutions arrêtées sont transmises au gouvernement par l'*Agricultural Adviser* et elles sont généralement sanctionnées par le Conseil exécutif. »

* *

L'important était surtout de faire pénétrer l'enseignement agricole dans la masse des indigènes. L'exemple des stations d'essais des périodiques auxquels peuvent s'abonner les indigènes connaissant la langue anglaise jouent leur rôle à cet égard. Mais le gouvernement s'est attaqué directement au problème par un enseignement qui existe dès l'école de village. Chacune d'entre elles a un jardin plus ou moins grand avec des carrés et des plates-bandes où les élèves et le maître plantent des graines que leur distribuent les autorités. On donne sur place aux jeunes indigènes des leçons concernant le sol, l'utilité des engrais, les soins à donner aux animaux domestiques. Un enseignement agricole beaucoup plus élevé est donné dans les collèges d'agriculture, au nombre de cinq ou six, dans les principales régions de l'Inde. Y sont admis les indigènes ayant déjà une certaine culture générale acquise dans les écoles primaires supérieures; ils doivent notamment connaître la langue anglaise. Les diplômés de ces écoles formeront les cadres indigènes des services officiels d'agriculture ou bien ils seront aptes à cultiver leurs propres terres. La pratique tient une grande place dans cet enseignement; aussi les collèges sont situés en dehors des villes, là où il existe des terrains favorables à la culture. A chaque établissement, sont annexés: 1° une ou plusieurs fermes; 2° un jardin botanique; 3° une laiterie; 4° un dispensaire vétérinaire; 5° un musée d'outils et de machines agricoles.

Le collège de Pusa est le plus important. Les

cours sur la sériciculture et l'élevage et la préparation de la gomme laque sont très suivis. De nombreux étudiants acquièrent aussi des grades en chimie. Le collège de la province de Bombay qui délivre des diplômes universitaires, est aussi très fréquenté.

Le collège de la province de Madras envisage la création, à côté du cours moyen destiné au peuple, d'un cours supérieur avec examens, afin de former un personnel plus instruit.

Enfin, on se préoccupe aussi de créer des écoles élémentaires où seront admis les indigènes qui n'ont pas appris l'anglais et ont fréquenté seulement les écoles de villages.

On a constaté que beaucoup d'indigènes qui entraient dans les collèges d'agriculture de l'Inde en vue de faire leur carrière comme employés dans les services provinciaux d'agriculture y renonçaient à leur sortie, les fonctions auxquelles ils pouvaient prétendre étant mal rétribuées. Ils trouvent plus d'avantages à s'établir cultivateurs pour leur propre compte.

Toutefois, ce n'est pas la règle et la plupart des collèges d'agriculture indiens rencontrent des difficultés pour recruter des élèves, beaucoup d'indigènes instruits considérant comme indigne d'eux le travail de la terre. L'industrie les attire beaucoup plus; mais l'administration s'efforce de réagir contre cette tendance.

Les coopératives, très favorisées par le gouvernement, contribuent aussi à améliorer les procédés et les moyens de l'agriculture indigène. Ces sociétés se sont beaucoup développées dans ces dernières années et tendent à transformer toute la vie économique de ce pays. En une seule année le nombre des membres de ces sociétés est passé de 160.000 à 573.000, ce qui représente 3 millions de personnes, si on tient compte que chaque famille n'est représentée que par un membre. Les sociétés qui se forment ont des buts très variés. Les unes sont des sociétés de crédit, les autres sont de véritables coopératives agricoles ayant pour but l'achat en commun des semences, des engrais, des machines. Les départements d'agriculture encouragent ce mouvement en fournissant au rabais, ou même en distribuant gratuitement, des semences améliorées aux sociétés ainsi constituées.

En diverses localités il s'est même constitué, comme en France, des sociétés scolaires pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture.

Certaines sociétés jouent le rôle de nos syndicats agricoles de France pour l'achat en commun des engrais chimiques ou d'origine industrielle. L'usage de ces engrais tend à se répandre. On sait que l'Inde produit de grandes quantités d'engrais de poisson. Elle en exporte 130 000 à 140.000 tonnes par an valant près de 10 millions de roupies. Elle en consomme des quantités élevées, ainsi que des tourteaux et, pendant l'année financière 1913-1914, elle importait déjà environ 10.000 tonnes d'engrais divers valant plus d'un million de roupies.

Ce qu'il faut d'abord retenir, c'est que tout les

efforts des services d'agriculture de l'Inde ont pour but de faire progresser l'agriculture indigène et ont, jusqu'à ce jour, laissé presque complètement à elle-même la colonisation européenne. Celle-ci n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan de la population indienne. D'ailleurs, nous l'avons dit, les Européens se consacrent dans des régions déterminées à certaines cultures qu'ils sont à peu près seuls à pratiquer et pour lesquelles leur initiative a suffi à les grouper et à les organiser fortement. C'est au contraire exclusivement à l'initiative du gouvernement qu'incombe le soin d'améliorer les cultures des indigènes. On le fait en sériant autant que possible les expériences et et en portant sur les cultures les plus importantes : celle de la canne à sucre et celle du riz sont l'objet des études poursuivies avec le plus d'application dans toute l'Inde, grâce à des spécialistes. Quand une plante nouvellement introduite a donné de bons résultats, on organise la production des semences de manière à la répandre chez les indigènes. Par exemple, dans l'Etat de Madras, 60 tonnes de graines de coton améliorées ont été distribuées en 1913. De toutes parts, les maladies des plantes cultivées par les indigènes sont étudiées, et quand cela est nécessaire, on tente l'introduction de variétés plus résistantes. Le département impérial et les départements provinciaux sont pourvus désormais de spécialistes de l'entomologie pathologique et de la mycologie. Enfin, l'enseignement de l'agriculture aux indigènes, les industries rurales, les sociétés coopératives indigènes reçoivent de grands encouragements de la part de l'administration.

* * *

L'exemple donné par l'Inde pourrait nous inspirer utilement en Indochine, pays dont les « possibilités » agricoles fournissent une liste si nombreuse, comme on a pu le constater à plusieurs reprises, notamment en présence du nombre très élevé de produits rassemblés par les soins de M. Henri Brenier dans le pavillon indochinois de l'Exposition coloniale de Marseille de 1907. Mais pour la plupart de ces produits — même ceux que les indigènes cultivent le plus — des améliorations sont à introduire, une mise au point est à faire. C'est une œuvre de technique et d'éducation qui appartient aux pouvoirs publics. Elle suppose une suite et une unité de vues qui ont souvent manqué à notre œuvre indochinoise, notamment en matière agricole où l'on a fait et défait, uni puis émietté, avant d'avoir attendu les indications données par les jardins d'essais et les stations régionales.

AVIS

Nous accepterions avec reconnaissance les listes de noms pour la propagande que MM. les Adhérents voudraient bien nous adresser.

CHOSSES D'ANNAM

UN CONTRASTE

Notre habitude de vouloir importer nos manières occidentales sur la vieille terre d'Asie nous fait commettre des erreurs, imposer des froissements, subir des mécomptes. On pourrait citer des milliers d'exemples démontrant cette vérité trop méconnue. Je citerai celui que nous fournit le contraste de l'histoire de deux missionnaires, tous deux très zélés ; l'un peut-être plus zélé même que l'autre, mais d'un zèle bien moins adapté au milieu : son insuccès montre combien nos actes au milieu des Asiatiques peuvent rester sans écho alors que, selon nos concepts du mérite, les indigènes devraient en être éblouis.

Le premier de ces missionnaires se trouvait en Annam depuis une trentaine d'années, lorsque, pour la première fois, nous fûmes mis en présence l'un et l'autre.

Que n'eût-il exercé son ministère en Bretagne d'où il est originaire ? Les fidèles, après sa mort, l'auraient certainement vénéré à l'égal d'un saint, et sur son tombeau seraient accourues, de vingt lieues à la ronde, les foules en prières.

Il possédait, en effet, les dons qui font l'apôtre, au sens même que donnent à ce mot les maîtres de l'école : dévouement absolu envers ses ouailles groupées autour de son presbytère ou dispersées au loin dans le creux des vallons, et zèle infatigable pour amener à sa foi les bouddhistes. De l'une et l'autre qualité avaient eu à souffrir non seulement le modeste bien-être auquel il avait droit, mais aussi sa santé. De cela, il se souciait fort peu, et répondait avec un doux entêtement à ceux qui l'engageaient à moins se dépenser que la santé des âmes qui l'entouraient passait avant sa propre santé physique.

Les rares fois qu'il lui fut donné d'inscrire sur son registre une nouvelle conversion, son long visage lassé par la fatigue et les jeûnes répétés s'éclairait d'un sourire qui le récompensait de ses peines. Je parie que son riche voisin, Nguyễn van Vinh, ne montra jamais pareil sourire, même lorsque, aux années fertiles, les poutres de son grenier craquaient sous le poids d'une ploureuse moisson de riz.

Chargé de nombreuses chrétientés, il était presque toujours dehors, « travaillant » ici des bouddhistes, là prêchant une retraite, ailleurs préparant des enfants à la première communion.

A l'accoutumée, il ne rentrait chez lui que le samedi soir pour la messe du lendemain, et dès le lundi matin ses paroissiens pouvaient apercevoir sa haute silhouette se détacher au loin dans

la plaine. On ne le rencontrait à la maison que lorsque son vieux cheval, fatigué par ce métier de juif errant, simulant un mal subit, refusait net de marcher.

Afin de frapper l'imagination des indigènes, et leur donner une idée grandiose de la puissance et de la beauté de son église, il jeta bas l'humble case qui, jusqu'alors, avait servi de lieu de prières, et sur l'emplacement, par ses soins, surgit une chapelle gothique toute en briques. Est-il besoin de dire que, dans cette construction, il mit toute son âme d'artiste, comme dans la construction des « temples de Dieu », il mettait toute sa foi d'apôtre ? Chose curieuse pourtant, son évangélisation resta sans écho ; quand, après quarante ans de ce rude labeur, la mort l'emporta, il laissa ce champ d'apostolat au même point où il l'avait pris. Il avait prêché dans un désert.

Il ne réussit pas, parce que, contrairement à ses collègues, il s'écarta des chemins battus pour apporter, sur cette terre aux formes immuables, de nouvelles méthodes. Ici, un détail insignifiant en lui-même, mais qui donne une piètre idée de la manière dont les Annamites entendent certaines innovations d'Europe.

Les chrétiens de notre curé ne furent pas peu étonnés de voir, un certain dimanche, des bancs orner l'intérieur de l'église, à la place des nattes traditionnelles. Dans leur simplicité de paysans, ils s'imaginèrent que ces bancs avaient été placés là, uniquement pour leurs petites commodités personnelles ; et dès lors, chaque dimanche, tandis qu'à l'autel, l'officiant, dans une pose et des gestes hiératiques accomplissait les diverses phases de l'office sacré, les assistants, les hommes à droite, les femmes à gauche, les uns accroupis sur leurs talons à même le sol, les autres assis dans les bancs, un troisième rang enfin en équilibre sur le dossier, se cherchaient mutuellement les poux dans leurs épaisses chevelures lustrées d'huile ! Ils comprenaient de la même façon les autres importations occidentales du missionnaire, fussent-elles d'ordre spirituel, comme, par exemple, les courses par monts et par vaux, à la recherche des brebis en perdition, ou d'ordre matériel, comme le placement coûteux de ces bancs.

Qu'il fit fausse route, le résultat obtenu le prouve ; l'exemple tout opposé d'un de ses collègues habitant à quelques lieues à peine de chez lui témoigne jusqu'à quel point ses procédés de bon curé de France étaient là-bas hors de saison.

Celui-ci rompu aux mœurs et aux coutumes du pays, parlant à la perfection la langue annamite, déchiffrant les caractères chinois aussi aisément qu'un lettré, se rendit par ces connaissances variées, utile aussi bien aux catholiques qu'aux

bouddhistes. Peu à peu, à force de trancher les différends apportés à son tribunal, à rendre justice à des gens déshabitués à la trouver dans les yamens des mandarins, vint s'ajouter à son autorité sacerdotale, une autre autorité beaucoup plus large : il devint, en un mot, par la force des choses, dans ce coin d'Asie, où les Européens sont encore rares, un mandarin — un mandarin sans mandat officiel, il est vrai, mais plus redouté que les autres, parce que sur son incontestable supériorité morale se greffait son titre de Français.

Et voyez cette bizarrerie : autant son voisin, avec son long visage émacié, sa barbe chenue ressemblait à l'une de ces statues dont la piété de nos pères a peuplé les cathédrales au moyen âge, autant son physique, à lui, rappelait les sages et les philosophes trônant au fond des pagodes, avec leurs mines de gens satisfaits à qui la vie a toujours souri.

Les Annamites ne sont pas bêtes ; ils acceptaient volontiers — d'autant plus volontiers que n'ayant rien adoré, ils n'avaient rien à brûler — les enseignements de cet homme d'Occident auquel le Dieu qu'il prêchait avait donné l'aisance et la santé, et qui s'occupait de leurs intérêts matériels, tout en leur promettant, par-dessus le marché, un bonheur sans limite. J'ignore jusqu'à quel point ils avaient foi en ce bonheur à venir ; mais il est un fait hors de doute pour ceux qui connaissent l'âme annamite, c'est que celui plus tangible de ce bas monde ne les laissait nullement indifférents. Ils se faisaient chrétiens, comme l'on se fait forgeron, pêcheur, marchand. C'était, à leurs yeux, si vous le voulez, comme un nouveau métier qui n'apportait pas de piastres à la maison, à vrai dire, mais leur assurait, du moins, et ce, à peu de frais, l'immunité contre la dent féroce des mandarins.

A peu de frais, ai-je dit. Pour atteindre ce résultat, en effet, notre missionnaire n'avait rien sacrifié aux choses d'Europe ; il n'avait apporté sur cette vieille terre d'Annam que deux fleurs de France : la bonté et la justice. D'une main paternelle mais ferme, il menait ces grands enfants que sont les Annamites, vers le salut éternel, tout en les laissant évoluer dans le cadre familier de leurs institutions, de leurs mœurs et partant en se pliant lui-même, avec scrupule, à leurs traditions, à leurs lois. Chaque chrétienté nouvelle devenait un nouveau village presque semblable à l'autre, dans lequel — c'étaient les seules différences — la pagode était remplacée par l'église, les notables par un Conseil de fabrique ? Et l'on sentait que tous ces gens qui, matin et soir, se rassemblaient dans le lieu saint, pour procéder à de pieux exercices, étaient menés par une crainte respectueuse, moins celle du Dieu

dont ils chantaient les louanges, que celle de son représentant.

La cause de ce succès, comme celui, d'ailleurs, de la puissante organisation des missions catholiques en Indochine — les mieux conçues du genre au dire de chacun — provient de la juste compréhension du caractère annamite par ceux qui ont fondé et dirigé ces missions. L'Annamite — personne ne l'ignore — est un être essentiellement discipliné, soumis dès son jeune âge à des lois, à des règlements bien définis. Il trouve naturel d'asservir son corps et son esprit à un autre pouvoir, avec ces deux réserves toutefois : qu'un avantage matériel quelconque luise à ses yeux, et que ce nouveau genre de vie ne l'enlève pas à ses horizons familiers. Il est discipliné, mais non esclave.

Je ne sais plus quel gouverneur chinois, lors de la longue domination de l'Empire du Milieu sur l'Annam, avait voulu interdire l'usage de se laquer les dents. Ce fut un *tolle* général d'un bout à l'autre du pays, et, devant l'émeute menaçante, l'édit fut rapporté.

N'est-ce pas le cas de rappeler ces paroles de Montesquieu, que tous ceux qui, à titre quelconque, soldats, administrateurs ou colons, sont appelés à vivre au milieu des populations si intéressantes de notre colonie d'Extrême-Orient, doivent mettre en pratique, s'ils veulent que le succès réponde à leurs efforts : «... Dans ces conquêtes, il ne suffit pas de laisser à la nation vaincue ses lois ; il est peut-être plus nécessaire de lui laisser ses mœurs, parce qu'un peuple connaît toujours plus ses mœurs que ses lois » ?

MICHEL RAINEAU.

Indochine

La question du coton au Cambodge. — Le Cambodge est un pays producteur de coton : 7.000 tonnes de coton brut en 1912, 6.000 tonnes en 1913, 8.000 tonnes en 1914, 3.000 tonnes en 1915 et 5.000 tonnes en 1916. La production moyenne en coton cardé est estimée à 2.000 tonnes. Mais la question est de savoir comment cette production trop faible peut être augmentée. Jusqu'ici le coton n'est guère cultivé que le long des berges des cours d'eau, que l'inondation irrigue naturellement chaque année : c'est ce que l'on appelle les terrains de chamcar. Cette culture a l'inconvénient de ne pouvoir être faite que sur des superficies assez faibles, à moins de grands travaux permettant d'augmenter les surfaces soumises au régime de l'inondation et, d'autre part, de dessécher les zones toujours inondées. En outre elle produit une fibre très courte

qui vrille naturellement et est encombrée de petits boutons, disposition qui rebute les acheteurs français mais est une qualité aux yeux des industriels du Japon qui semblent rechercher la fibre cambodgienne pour la fabrication des crépons de coton. De fait, toute la production du Cambodge est absorbée par les filatures japonaises.

Peut-on cultiver le coton au Cambodge sur les terres élevées qui échappent à l'inondation et y produire des variétés rappelant celles de l'Inde dont la France importe annuellement 33.000 tonnes sur les 235.000 tonnes que nous achetons en moyenne ? On voit l'importance de la question. Le *Bulletin économique de l'Indochine*, numéro de mai-juin 1917, contient sur ce sujet un intéressant article de M. Martin de Flacourt, chef des services agricoles et commerciaux du Cambodge, qui conclut à la possibilité de la culture cotonnière sur les terres élevées du Cambodge.

Des essais ont été faits sur les deux variétés principales de ces terres, les grises et les rouges, les premières prises dans la résidence de Kompong-thom et les autres dans la résidence de Kratié. Dans l'un et dans l'autre cas, l'essai fait avec la variété d'origine américaine d'ordinaire cultivée au Cambodge a été nettement favorable. Le coton produit sur des terrains soustraits à l'inondation a donné une fibre plus longue et plus régulière que celui que l'on obtient sur les terrains de Chamcar. Les échantillons présentés au Havre en 1916 ont été estimés à une valeur moyenne de 228 francs les 100 kilogrammes. Ils seraient utilisables pour l'industrie française. Or, les villages indigènes choisis pour faire les essais se sont volontiers adonnés à cette culture, surtout sur les terres rouges où ne se trouvent pas autant de rivières, terrains que les Cambodgiens comme les Annamites ne consacrent pas volontiers à une production autre que le paddy. Or, il y a au Cambodge de 8 à 10 millions d'hectares de terres élevées, rouges ou grises, sur lesquelles on pourrait prélever de larges surfaces pour la production du coton, tout en laissant les cultures vivrières nécessaires aux indigènes largement pourvues. Il est vrai que l'insuffisance de la population ne permet pas d'utiliser les superficies utilisables du Cambodge et que, en particulier, elle est un très grand obstacle aux entreprises européennes qui ne peuvent être déterminées que par la certitude de pouvoir utiliser une main-d'œuvre stable et abondante. Mais du moins l'expérience est faite, partout où on trouvera assez de travail le Cambodge pourra produire un coton capable de contribuer à l'approvisionnement des usines de la métropole.

Levant

La réorganisation de l'Institut oriental de Naples. — Le ministère des Colonies du gouvernement italien vient de réorganiser l'Ins-

titut oriental de Naples, vieux déjà de deux siècles. Les journaux italiens ont fait observer que cette réorganisation, à laquelle on a donné une certaine solennité, était le pendant de la création de la *London Oriental School* ouverte récemment. Les Italiens veulent avoir un instrument, ainsi que les Anglais, pour leur politique orientale et pouvoir supporter la concurrence de leurs alliés comme celle de leurs ennemis qui disposent du Séminaire oriental de Berlin et de l'École consulaire de Vienne. Ces établissements allemand et autrichien ont d'ailleurs une avance qui exigera que dans les pays de l'Entente on fasse un sérieux effort pour s'assurer les mêmes instruments d'action dans les pays d'Orient.

Le sionisme en Angleterre. — Nous avons exposé dans notre dernier Bulletin le conflit qui s'était produit parmi les israélites d'Angleterre dont les uns sont sionistes et les autres s'opposaient au mouvement sioniste politique. Dans une réunion de Juifs tenue à Glasgow à la fin de juin on a approuvé les mesures prises par l'organisation sioniste pour réaliser les aspirations nationales juives en Palestine. On a décidé qu'une conférence de Juifs du Royaume-Uni serait réunie pour recommander au gouvernement britannique les droits historiques et inaliénables des Juifs sur la Palestine, pour examiner les problèmes généraux du monde juif après la guerre et pour réaliser la communauté juive du Royaume-Uni sur une base représentative. Des lettres de lord Rothschild et d'autres Juifs marquants ont été lues et l'on a adopté à l'unanimité une résolution protestant contre le manifeste antisioniste lancé par les présidents du Conseil des députés de l'Association anglo-juive, manifeste que nous avons publié dans notre dernier numéro.

Signalons d'ailleurs qu'en dépit des démentis allemands les Jeunes-Turcs semblent décidément avoir traité la population juive de Palestine à peine moins mal que les Syriens, les Arméniens, les Nestoriens et autres allogènes insupportables dans un Empire ottoman à turquifier. Des lettres du Caire ont constaté les expulsions et les destructions systématiques commises dans les colonies juives de Palestine.

L'exil du patriarche maronite. — D'après des nouvelles arrivées au commencement d'octobre le patriarche maronite, qui avait si courageusement tenu tête à l'autorité turque et essayé de sauver son peuple de la famine, est enfin parti en exil en un lieu de la Turquie qui n'est pas encore connu. On assure que le Vatican fait tous ses efforts pour obtenir le retrait des mesures prises contre lui par les gouvernants de Constantinople.

Une marine germano-turque. — Djemal pacha, commandant des forces ottomanes en Syrie, a fait récemment un voyage en Allemagne. On s'est demandé si ce déplacement n'avait pas

pour but de dissimuler une disgrâce de ce personnage quelque peu encombrant et l'établissement d'une autorité allemande plus directe sur l'armée de Palestine. Ce changement de commandement aurait coïncidé avec la nomination du général de Falkenhayn au commandement de toutes les forces turques en Asie, nomination dont le bruit a couru avec persistance.

On a cependant été frappé du fait que Djemal pacha avait été promené autant dans les arsenaux navals que dans les établissements militaires allemands et on a dit que sa visite avait pour but de préparer la création, sans aucun doute après la guerre puisque les communications maritimes sont complètement interrompues entre la Turquie et l'Allemagne, d'une marine turque par les chantiers allemands. La *Gazette de Cologne* confirmait cette supposition en écrivant au commencement de septembre à l'occasion du voyage de Djemal pacha : « Comme il en était avec l'armée, il en sera avec la marine. Nos amis Turcs pourront toujours compter sur notre aide et nos conseils afin que la Turquie devienne forte et puissante et entre dans une période de nouvelle prospérité. » On peut rapprocher cette politique de la correspondance récemment publiée du Kaiser avec le Tsar en 1904 lui conseillant de ne pas oublier « de commander de nouveaux navires » et ajoutant que les compagnies de constructions allemandes « seraient enchantées de recevoir des contrats ». On voit se préciser en ce qui concerne la Turquie la politique à laquelle nous assistions avant la guerre et qui consiste pour les Allemands à faire payer par les pays vassaux des armements qui ont à la fois l'avantage d'être à leur disposition pour les guerres futures et d'assurer en attendant la vie de l'industrie allemande.

Les excès turcs en Syrie. — Nous avons déjà indiqué à plusieurs reprises comment les Turcs faisaient la guerre en Palestine en dépouillant la Syrie de toutes ses ressources : on a été jusqu'à couper les oliviers pour procurer du combustible aux chemins de fer employés par l'armée dans cette région. Le journal de Beyrouth *El Ikbâl* publiait récemment un message de Djemal pacha au vali pour réclamer des sacs à terre : c'est un nouveau document sur les exigences de l'autorité militaire turque. « Un million et demi de sacs à terre sont nécessaires pour la forteresse de Gaza, proclamait Djemal, pour la construction de redoutes de sable contre les obus des ennemis qui tombent interminablement. Leur flotte et leurs trains blindés tirent sans cesse. Les brèches faites journallement dans nos tranchées doivent être réparées par ce moyen. Les sacs doivent être faits, sicela est nécessaire, en réquisitionnant toutes les soieries qui se trouvent dans les maisons de Syrie et de Palestine. La forteresse de Gaza est de la plus grande importance pour l'avenir du Hedjaz et de la Syrie et des parapets construits en sacs à terre faits de soie résisteront au bombardement anglais. » La

fourniture des sacs, ajoutait le journal de Beyrouth, a été distribuée comme suit : 250.000 au vilayet d'Anana, 250.000 au mutessariflik de Jérusalem et 250.000 à chacun des vilayets d'Alep et de Beyrouth. D'après un autre journal, un réfugié de Syrie aurait déclaré que les autorités exécutaient l'ordre de Djemal pacha de la manière la plus brutale et qu'il avait vu de ses propres yeux des soldats arracher les manteaux de soie que portent les femmes musulmanes. D'autre part les autorités turques ont une singulière manière de maintenir la valeur du papier-monnaie de l'Empire et elles révèlent en ce qui concerne les lois économiques une candeur aussi peu flatteuse pour leur discernement que pénible pour leurs administrés. Pour elles, avec quelques mesures de rigueur, on ne peut manquer de donner pleine valeur au papier-monnaie dont la dépréciation ne saurait être que l'effet de la perversité de spéculateurs. Il y a quelques mois, Djemal pacha publiait un document qui est arrivé récemment à notre connaissance et qui témoigne de l'état d'esprit étrange qui règne parmi les autorités turques au sujet de la monnaie fiduciaire. Il est intitulé « Dernier avertissement du Quartier général de la quatrième armée impériale en ce qui concerne le papier-monnaie ». Voici la traduction de ce texte :

La dépréciation du papier-monnaie dans la zone occupée par la quatrième armée est plus grande que dans aucune autre partie de l'Empire et, comme cette région comprend d'importants centres d'échanges commerciaux, cette dépréciation inflige un véritable désastre aux habitants de la Syrie et de la Palestine en même temps qu'à l'armée, sans parler de la répercussion qu'elle a dans l'Irak (Mésopotamie) et en Anatolie. Alors que nous constatons que ce papier-monnaie est extraordinairement (*sic*) considéré en Allemagne, en Suisse et même en France, et que les armées ottomanes et celles de leurs alliés sont dans la situation la plus assurée partout, la seule explication de cette dépréciation quotidienne doit être cherchée dans les manœuvres de monopoleurs. C'est pourquoi j'espère, ou plutôt j'ordonne la destruction de ce monopole à sa racine même de manière à ce qu'il ne reste aucune différence entre la valeur du papier et celle de la monnaie d'or. J'avais espéré qu'il se produirait un retour spontané aux conditions normales et je m'étais en conséquence abstenu d'adopter des mesures sévères ; mais l'expérience de deux années m'a prouvé que la sévérité est un devoir sacré qui m'incombe pour la sécurité de mes troupes et le bien des pauvres comme celui de la patrie. Cependant avant de recourir à l'exercice de cette sévérité je donne le dernier avertissement que voici :

1^o Le vali ou mutessarif convoquera tous ceux qui, par leur position sociale, peuvent influencer la situation économique, tels que directeurs de la Banque ottomane et de la Deutsche Bank, gens riches, principaux marchands, changeurs et notables et leur signifiera l'obligation où ils sont de manifester dans ces circonstances un esprit patriotique et le désir sincère de prendre les arrangements nécessaires pour assurer l'égalité permanente de valeur entre l'or et le papier-monnaie, et il veillera à ce que ces arrangements soient réalisés par ces personnes comme il convient.

2^o J'espère que ces personnes, qui représentent la classe supérieure de la nation, seront animées d'une ardeur patriotique de manière à prendre les mesures les mieux ap-

propriées à l'objet que je propose et je suis persuadé qu'elles sont capables de faire efficacement face à cette situation.

3° Si cependant ces espérances étaient trompées et si la différence de valeur entre l'or et le papier-monnaie persiste jusqu'au 15 mai, c'est-à-dire que si le 15 mai on n'achète pas de la nourriture ou tout autre article avec du papier-monnaie, exactement au même prix qu'avec de l'or, c'est-à-dire sans faire aucune différence de valeur entre les deux monnaies, j'exilerai en tirant au sort dix des notables sus-mentionnés ainsi que leurs familles en Anatolie ou en Roumélie. Les directeurs eux-mêmes de la Banque ottomane et de la Deutsche Bank ne seront pas à l'abri de cette mesure. En d'autres mots leurs noms seront compris dans les listes du tirage au sort.

4° Les vilayets présenteront dans l'intervalle en double exemplaire les listes portant les noms des notables en question et ceux des membres de leurs familles, tous rangés par ordre alphabétique.

5° Six semaines après l'exil du premier lot la déportation du second aura lieu et les autres continueront ainsi de suite avec une précision mathématique jusqu'à ce que le papier-monnaie ait regagné sa valeur nominale.

6° Le désastre qui sévit en Syrie et en Palestine par suite de la dépréciation du papier-monnaie a atteint un degré sans précédent et je trouve par conséquent que l'exercice de la sévérité dans ces circonstances est une véritable charité pour les pauvres et pour le pays en général en tant qu'il doit conduire à mettre fin à cette situation désastreuse.

Nous ne savons pas dans quelle mesure cette décision, qui ne déparerait pas la liste de celles de certains soviets russes, a été mise à exécution. Mais étant donné les agréments que le régime turc et celui de Djemal pacha en particulier ont valu à la population syrienne, il n'y a pas à douter que les concepts économiques de ce personnage aient été appliqués avec autant de vigueur qu'ils avaient été conçus avec naïveté.

Les procédés employés pour maintenir la valeur du papier-monnaie sont d'ailleurs aussi remarquables en Mésopotamie qu'en Syrie et en Palestine. Nous ne sachions pas que là un avertissement aussi pompeux ait été donné aux gens pervers qui discréditent la monnaie fiduciaire turque, mais ce que l'on a appris c'est qu'avant la délivrance de Bagdad par les troupes britanniques on avait arrêté, torturé et jeté dans le Tigre un certain nombre de Juifs pour répandre parmi la population commerciale de Bagdad l'état-d'esprit nécessaire au maintien de la valeur du papier-monnaie. Le Tigre en rejetant sur ses berges le corps d'un certain nombre des victimes de cette politique économique en a révélé l'extragante férocité.

Extrême-Orient

CHINE

La navigation du haut Yangtseu. — On sait quelle est la difficulté de la navigation de la partie du Yangtseu qui sépare Itchang de Tchong-king.

Il suffit d'ailleurs d'observer que la dénivellation est de 145 mètres sur 600 à 700 kilomètres pour se rendre compte du courant et des tourbillons qu'il peut y avoir dans cette masse d'eau qui est d'ailleurs prodigieusement inégale entre la période des maigres et celle des crues. Nous trouvons dans le *Bulletin économique de l'Indochine* de mai-juin 1917 une étude de M. Lopicque, capitaine au long cours, qui montre les progrès faits par la navigation à vapeur sur cette partie du fleuve qui n'était desservie jusqu'à ces dernières années que par des jonques obligées, une grande partie du temps, de se hisser, pour ainsi dire, à la corde, d'Itchang à Tchong-king. Il leur fallait de quinze à trente jours pour faire le trajet, selon l'état des eaux; mais depuis 1910 la navigation à vapeur, tentée d'abord par les Anglais en 1888, est entrée dans le domaine pratique. Après bien des essais, une compagnie chinoise, dirigée techniquement par le capitaine Plant, de la marine marchande anglaise, qui entra dans la marine française en 1901 pour remonter l'*Olry* dans le bief du Seu-tchouan, a organisé un service à vapeur. Cette compagnie, appelée « Navigation du Seu-tchouan », est au capital de 200.000 taels. On dit que l'affaire est excellente. Il est certain qu'elle peut choisir le fret auquel elle donne plus de sécurité que les jonques et que ces vapeurs ont une tendance à monopoliser le transport de l'argent, de l'opium, des soieries, des soies de porcs et des cheveux, c'est-à-dire le meilleur fret que l'on puisse obtenir sur le haut Yangtseu. Les assurances se contentent d'une prime de 1 1/2 0/0 pour les marchandises transportées par le vapeur contre 6 1/2 0/0 pour les cargaisons des jonques. D'après les calculs du capitaine Lopicque un des vapeurs employés coûterait par an 130.000 dollars sur une recette brute de 333.000 se partageant entre 131.700 pour les passagers et 201.600 pour les marchandises. La compagnie chinoise à laquelle appartiennent les deux vapeurs qui font le service a distribué en 1914 44 0/0 de dividende et si l'on songe à la manière dont les entreprises commerciales un peu grosses sont gérées en Chine, on est porté à penser que les bénéfices auraient dû être normalement de plus du double. Pratiquement on peut compter sur près de huit mois de navigation d'Itchang à Tchong-king, de fin mars à fin novembre. Le voyage s'effectue normalement en six jours à la montée et en deux jours à la descente.

On pourrait penser *a priori* que cette industrie aujourd'hui si lucrative sera rendue impossible après la construction du chemin de fer entre Itchang et Tchong-king. Mais pour que celui-ci soit payant il faudra des tarifs extrêmement élevés puisque le coût d'établissement d'une ligne dans cette région montagneuse pourra revenir à trois ou même quatre cent mille francs le kilomètre. Tels sont du moins les chiffres que l'on trouve dans le livre : « Les chemins de fer chinois » de M. Charignon, conseiller technique du Gouvernement chinois. Il est donc probable que les services

à vapeur du haut Yangtseu, qui ne sont encore assurés que par deux vapeurs, se développeront d'autant plus que les conditions de navigation vont être améliorées par un balisage dont l'entreprise est commencée et dont l'exécution est confiée au capitaine Plant qui fut nommé l'an dernier par les douanes chinoises inspecteur de la Navigation du haut Yangtseu.

Les progrès de cette navigation, qui pourra aller jusqu'à Soui-fost, peuvent intéresser jusqu'à un certain point le chemin de fer français du Yunnan et l'amener à diminuer ses tarifs pour les marchandises à provenance ou à destination de son terminus yunnanais et aussi à chercher à améliorer toutes les conditions du transit à travers le Tonkin, y compris celles de l'embarquement des marchandises sur le golfe du Tonkin. La navigation du haut Yangtseu en effet pourrait devenir une concurrence qui menacerait jusqu'à un certain point ce chemin de fer pour les marchandises transitant du Yunnan vers les provinces maritimes de la Chine.

Les ressources de la Chine en combustible. — La *Far eastern review* publiait récemment une étude sur les ressources de la Chine en combustible. On a constaté que pas une seule province de cet immense pays n'est dépourvue de gisements carbonifères et que celles du Nord-Est sont les plus favorisées tandis qu'au Sud du Yangtseu, si les mines sont nombreuses, elles appartiennent à des formations moins continues et plus tourmentées. C'est le Chili, le Chantoung, le Honan et le Chansi qui sont les grands pays houillers de l'Extrême-Orient; la Mongolie intérieure ainsi que la Mandchourie intérieure sont également assez bien pourvues.

D'après les renseignements les plus vraisemblables, la Chine contiendrait assez de charbon pour assurer la consommation du monde au taux actuel pendant un millier d'années. On serait certain de l'existence en Chine de 100 milliards de tonnes métriques avec des probabilités d'une réserve dix fois plus grande. La Chine possède presque toutes les qualités de charbon.

La consommation y est encore très faible comparativement à la population. Il ne faut en rechercher les causes que dans le manque de moyens de transports. Le charbon est un produit qui ne voyage loin que dans les pays pourvus d'un excellent réseau de chemins de fer. En Chine, où le prix est souvent doublé par un voyage d'un seul jour, l'emploi du charbon dans les maisons comme combustible est un article de luxe, exception faite pour les places fortunées, situées très près des mines ou reliées à elles par des moyens de communication modernes. Même une étude superficielle de l'histoire du développement minier en Chine montre immédiatement que toutes les grandes mines de charbon, à l'exception de celles de Pinghsiang, qui alimentent en coke les usines et aciéries d'Hanyang, sont liées étroitement avec des entreprises de chemins de fer. Les mines de Kailan n'auraient jamais existé

sans les compagnies de chemin de fer de Tientsin-Moukden et du Sud de la Mandchourie. L'antracite du Chansi, totalement inconnu il y a quelques années, trouve actuellement un marché tout prêt dans la vallée du Yangt-seu. Au fur et à mesure que le temps s'écoulera les chemins de fer projetés seront établis et quel bond ne peuvent-ils pas faire aux entreprises minières!

La rapidité du mouvement et du développement sera différente pour les diverses qualités de charbon. L'antracite est à un certain degré préféré par les Chinois pour être employé dans les intérieurs; mais cela doit dépendre largement de la consommation locale. La grande majorité des populations et des populeuses cités de la vallée du Yangt-seu en sont encore à se servir de la paille et de l'herbe séchée pour les besoins du ménage et se trouvent presque totalement dépourvues de combustible pendant l'hiver, quoique la température descende souvent très bas au-dessous de zéro.

L'antracite et le charbon du Chansi et du Honan ont, dans ces dernières années, fait leur apparition dans ces régions, mais lorsqu'on s'y prendra mieux pour éduquer ces populations dans l'ensemble, et qu'on emploiera des méthodes plus pratiques, la consommation pourra être aisément doublée ou même triplée.

En ce qui concerne le charbon bitumineux, il existe un marché énorme: 1.500.000 tonnes sont importées chaque année des pays étrangers en Chine surtout du Japon, parce que non seulement les grands vapeurs exigent de gros approvisionnements, mais les usines établies nouvellement, les huileries, les fours à coke, les manufactures de coton et de soie augmentent encore les exigences. Hongkong, le plus grand centre maritime de l'Extrême-Orient, en consomme un autre million. Une partie vient d'Australie; mais le charbon japonais, connu sous le nom de « Nike », est le plus important; il a l'inconvénient d'être assez sulfureux. Le charbon chinois est, en moyenne, meilleur et la concurrence heureuse n'est en somme qu'une affaire d'organisation. Un autre marché puissant, pour le charbon de terre propre à fournir du coke, sont les hauts fourneaux. Près de cent millions de tonnes de minerai de fer de toute première qualité sont connues pour exister sur les rives mêmes du Yangt-seu et doivent être exploitées dans un avenir prochain, ce qui augmentera dans de considérables proportions les demandes de charbon gras.

Lorsqu'une loi sur le régime minier plus généreuse et plus simple que celle de 1914 actuellement en vigueur aura vu le jour, rien n'empêchera les capitalistes européens de placer leur argent dans les mines de charbon en Chine, car la main-d'œuvre peu coûteuse et les débouchés prêts donneront des bénéfices beaucoup plus élevés que la moyenne des mines de charbon européennes ou américaines, ainsi que cela est clairement prouvé par les résultats obtenus dans les mines les mieux dirigées qui existent actuellement dans le Nord de la Chine.

JAPON

Les finances et la guerre. — *Un prêt japonais à la Chine.* — Nous avons signalé depuis plus de deux ans dans tous nos numéros la situation prospère qui est faite au commerce et aux finances du Japon par la guerre européenne. La concurrence de grands pays industriels a disparu, l'Europe elle-même demande actuellement au Japon une quantité d'articles qu'elle trouvait ailleurs avant la crise. L'excédent des exportations sur les importations continue à être extrêmement grand et il a assuré au Japon une situation financière qui modifie complètement sa position par rapport aux pays étrangers.

Les importations, pendant les huit premiers mois de l'année, ont été de 598 millions de yens contre 495 millions pendant la période correspondante de l'année 1916 et les exportations de 982 millions contre 660 millions.

On continue à signaler le rachat, par le gouvernement japonais, de fractions de sa dette extérieure.

Le Japon, qui était autrefois un pays emprunteur, est, comme nous l'avons déjà fait observer, devenu un pays prêteur. Il y a quelques mois le gouvernement russe faisait un emprunt sur le marché japonais pour payer les armements qu'il achetait au Japon. Le 29 août on annonça la conclusion d'un contrat d'emprunt japonais par la Chine. Un groupe de banques japonaises a avancé 10 millions de yens, soit environ 25 millions de francs, pour des réformes administratives à faire en Chine. Ce prêt a pour gage le revenu des gabelles avec les mêmes conditions de contrôle que celles qui furent accordées aux prêteurs de 1913. Cet emprunt a été consenti avec l'approbation des banques du consortium dont le Japon faisait partie et qui ne peuvent, en raison de la guerre, remplir le rôle en vue duquel le consortium avait été constitué.

La nomination d'un consul en Égypte. — Le gouvernement japonais vient de décider de nommer un consul à Alexandrie. Cette décision est sans doute inspirée par ce fait qu'alors que le gouvernement de Tokyo n'avait pas de relations diplomatiques avec la Turquie il ne pouvait par conséquent nommer de consul dans un pays légalement vassal de l'Empire ottoman; il lui est devenu loisible de se faire représenter dans l'Égypte séparée par la décision de l'Angleterre de la Turquie et devenue officiellement protectorat britannique. Ce serait donc une manière de reconnaissance par le gouvernement de Tokyo du changement de régime introduit par les Anglais en Égypte à la suite de l'entrée de la Turquie dans la guerre. Mais à côté de cette raison juridique il y a une raison commerciale qui se manifeste assez clairement dans l'augmentation remarquable des échanges entre l'Égypte et l'Em-

pire du Soleil Levant. En 1913, la première année où l'on fit un relevé particulier dans les statistiques égyptiennes du commerce avec le Japon, les ventes de ce pays à l'Égypte se montaient à 70.704 livres égyptiennes. En 1916 elles se sont élevées à 332.632 livres égyptiennes. Dans la même période les achats du Japon à l'Égypte, consistant pour une notable part en coton, ont passé de 716.077 livres égyptiennes à 929.562. Le rapport des postes égyptiennes en 1916 constate que tandis qu'en 1915 il n'était arrivé du Japon que 877 colis postaux, on en a reçu en 1916 27.168. La majeure partie des marchandises arrivées sous cette forme du Japon sont celles que l'Égypte importait précédemment des pays maintenant ennemis. En Égypte comme dans tous les pays où l'on examine les mouvements du commerce japonais on constate l'immense avantage commercial et financier que la guerre a procuré au Japon.

ASIE ANGLAISE

L'Inde et l'expédition de Mésopotamie. — Le rapport sur les conditions dans lesquelles avait été conduite à la fin de 1915 et au commencement de 1916 l'expédition de Mésopotamie, qui a abouti au désastre de Kout-el-Amara, a été publié en Angleterre vers le milieu de juillet. Il ne fait que confirmer les accusations de légèreté portées déjà dans la presse contre les autorités responsables et surtout celles de l'Inde et nous n'avons donc pas à y revenir ayant, dans la mesure qui convient en pareille matière à un organe comme le nôtre, signalé ces erreurs à nos lecteurs. Bien que le ministre de l'Inde, M. Austen Chamberlain, ait été visé beaucoup moins que d'autres par ce rapport et qu'il ait simplement commis la faiblesse de céder aux injonctions de ses collègues qui voulaient obtenir un succès politique compensant l'échec des Dardanelles et qu'il n'ait pas maintenu pour cette raison l'ordre qu'il avait signifié de ne pas marcher sur Bagdad, il a cru devoir, en présence du rapport de la Commission d'enquête qui le mettait en cause, donner sa démission. Il a été remplacé au Secrétariat d'Etat de l'Inde par M. Montagu, connu par ses études sur la grande dépendance asiatique de l'Angleterre.

Lord Hardinge, l'ex-vice-roi, a été mis, lui aussi, en cause par le rapport de la Commission, et le 3 juillet il a fait à la Chambre des Communes une déclaration qui présente de l'intérêt par ce qui a été dit de l'effort considérable que l'Inde a fourni dans la guerre. Lord Hardinge a déclaré que c'était à tort que l'on avait prétendu que les dépenses militaires de l'Inde avaient été réduites d'une façon déraisonnable et que le rapport ne rendait pas justice aux efforts prodigieux faits

par l'Empire indien pour envoyer des expéditions en France, en Egypte et dans l'Afrique orientale avant même qu'il fût question d'en faire une en Mésopotamie. Lord Hardinge a fait observer que les cinq budgets militaires de son gouvernement avaient tous dépassé les dépenses maxima fixées par les commissions compétentes. L'Inde a expédié au dehors 80.000 soldats et officiers anglais et 210.000 soldats et officiers indigènes, tous exercés et équipés, alors que dans les temps précédents jamais l'Inde n'avait fait au dehors une expédition de plus de 18.000 soldats. Elle a aussi fourni de grandes quantités de fusils et de canons sans compter des masses d'autre matériel. En fait, elle a été, au point de vue militaire, saignée à blanc pendant les premières semaines de la guerre : à un certain moment la garnison britannique dans l'Inde a été réduite à environ 15.000 hommes.

Nous avons fait observer à plusieurs reprises que depuis lors l'effort militaire de l'Inde a encore été rendu plus intense, spécialement en ce qui concerne la production d'armes et de munitions que le développement systématique pendant la guerre de l'industrie, qui commençait à naître dans la péninsule, a permis d'assurer dans ces derniers temps.

Un discours du vice-roi des Indes. — Le 7 septembre lord Chelmsford, le vice-roi qui a remplacé lord Hardinge, a prononcé à l'ouverture du Conseil législatif un discours avec récapitulation des événements de ces seize derniers mois, discours dont nous croyons bon de donner en résumé quelques passages,

Le vice-roi a commencé par rappeler les concessions qui ont été faites aux Indiens dans l'armée et il a annoncé que l'on projetait l'ouverture d'écoles pour les fils des officiers indiens. Le gouvernement de Sa Majesté a accepté de donner des commissions d'officiers dans l'armée impériale aux Indiens. En ce qui concerne les griefs de la population indienne, lord Chelmsford a fait allusion au discours prononcé le 18 mai par sir Robert Borden, premier ministre du Canada, sur l'abolition du travail sous contrat et parlant des droits sur les cotonnades il a dit que les intérêts de l'Inde recevraient une entière considération après la guerre. En ce qui concerne les réformes constitutionnelles le gouvernement de l'Inde considère que les annonces faites par le gouvernement de Sa Majesté font partie intégrante de sa propre politique. Les deux gouvernements sont entièrement d'accord sur la politique à suivre et trois routes mènent au but qu'ils désirent tous deux atteindre.

La première est du domaine du gouvernement autonome local, des municipalités de villages et de villes ; la deuxième est dans l'octroi de responsabilités plus grandes aux Indiens employés par le gouvernement et dans l'augmentation de leurs membres ; la troisième a trait aux conseils législatifs qui doivent être l'objet de progrès simul-

tanés avec ceux qui seront faits dans les deux autres directions. Le gouvernement de l'Inde avait invité M. Austen Chamberlain à visiter l'Inde pour examiner sur place les questions à résoudre. Il a renouvelé cette invitation à M. Montagu et il a la satisfaction d'apprendre que le Cabinet était décidé à ce que le ministre de l'Inde l'accepte. M. Montagu ne fera pas de déclaration publique en ce qui concerne la politique et toutes les affaires continueront à être menées par les organes réguliers et par le Conseil de l'Inde. Le vice-roi ne laissera rien de côté qui puisse permettre à M. Montagu de connaître les vues des représentants de l'Inde et il désire que les membres du Conseil législatif passent quelque temps avant l'arrivée de M. Montagu à examiner en toute tranquillité les observations qu'ils auront à lui présenter de manière à ce que le ministre trouve en arrivant une atmosphère calme et bien établie.

Parlant du rôle de l'Inde dans la guerre, lord Chelmsford a dit que la fabrication des armements avait fait de grands progrès et qu'il en attendait de beaucoup plus grands encore. Le recrutement des soldats et des travailleurs a été excellent. L'emprunt de guerre de l'Inde dépasse maintenant 800 millions de francs. Le gouvernement de la métropole a décidé comme mesure provisoire de faire frapper des livres sterling à Bombay, mesure qui fera l'objet d'un examen pour savoir si elle doit être maintenue après la guerre.

Le vice-roi a déclaré que la situation était favorable sur la frontière du Nord-Ouest et dans la tribu des Mahsouds. Le vice-roi a exprimé sa reconnaissance profonde à l'Emir de l'Afghanistan dont l'influence amicale a servi à décourager l'agitation des gens des tribus. Les liens d'amitié entre le gouvernement de l'Inde et lui ont encore été affermis. Lord Chelmsford a terminé son discours en demandant aux Indiens leur confiance dans les intentions et la bonne volonté du gouvernement ; il a montré la difficulté de la tâche à accomplir et qui ne peut l'être que dans une atmosphère de confiance et de coopération mutuelles. Il faut d'ailleurs se rappeler qu'au-dessus des réformes se pose une question beaucoup plus grave, celle pour laquelle les fils de l'Empire luttent en Europe et il a demandé à l'Inde de ne rien ménager pour jeter dans la balance tous les moyens d'action qu'elle était capable de fournir.

AVIS

Tous les souscripteurs reçoivent le Bulletin du Comité pendant douze mois à dater du 1^{er} janvier de l'année de leur souscription.

Le Gérant : A. MARTIAL.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.